

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

DE LA RÉUNION

DE

L'ÉGLISE PROTESTANTE D'ANGLETERRE A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.*

Y a-t-il dans l'état présent des choses plus qu'aux époques antérieures, des raisons d'espérer que l'on amènera à bien la grande entreprise de la réunion de l'Angleterre à l'Eglise catholique? Selon moi, il y en a beaucoup. (Cardinal WISEMAN.)

L'Angleterre nous offre, dans ce siècle de défaillances, un grand et consolant spectacle. Quand des fils ingrats se coalisent pour ébranler dans ses fondements le Siège sur lequel est assis le successeur de Pierre, une nation puissante, restée impassible au milieu des commotions dont nous sommes témoins, cherche à se rattacher, après une séparation de trois siècles, au centre de l'unité religieuse, dernière sauvegarde des grands principes trahis ou attaqués par tant d'ennemis à la fois.

Depuis un quart de siècle, l'Angleterre se réveille à la foi de ses pères. Ses fils les plus distingués par l'intelligence, le savoir, les vertus qui élèvent l'homme, poursuivent un progrès qui consiste à rentrer en possession de la vérité religieuse obscurcie par le protestantisme national; et c'est vers Rome, ce phare des âmes, qu'ils tournent leurs cœurs et leurs espérances.

* Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux, sans aucun retard, la préface ou avant-propos du livre remarquable que vient de publier M. Jules Gondou sous ce titre. Ce livre est plein d'actualité et offre au monde catholique quelques-unes des pages les plus intéressantes de l'histoire contemporaine de l'Eglise. Nous en publierons une appréciation dans notre prochaine livraison.

Note Ed.

Il ne s'agit de rien moins que de détruire l'œuvre schismatique d'Henri VIII et de ramener l'Angleterre à l'unité catholique. Cette question, soulevée, étudiée, débattue dans ces dernières années, occupe tous les esprits. On la discute dans les masses populaires, dans la bourgeoisie, dans les rangs les plus élevés de la société, au sein des Universités, du clergé et du gouvernement, et, comme le constate le principal organe de l'opinion publique, le *Times*, peu suspect de partialité : " Une grande révolution est proche *."

Le protestantisme anglais semble avoir fait son temps, et ce qu'il y a de fort remarquable et de digne d'être remarqué, c'est que cet événement a été prévu par des hommes éminents par leur sainteté ou la pénétration de leur génie.

L'illustre cardinal de Berulle, de retour d'un voyage en Angleterre, en 1625, disait " que le royaume se convertirait ; mais que ce ne serait pas si tôt †."

Vers la même époque, saint François de Sales, parlant de cette grande nation, écrivait : " J'ai une inclination particulière à cette grande île, et en recommande incessamment la conversion à la divine Majesté, mais avec confiance que je serai exaucé avec tant d'âmes qui soupirent pour cet effet ‡."

Bossuet a exprimé la même espérance :

" Une nation si savante ne demeurera pas dans cet établissement ; le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité, la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la Chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme... Les temps de vengeance et d'illusion passeront, et Dieu écouterà les gémissements de ses Saints §."

Nous citerons aussi M. de Maistre, qui, dans son livre *Du Pape* et dans ses *Considérations sur la France*, parle dans le même sens. Il dit dans le premier de ces ouvrages :

" Tout semble démontrer que les Anglais sont destinés à donner le branle au grand mouvement religieux qui se prépare, et qui sera une époque sacrée dans les fastes du genre humain. Pour arriver les premiers à la lumière parmi tous ceux qui l'ont abjurée, ils ont deux avantages inappréciables et dont ils se doutent peu ; c'est que, par la

* Novembre 1866.

† *Vie manuscrite du cardinal*, par Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire.

‡ Lettre du saint à son frère et coadjuteur, en date du 21 novembre 1620.

§ *Histoire des variations*, livre VII, 114.

“ plus heureuse des contradictions, leur système religieux se trouve à la fois, et le plus évidemment faux, et le plus évidemment près de la vérité*.”

Dans ses *Considérations*, il dit en parlant de l'Eglise d'Angleterre : “ Si jamais les chrétiens se rapprochent, comme tout les y invite, il semble que la motion doit partir de l'Eglise d'Angleterre. Le presbytérianisme fut une œuvre française, et, par conséquent, une œuvre exagérée. Nous sommes trop éloignés d'un culte trop peu substantiel ; il n'y a pas moyen de nous entendre ; mais l'Eglise anglicane, qui nous touche d'une main, touche de l'autre ce que nous ne pouvons toucher ; et quoique, sous un certain point de vue, elle soit en butte aux coups des deux partis, et qu'elle présente le spectacle un peu ridicule d'un révolté qui prêche l'obéissance, cependant elle est très-précieuse sous d'autres aspects, et peut être considérée comme un de ces intermédiaires chimiques, capables de rapprocher des éléments inassociables de leur nature †.”

Enfin, de nos jours, le cardinal Wiseman, si admirablement placé pour apprécier la situation, exprimait, il y a peu d'années, l'opinion que l'état des choses permettait d'espérer, plus qu'à aucune autre époque, que l'on amènerait à bien la réunion de l'Angleterre à l'Eglise catholique. Et cette opinion il l'a développée, pesée, examinée dans un travail remarquable que nous avons reproduit en entier.

Voilà, certes, des témoignages bien dignes de considération, et cependant on les avait presque oubliés. Lorsque, en 1841, nous avons, pour la première fois, appelé l'attention de la France catholique sur les tendances qui, dès cette époque, permettaient d'entrevoir la réalisation de ces espérances, dans un volume sur le *Mouvement religieux en Angleterre*, où nous exposions les *Progrès du catholicisme* et le *Retour à l'unité de l'Eglise anglicane*, ce titre parut une témérité. Les faits l'ont cependant justifié, et, peu de mois après cette publication, notre épiscopat demandait au ciel d'une voix unanime de hâter, dans sa miséricorde, l'heure où ce grand événement doit s'accomplir.

Le volume que nous publions aujourd'hui trace l'histoire des progrès sensibles et remarquables de ce retour, dans ces dernières années surtout. Il expose et constate les divers incidents qui se rattachent à ce mouvement que rien n'arrête, et il précise le point où ce travail de rénovation en est arrivé aujourd'hui. Le lecteur poursuivra cette étude à la lueur de clartés d'autant plus vives que nous nous appuyons sur des témoignages d'une autorité plus grande. Tout en exposant les

* *Du Pape*, Conclusion, IV.

† *Considérations sur la France*, c. II.

faits, nous avons laissé à Mgr Wiseman, à Mgr Manning, au docteur Newman le soin d'en donner l'interprétation, d'en apprécier la portée. Nous avons cédé aussi la parole au docteur Pusey, qui intervient comme représentant et comme organe de l'Eglise anglicane, pour stipuler en son nom les conditions du rapprochement. L'autorité à laquelle nous ne saurions prétendre, on ne la contestera pas aux hommes éminents et si compétents dont les travaux ainsi réunis dans ce volume offrent l'avantage d'éclairer le problème sous toutes ses faces.

On nous dira peut-être que de l'ensemble des faits et des documents que nous citons ne ressortent pas très-nettement les voies et moyens par lesquels l'union désirée, recherchée, proposée, pourra s'effectuer. Ceci peut être vrai en un certain sens ; mais, et il importe d'y faire attention, c'est là le côté le moins important de la question.

Quand anglicans et catholiques seront d'accord sur les principes, quand on se sera entendu sur les points de doctrine, la réunion se réalisera d'elle-même, et, si elle doit être collective, les difficultés qui aujourd'hui peuvent paraître insurmontables se résoudront par une conséquence logique de l'entente commune sur les principes fondamentaux.

Personne n'oserait contester que l'Angleterre est bien réellement en voie de revenir à son antique foi ; mais, dès qu'on recherche comment se réalisera cette réunion des Eglises, nous nous trouvons en présence de deux opinions.

D'après l'une, le retour de la nation au culte de ses pères ne peut être que l'œuvre du temps, et cette révolution s'opérera à la longue, par les conversions individuelles et isolées, conversions déjà très-nombreuses et qui, depuis trente ans, se multiplient dans une proportion toujours croissante. Ce mouvement, il est vrai, donne déjà aux catholiques une importance numérique considérable dans la population du royaume ; mais, bien que le temps ne soit rien pour l'Eglise de Dieu, cette espérance ne satisfait pas les désirs les plus impatients.

D'après la seconde de ces opinions, qui grandit et se fortifie depuis vingt-cinq ans, comme le disait en 1841 *un jeune membre de l'Université d'Oxford*, " c'est un ouvrage bien long que celui de ramasser une nation brin à brin, atome par atome. Je prétends, ajoutait-il, leur montrer (aux catholiques) un moyen de moissonner le royaume entier et d'en entasser les fruits dans les greniers de l'Eglise *." Cette ambition serait certainement des plus louables, si elle n'avait l'inconvénient de retenir dans l'Eglise anglicane, c'est-à-dire, dans l'erreur, un grand nombre de membres du clergé qui croient devoir attendre le retour en masse de la nation afin de ne pas affaiblir, par

* Page 192, chap. III.

leur séparation isolée, la phalange de ceux qui travaillent à ce rapprochement. Mgr Manning combat et condamne ce sentiment : “ Réprimer nos propres convictions, dit-il, c'est résister à la grâce divine. Attendre pour que d'autres viennent avec nous, c'est assumer un contrôle sur la distribution des grâces du Saint Esprit. Dieu appelle chacun comme et quand il veut... Ce mouvement vient de Dieu en tant qu'il conduira à la soumission des individus à la vérité ; mais il ne vient pas de Dieu, en tant qu'il conduit à faire disparaître les convictions et la responsabilité individuelles *.”

Quelque convaincu que l'on soit de la possibilité d'un retour collectif de l'Angleterre à la foi de ses pères, on ne saurait sans inconséquence et sans trahir ses devoirs envers la vérité en conclure qu'on doit demeurer dans l'erreur sous le spécieux prétexte d'attendre la réunion collective. Ceux qui pensent ainsi et qui désirent sincèrement l'unité ne devraient pas perdre de vue que les conversions isolées des Manning, des Newman, des Palmer, des Oakley, des Faber, des Dalgairns et de tant d'autres ont contribué plus puissamment que toute autre circonstance à imprimer au mouvement de retour l'impulsion merveilleuse qu'il a reçue. L'exemple donné par de tels hommes a été l'argument le plus persuasif, celui qui a agi avec le plus de puissance pour faire comprendre à tous ceux qui travaillent au retour collectif que l'Eglise anglicane ne saurait rester plus longtemps dans une position où ces intelligences et ces âmes d'élite n'ont pas cru pouvoir demeurer. Il nous paraît donc évident que les conversions isolées viennent en aide au retour collectif que l'on médite et qu'elles le favorisent. Ce sont des anneaux qui chaque jour s'ajoutent à la chaîne qui, depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique, relie l'Angleterre au centre de l'unité.

Mais enfin, quelles que soient les voies par lesquelles la Providence arrive à ses fins, comment concevoir la réalisation pratique d'un retour collectif de l'Angleterre à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises ?

L'Eglise anglicane étant une création de l'Etat, à laquelle les lois du royaume l'ont indissolublement unie, une réunion à Rome n'est possible, nous dira-t-on peut-être, que par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou par la conversion de ce dernier. Or, poser ce problème, c'est, aux yeux d'un grand nombre, démontrer l'impossibilité de la solution que l'on poursuit.

Nous ne chercherons pas à amoindrir les proportions de la difficulté que présente le côté pratique de la question, mais nous répéterons que

* Introduction, pages 71 et 72.

l'accord sur les principes résoudra tout naturellement le problème, sans qu'il y ait à se préoccuper outre mesure de savoir comment l'Église anglicane arrivera à reconquérir son indépendance vis-à-vis de l'État, ni si la séparation des deux pouvoirs s'établira par une rupture violente ou avec le concours de l'assentiment de l'État. Il n'y a pas à se préoccuper davantage des obstacles que peuvent aussi soulever la nécessité de rebaptiser les membres de l'Église anglicane, de réordonner ses prêtres et de consacrer de nouveau ses évêques. Poser présentement ces questions et vouloir préjuger la ligne de conduite que le Saint-Siège croira devoir suivre, ce serait grossir les difficultés, tout en ayant la bonne intention de les résoudre.

Il y a vingt-cinq ans qu'un ministre anglican exposait au gouvernement les devoirs de l'État en présence des événements qui se préparaient *. Peu après, Monseigneur Wiseman traitait avec sa perspicacité habituelle cette question délicate. «..... Tant qu'aucune voix ne s'est élevée pour déclarer qu'il était temps d'essayer un retour à l'unité religieuse, l'homme d'État n'avait point à s'occuper de la question. Personne alors ne se plaignait de la nature des lois du pays sur cette matière, personne, excepté nous; et nos plaintes étaient trop insignifiantes pour attirer l'attention. Mais quand la question s'élève dans l'Église elle-même; quand elle excite l'intérêt des plus vertueux de ses membres et de personnages considérables; quand elle commence à émouvoir et à ébranler les peuples; quand on s'aperçoit (et ce sera bientôt le cas) que l'autorité ecclésiastique est impuissante à calmer l'agitation qu'elle fait naître, alors l'homme politique doit prendre un parti. Il faut qu'il admette ou que Jésus-Christ a fondé des Églises isolées, qu'il a *défendu* toute communion active entre ce qu'il appelle lui-même les branches d'un même arbre et les membres d'un même corps, et que l'État, étant supérieur à l'Église peut, à volonté, fouler aux pieds ses œuvres et anéantir ses décisions; ou bien il doit examiner si son devoir envers Dieu et envers la société, qu'il considère comme l'Église de Dieu, ne lui impose point l'obligation solennelle de décharger sa conscience du crime de placer des obstacles au devant de la société qui aspire à l'union entre l'Église nationale et l'Église catholique. Car, dans l'hypothèse où cette union pourrait se conclure, si ce n'étaient les obstacles que l'homme d'État peut, mais ne veut pas écarter, la responsabilité de cette faute retomberait sur lui. Or, il est certain, par exemple, qu'aussi longtemps qu'existera la loi odieuse de *premu-*

* Chap. III, page 174 et suivantes.

“ nire*, toute relation amicale est impossible entre ceux que l'Etat reconnaît comme évêques et le siège apostolique de Rome. Et pourtant ce n'est que par Rome seulement que l'on peut espérer de revenir à l'unité.

“ Mais on me dira sans doute que ces lois et statuts, d'un caractère purement politique, n'ont pour objet que des intérêts temporels, en d'autres termes, qu'ils ont été rendus en partie avant la réformation, pour prévenir ou arrêter les empiétements des Papes sur les droits de la couronne et de la nation, et que c'est un devoir de conserver avec un soin jaloux cette sauvegarde constitutionnelle. Accordons cet argument. Que s'ensuit-il ? tout au plus qu'il faut conserver de ces lois tout ce que les desseins politiques supposés des Papes peuvent en rendre nécessaire, et rien de plus. Mais si ces lois ont un double caractère, comme cela est évident ; si, d'une part, elles ont pour objet l'influence temporelle du Saint-Siège, et, de l'autre, les droits spirituels de la chaire apostolique de Pierre, la législature nationale peut, dans sa prudente prévoyance, conserver leur force à celles de ces lois qui s'appliquent au premier de ces objets ; mais rien ne peut autoriser la continuation des statuts qui se rapportent au second. Et encore l'Etat n'a-t-il pas le droit de se constituer juge en ce point : car, s'il reconnaît l'existence d'une Eglise, il doit lui reconnaître le droit de décider ce qui est essentiel à ses intérêts spirituels. Or, si, de tous côtés, on convient que l'union entre toutes les Eglises chrétiennes, dans le cas où elle serait possible, est la chose la plus désirable, pour ne rien dire de plus, le devoir évident de l'Etat est de laisser à l'Eglise une liberté sans limite dans ses efforts pour effectuer l'union, tandis que le magistrat veillera aux dangers politiques, réels ou imaginaires, *ne quid detrimenti respublica capiat*. Que l'on puisse ne point confondre ces deux points, et qu'une communion active puisse exister avec les Eglises étrangères, sans le moindre danger pour le pouvoir civil, la France et l'Allemagne sont là qui le prouvent. On ne s'aperçoit pas dans ces deux pays qu'une parfaite unité religieuse expose au plus léger péril ou les droits constitutionnels du peuple, ou les prérogatives souveraines du monarque. Mais si le parlement alléguait que ce furent, non pas des raisons politiques, mais des motifs religieux qui firent interdire toute communication

* Les différents statuts de *præmunire* ont été faits sous prétexte d'opposer une digue au pouvoir pontifical en Angleterre. C'est à l'époque de la réformation qu'on leur donna la plus grande extension, car alors toute liaison avec Rome fut interrompue et des peines plus sévères portées contre ceux qui violeraient les dispositions de ces statuts. On les trouvera au livre IV, chap. VIII, de Blackstone.

“ entre son Eglise et les chefs de la nôtre, alors il faut hardiment poser cette grande question : Le parlement a-t-il aucun droit, sauf celui de la force aveugle et de la tyrannie, de résoudre une question de cette importance et de prononcer sans appel que l'Eglise de ce pays ne devra jamais être en communion avec l'Eglise universelle, *orbis terrarum* ? Que si le pouvoir civil est compétent pour décider sur ce point, c'est lui, et non l'Eglise, qui est le juge ecclésiastique suprême : que l'Eglise, en ce cas, prenne garde à sa position. Si l'Etat n'a point cette autorité, il l'usurpe donc *de facto* ; et alors que l'Eglise veille à ses droits*.”

L'illustre évêque traite ensuite des devoirs que cette situation imposerait aux membres de l'Eglise anglicane, devoirs envers l'Eglise de Jésus-Christ, envers le peuple, envers l'Etat, envers l'Eglise anglicane. “ S'ils l'aiment comme ils le disent, ils ne doivent point cesser de faire tous leurs efforts pour la rendre telle qu'ils le désirent. C'est pour eux un devoir de presser leurs supérieurs avec importunité et résolution, les conjurant de mettre la main à l'œuvre ou de laisser agir les autres. Science, conseils, prudence, ils devront tout employer pour influencer en ce sens les cœurs de leurs frères, et, dans leurs efforts, il ne doit y avoir ni délai, ni faiblesse †.”

C'est là ce que font les membres de l'Eglise anglicane qui recherchent l'unité, et un parti déjà nombreux, désigné par un nouveau nom (les Ritualistes), distance le parti d'Oxford qui a le docteur Pusey à sa tête, par ses tendances et le ton modéré de sa polémique. Cette école ou section, pourrait-on dire, de la haute Eglise nationale, tend de la manière la plus marquée à se rapprocher des usages, des formes et des rites du culte romain ; de telle sorte que les ritualistes sont un nouvel élément qui contribuera à accélérer encore le mouvement de retour à la sainte Eglise catholique.

Quoiqu'il en soit, il est incontestable, comme l'expose le docteur Pusey, que l'esprit de Dieu souffle sur l'Angleterre ‡ et qu'il manifeste sa présence au sein de l'Eglise nationale, non pour la raffermir dans sa position, mais comme l'explique si admirablement Monseigneur Manning pour l'en faire sortir §.

Les plus optimistes signalent à notre attention l'attraction providentielle qui attire vers le Siège de Pierre les représentants de cette grande nation. Ils nous montrent le prince de Galles, héritier de la couronne,

* Voir chap. vi, pages 425 et suivantes.

† Voir l'exposé de ces devoirs, pages 428 et suivantes.

‡ Voir chap. iv, page 274.

§ *L'Œuvre du Saint-Esprit dans l'Eglise anglicane*, Appendice No. V, p. 463.

les hommes d'États les plus célèbres, les Gladstone et les Clarendon, les plus hauts dignitaires de l'Église officielle, doyen et chanoines de l'antique abbaye de Westminster, allant à Rome étudier la question de l'avenir, et n'en revenant qu'après avoir obtenu pour eux et leur pays la bénédiction du successeur de saint Pierre. Les Anglais qui visitaient autrefois la ville sainte en touristes y vont aujourd'hui en pèlerins, et y sont, à peu d'exceptions près, un sujet d'édification profonde. Il faut les entendre pour savoir quelles douces émotions ils en rapportent !

Si demain l'Italie révolutionnaire chasse de la ville éternelle le Vicaire de Jésus-Christ, nous verrons peut-être l'Angleterre accueillir avec vénération l'auguste Pontife. Pie IX répondra à cette hospitalité en priant celle dont l'Église célèbre aujourd'hui la Conception Immaculée de ramener cette généreuse nation à la foi de ses pères, et de hâter, par son intercession, l'heure de ce retour. Le ciel, dans ses mystérieux desseins, ne réserve-t-il pas cette consolation au cœur de Pie IX abreuvé de tant d'amertumes !

JULES GONDON.

Paris le 18 décembre 1866.

ECCE HOMO.

(Voir page 217.)

II.

Nous trouverions matière à des reproches du même genre, mais aussi à plus d'un éloge dans la deuxième partie du livre, consacrée à ce que l'auteur appelle la législation du Christ. Nous ne pouvons que résumer en quelques traits rapides les quatorze chapitres où l'auteur nous expose ses vues sur cette question. La communauté chrétienne est fondée sur la parenté de tous les hommes entre eux. Le code de cette société est le sermon sur la montagne, que l'auteur compare au Deutéronome parmi les écrits juifs, et aux traités d'Épictète, de Marc Aurèle et de Sénèque parmi les moralistes profanes. Il ressemble aux derniers par les généralités philosophiques, " mais il est plus pratique ; il a en vue moins la vérité que la vertu." Ce discours admirable proclama l'égalité des hommes devant Dieu et leur fraternité sous un père commun, qui est Dieu. Les hommes font tous partie d'une

vaste république qui embrasse tous les pays. Le Christ, législateur de cette société, ne ressemble, sous ce rapport, à aucun autre avant ou après lui. " Au lieu de dresser une liste d'actions prescrites, permises et défendues, il voulut donner à ses disciples une règle au moyen de laquelle ils pourraient découvrir ce qui était bien ou mal; et comme la difficulté de découvrir ce qui est bien résulte généralement de l'égoïsme, et que nous nous conduisons ordinairement bien envers ceux pour qui nous avons de l'affection ou de la sympathie, Jésus-Christ vit que celui qui pourrait éprouver de la sympathie pour tous les hommes se conduirait bien à l'égard de tous." La nature de l'amour-propre et de *ce moi humain*, comme dit Paschal, est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi; mais, dans la république chrétienne, le premier devoir est le sacrifice de soi inspiré par la charité. De cette idée de la fraternité humaine, que le stoïcisme avait connue, mais n'avait pas su rendre féconde, le Christ va faire jaillir la loi fondamentale de sa société: la charité, l'amour mutuel. Encore un peu de temps, et saint Paul écrira à Philémon: " Reçois Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé." Et qu'on ne dise pas avec Schiller que la vertu du chrétien est une vertu mercenaire, car tout motif intéressé lui est interdit. C'est " pour l'amour de Dieu " qu'il doit faire le bien, et non en vue de la récompense. Cet amour doit tuer en lui toute passion mauvaise. " Non-seulement il est défendu d'assouvir tout désir déréglé, mais défendu d'avoir de pareils desirs; ils doivent être étouffés par l'enthousiasme de la vertu." Voilà le haut idéal de moralité dont a vécu le monde depuis Jésus-Christ. " Cet idéal est devenu universel, et, de nos jours, nul n'est réputé homme de bien qui ne s'en rapproche pas plus ou moins."

Le chrétien qui s'est pénétré de l'esprit du Christ *se sert de loi à lui-même*. L'auteur veut dire par là que la charité active qui l'anime devient le principe et la règle de toutes ses actions. Mais cette charité, pour combattre efficacement les autres passions, doit devenir une passion elle-même et s'élever jusqu'à l'enthousiasme; et c'est pourquoi l'amour enthousiaste de l'humanité est le grand ressort de la vertu chrétienne. " C'est l'amour de l'homme comme homme, de l'homme idéal dans chaque individu; c'est ce respect pour les êtres humains, dont nul n'est tout à fait dépourvu, s'exaltant et s'élevant jusqu'à l'enthousiasme." Ce feu sacré, apporté par Jésus-Christ, s'est depuis allumé dans le cœur d'une foule d'hommes, et les premiers chrétiens appelaient ces singulières ardeurs une effusion du Saint-Esprit. C'était le *Agion Pncuma* des Actes des Apôtres; on lui donnait encore le nom de *aga pè*. Nous protestons contre le sens profane donné aux paroles de l'Evangile et contre cette interprétation étroite de la morale chré

tienne. Jésus-Christ a enseigné d'autres vertus que l'amour de l'humanité, et il a donné à la morale une autre base que ce prétendu enthousiasme philanthropique qui, de sa nature, est un sentiment exceptionnel, et partant ne peut devenir l'objet d'un précepte universel. L'auteur abuse de ce mot, qui revient perpétuellement sous sa plume, et, dans son enthousiasme, il touche de bien près au ridicule. A l'entendre, " nul cœur n'est pur, s'il n'est passionné." De ce principe dangereux à la théorie développée par certains romans fameux : *que la passion sanctifie tout*, il n'y a qu'un pas, et ce pas est aisément franchi. " Nulle vertu n'est sûre, si elle n'est enthousiaste ;" nous craignons bien que ce ne soit, le contraire. Il nous semble aussi que l'auteur venait de lire madame Guyon et Molinos sur le *parfait amour* et l'*état contemplatif*, quand il a écrit ces lignes : " Il y a un enthousiasme qui " rend tout péché impossible, de même que l'amour passionné pour une " femme ou un patriotisme passionné rend une infidélité ou une tra- " hison impossible à tel homme à tel moment donné." Et ailleurs : " Faire une bonne action quelconque dans un but intéressé ou d'après " tout autre principe que le sentiment du devoir (moral sense), c'est " violer la loi fondamentale de Jésus-Christ." Dans un autre endroit, il dit encore : " L'enthousiasme pour l'humanité est la source de " toute action vertueuse et le plus sûr préservatif contre tous les vices. " Il fait naître en nous un implacable courroux contre tous ceux qui " font du mal à un être humain, une inimitié vengeresse contre les " tyrans, les oppresseurs, une haine vigoureuse contre le sophisme et la " superstition, une hostilité irréconciliable contre toute sorte d'impos- " ture... Cet enthousiasme est tout, et en son absence tout manque. " Ce qu'il dicte seul est bien." L'auteur n'en finit plus et continue d'exploiter ce qui lui paraît une idée neuve, comme un musicien qui a trouvé un motif favori se plaît à exécuter sur ce motif une série sans fin de variations.

Il se rapproche davantage de la vérité quand il écrit les paroles suivantes : " La grande découverte de Jésus-Christ est lui-même. A " l'humanité luttant contre ses passions et sa destinée, il dit : " Atta- " chez-vous à moi, toujours plus près à moi." Par là, dirions-nous en résumant la pensée de l'auteur, Jésus-Christ fit plus que montrer aux hommes le chemin de la vertu, il les entraîna après lui. Il trouva pour les âmes un moteur et un ressort que nul avant lui n'avait employé. Selon l'expression de Pascal : " Epictète aurait dit aux hommes : " Vous suivez un faux chemin, et voilà le vrai ;" mais il n'y aurait " pas mené." Tant il est vrai que la philosophie est impuissante sinon à enseigner, du moins à inspirer et à soutenir une vertu pure, sublime et désintéressée. L'auteur a un passage excellent où, par la comparai-

son du philosophe et du chrétien, il fait ressortir la supériorité du dernier et l'avantage de la morale chrétienne sur le code moral des philosophes : " Quel est l'homme de bien philosophe ? C'est celui qui " a considéré tous les objets et toutes les conséquences possibles des " actions des hommes. En premier lieu, il a découvert en lui-même " un principe de sympathie dont le développement exige qu'il prenne " en considération l'intérêt des autres hommes. La réflexion l'a amené " à voir que l'avantage d'un seul homme peut souvent entraîner un " dommage pour plusieurs autres ; il en a conclu qu'il est nécessaire " de se prescrire quelque règle de conduite systématique pour ne pas " tomber dans une pareille méprise, et, de cette manière, il est graduel- " lement arrivé à un système de morale. Voilà l'homme de bien " philosophe. Trouvons-nous le résultat satisfaisant ? Ne trouvons- " nous pas, au contraire, que sa vertu a un caractère languissant, triste, " morose et même dur ? Il fait le bien sans ardeur, sans promptitude " et sans zèle... Le principe de sa sympathie est faible et le raisonne- " ment l'a rendu plus faible encore... Il nous surprend parfois par des " traits d'immoralité, où il est entraîné à son insu et malgré lui par la " nature, qui n'est pas tenue en échec par un sens moral affermi et " sain. Sa vertu a des défaillances et des moments de lassitude. Il " se rend coupable de mainte faute légère, qu'il espère réparer par de " faciles œuvres de surrogation... On éprouve pour lui une estime " qui est mêlée de pitié. D'un autre côté, quel est l'homme qui in- " pire notre admiration et notre amour ? Comment, la plupart du " temps, les hommes deviennent-ils purs, généreux, humains ? Par " l'effet d'influences personnelles, mais non à l'aide de la logique." Par " l'effet de la grâce divine, dirait notre auteur, si le sens chrétien était " plus développé en lui ; mais la grâce est un de ces mots qui ont pour " lui " une saveur par trop théologique." Ajoutons que c'est l'homme " le plus naïvement épris des idées qu'il croit avoir découvertes. C'est " ainsi qu'il se croit le droit d'affirmer que la grande et principale inno- " vation de Jésus-Christ en morale consiste en ce qu'il remplaça la *morale* " *négative* des anciens et des Juifs par ce qu'il appelle la *morale positive*. " Jésus-Christ, nous dit-il, combattit constamment les idées des conser- " vateurs, qui, s'immobilisant dans le passé, faisaient consister presque " toute la morale dans les rites et les cérémonies légales, dans le " lavage " des coupes et des vases." Jésus-Christ regardait probablement " ces " hommes du même œil que Milton regardait ces versificateurs qui ne " savaient jamais si leurs vers avaient la mesure voulue avant d'avoir " compté les syllabes." Ce que Jésus-Christ demandait aux hommes, " c'étaient de bonnes œuvres. Ceux qu'il condamnait étaient ceux qui " n'avaient pas fait de bien, comme le prêtre et le lévite, qui avaient

manqué de charité ; le mauvais riche, qui n'avait pas secouru Lazare ; le serviteur, qui avait enfoui son talent. Lui-même, et le premier, il donna " l'exemple d'une vie entièrement dirigée par la passion de " l'humanité, et ce fut ainsi qu'il réalisa la prophétie qui annonçait " une ère de bonne volonté parmi les hommes." En inaugurant un système de " morale positive, Jésus-Christ *découvrit dans le monde " moral un nouveau continent.*" Tout ceci nous paraît plus spécieux que vrai. Il faut n'avoir pas lu l'Ancien Testament pour nier qu'il contienne une morale très-positive. Jésus-Christ s'empara des préceptes qui y étaient renfermés, les étendit et les généralisa, les compléta même, et élargit ainsi le cercle des devoirs. Il ne changea pas précisément la loi, mais le point d'appui de la morale, et donna aux âmes l'amour pour mobile au lieu de la crainte. L'auteur a raison de dire qu'il fit de la morale une *affaire de cœur*, et partant rendit inutiles les lois cérémonielles et le ritualisme des Juifs. Sa loi d'amour devait avoir aussi pour effet de changer les rapports de nation à nation. Les Juifs haïssaient leurs voisins, et Platon, dans le *Méneçène*, louait les Athéniens de leur aversion pour les étrangers. Plusieurs siècles plus tard, Juvénal exprimait son indignation à la pensée d'être coudoyé dans les rues de Rome par des Syriens et des Grecs. Mais Jésus-Christ a fait disparaître ce patriotisme exclusif et sauvage en faisant de tous les peuples un seul peuple.

Comme individus, les hommes ont atteint une supériorité morale inconnue avant la venue de Jésus-Christ. Celui qui s'est pénétré de son esprit, acquiert une " certaine délicatesse morale (moral sensitivity), une harmonie parfaite entre les désirs intérieurs et l'obligation extérieure ; ce que Jésus-Christ et les Apôtres appelaient du " nom de *sainteté*, état qui est attribué à la présence de l'Esprit saint " dans les âmes." " Avant Jésus-Christ il exista à peine deux hommes " à qui l'on pût appliquer le nom de *saint*. Depuis sa venue, il y a eu " à peine une ville où un siècle se soit écoulé sans produire des hommes " d'une élévation morale telle que leur présence a fait honte aux méchants, a rendu les gens de bien encore meilleurs et s'est fait sentir " parfois comme la présence de Dieu lui-même." Puisque Jésus-Christ attachait une si grande importance à la loi de la charité fondée sur la fraternité universelle, il était naturel qu'il avisât aux moyens d'en entretenir le souvenir toujours vivant parmi les membres de la communauté chrétienne, et cela fut l'origine de la cène, " qui exprime " sacramentellement l'union du genre humain, union qui n'a commencé " et qui ne subsiste qu'en Jésus-Christ."

Goethe, qui jugeait la question en poète plutôt qu'en théologien, trouvait que les protestants n'ont pas assez de sacrements, et, à tous

les points de vue, il avait raison. On sait ce qu'est devenue la cène pour les Eglises protestantes : une vide et insignifiante cérémonie, un rite dit symbolique, mais pratiquement dénué de sens, et qui n'a plus même l'effet accessoire et n'atteint plus le but secondaire que Jésus-Christ avait en vue, comme le dit l'auteur : " Quand les hommes de différentes nations et de conditions différentes s'asseyaient ensemble et recevaient pour ainsi dire des maïs de Dieu ce simple repas, il leur rappelait, de la manière la plus expressive, leurs communs besoins et leur condition commune de pensionnaires de la libéralité du Père universel." Il est à regretter que l'auteur, en traitant ce grave sujet, se soit permis des expressions entachées de mauvais goût, pour ne pas dire pleines d'irrévérence, telles que les suivantes : " La cène était un dîner de club ;" et plus loin : " Dieu et le Christ sont membres de ce club." Si l'intention de l'auteur eût été de tourner en ridicule ce qui est un dogme auguste et vénérable pour une foule de chrétiens, il n'aurait pas employé un autre langage. Il continue en ces termes : " Jésus-Christ ordonna à ses disciples de considérer le pain qu'ils mangeaient comme son corps et le vin qu'ils buvaient comme son sang. Puis il ajoutait, dans un discours reproduit par saint Jean : Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous." Il est facile, dit l'auteur qui est toujours prêt à trouver une interprétation ingénieuse, sinon vraie, " il est facile de voir ce que Jésus-Christ voulait dire par la vie. " La vie est la santé de l'âme, c'est l'état qui résulte nécessairement de la vertu." Voilà bien le triomphe de la méthode fantaisiste. L'auteur tire des paroles du Christ non pas ce qui y est contenu, mais ce qu'il lui plaît d'y voir, et il veut voir une métaphore insignifiante et vide dans des mots qui renfermaient un sens aussi littéral et aussi profond qu'il est glorieux et consolant pour les fidèles. Déjà avant lui Strauss et Schenkel s'étaient sentis embarrassés par ce discours fameux rapporté par la plume fidèle de saint Jean. L'un, pour se tirer de la difficulté, a voulu y voir " une sorte de contre-partie spirituelle de l'institution charnelle de la cène, et l'autre nous déclare qu'il considère ce discours simplement comme une *interprétation ultérieure* de la cène." L'Eglise catholique, qui ne cherche pas à faire violence au texte et qui d'ailleurs s'appuie sur la tradition, a pris les paroles du Sauveur dans leur sens littéral et naturel ; elle enseigne que Jésus-Christ a voulu véritablement devenir l'aliment des âmes des fidèles et qu'il communique une vie spirituelle à ceux qui se repaissent de sa chair et de son sang.

Si dans ce cas, nous reprochons à l'auteur de n'avoir pas su ou pas voulu comprendre la portée et la vraie signification des paroles divines,

ailleurs, nous serions tentés de trouver qu'il a dénaturé, en l'exagérant, la portée de l'enseignement moral de Jésus-Christ. Les sept derniers chapitres de son livre sont consacrés à des commentaires sur la législation chrétienne et sur les divers préceptes qui y sont expressément ou virtuellement renfermés. Dans le chapitre intitulé *la Loi de philanthropie*, il nous assure que, parmi les commandements que le Sauveur donna à ses disciples, il insista surtout sur les deux suivants : 1o. soulager les hommes dans leur détresse et leurs besoins physiques, ce qui fut, en effet, une des formes les plus saillantes de la charité dans les premiers âges chrétiens ; 2o. augmenter le nombre des fidèles. Afin d'amener de nouveaux membres au sein de l'Église, ils devaient, selon la parabole fameuse, aller par les carrefours, c'est-à-dire s'adresser aux classes les plus délaissées et les plus dépravées de la société et travailler à les améliorer, à les convertir. Le Christ lui-même avait donné l'exemple, en recherchant de préférence la société des pauvres et des misérables, " des publicains et des pécheurs." Par une coïncidence remarquable, mais qui n'a rien de bien étonnant, il s'est trouvé qu'au moment où l'auteur anglais écrivait ces lignes, un autre biographe de Jésus-Christ lui faisait écho par ces paroles : " Pour moi, le messianisme véritable n'est autre chose que l'émancipation des pauvres et la fraternité élevée jusqu'à la divinisation.... Jésus-Christ était un révolutionnaire social ! * " Quelque soit le sens que l'on veut prêter à ces mots, et nous ne croyons pas qu'ils puissent compter un sens chrétien, nous protestons contre l'application qui en est faite au Sauveur. Nous ne voulons pour lui

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

S'il fallait en croire l'auteur anglais, toute l'économie sociale moderne se retrouverait presque dans l'Évangile. Nous avouons qu'il nous faudrait un grand effort d'imagination pour y voir les théories de Jérémie Bentham, d'Adam Smith et autres économistes telles que l'auteur les formule et les développe, il est vrai, dans un noble et chaleureux langage. Mais ce qui nous répugne surtout, c'est d'entendre dire de Jésus-Christ que c'était un révolutionnaire et un philanthrope, car il était beaucoup mieux que tout cela. Il serait vrai de dire, en général, que le progrès moderne est né de l'esprit de Jésus comme une plante naît d'un grain confié au sein de la terre ; que l'affranchissement des esclaves, la réhabilitation et l'ennoblissement de la femme, † l'adoucis-

* *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, par M. de Pressensé. Paris, 1866.

† L'auteur dit quelque part à ce sujet : " L'histoire de Madeleine est un nouveau point de départ dans l'histoire de la femme. La figure de Madeleine aux

sement progressif des mœurs, et toute notre philanthropie moderne, ont eu leur point de départ dans l'Évangile et sont le développement logique des principes divins que Jésus déposa comme un levain dans la conscience de l'humanité régénérée.—Il nous serait facile de glaner dans ce livre plus d'une pensée vraie ou ingénieuse : nous n'en pouvons citer qu'un petit nombre. Parlant de la loi d'édification qui prescrit de donner le bon exemple et de porter les autres hommes à l'amour de Dieu, il fait observer avec raison que l'Église n'est pas seulement une *sœur de charité* et le christianisme seulement une société de bienfaisance et de secours mutuels. C'est aussi une société de réforme, il dirait même un pénitencier. La tâche de l'Église consiste en partie à déraciner le mal, à lutter contre lui, et c'est en ce sens que Jésus-Christ a dit : " Je ne viens pas apporter la paix, mais la guerre." Burke, dans sa haine contre les principes révolutionnaires, exprimait le souhait que la guerre entre la France et l'Angleterre pût durer longtemps. Souhait horrible, mais logique à son point de vue. De même le principe chrétien veut que le bien-être physique soit sacrifié si la santé de l'âme doit en souffrir, il veut qu'on ne regarde ni aux tortures de la mort ni à l'effusion du sang pour sauver l'âme de la souillure de l'erreur et du péché. Ce fut ce principe perverti et mal compris, trop souvent, qui donna naissance aux guerres de religion et aux auto-da-fé, ces derniers ayant pour but "*de réduire le cerveau brouillon d'un hérétique en cendres orthodoxes.*" Conséquence dont à notre grand étonnement l'auteur ne paraît point trop s'épouvanter. Le chapitre sur la loi de miséricorde contient cette fine observation : " Les anciens n'avaient pas assez de justice pour avoir de la miséricorde : celle-ci est " la forme la plus complète et la plus mûre de la justice." A la place de la répression insensible et sauvage, Jésus-Christ a inauguré le règne de la loi tempérée par la clémence et la pitié. Depuis sa venue, le devoir de punir est devenu un devoir pénible, et le but du châtement est bien moins la vengeance à tirer du crime que la guérison morale du criminel. C'est encore et seulement au législateur des chrétiens que le monde doit le sublime précepte du pardon des injures. Le monde ancien avait là-dessus des idées bien différentes des nôtres. Sur la tombe de Sylla on écrivait : " Nul n'a fait plus de bien à ses amis et plus de mal à ses ennemis." Cicéron, philosophe et de mœurs douces n'en datait pas moins une lettre du 560e jour après l'échauffourée de Bovillæ où périt Clodius, et César, qui fut clément par nature plutôt

par le contraste d'une manière frappante avec la Vénus de la statuaire grecque." Ce sont en effet deux mondes mis en regard, et, pour le dire en passant, on sait ce que la poésie moderne doit à la conception chrétienne de l'*idéal féminin*.

que par principe moral, comprit que la clémence était la meilleure des politiques. Quelques philosophes, il est vrai, avaient commencé à voir qu'il y avait de la dignité et de la beauté dans le pardon, et ils allaient jusqu'à le conseiller comme une de ces vertus de surrogation " qui élèvent les hommes à la hauteur des dieux." Mais pour le disciple de Jésus-Christ, le pardon des injures est devenu obligatoire, et aux yeux du monde, c'est encore aujourd'hui la vertu chrétienne par excellence. L'auteur a-t-il raison de nous dire dans le même chapitre que Jésus mourant exclut de son pardon ses ennemis personnels, les Phariséens; ces comédiens hypocrites qui ne pratiquaient que " *la petite morale ennemie de la grande?*" Nous ne le pensons pas, et il paraît certain que tous les ennemis de Jésus-Christ furent compris dans cette amnistie sublime tombée de la croix. " Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font."

Le livre se termine par un résumé sommaire et quelques réflexions générales dont nous ne citerons que les suivantes : " L'Eglise fondée par Jésus-Christ a duré près de deux mille ans, et loin d'être languissante et semblable à un débris épargné par la tolérance des amis du passé, elle déploie une vigueur étonnante et une aptitude singulière à s'adapter à des conditions nouvelles; et dans toutes les transformations qu'elle subit, elle demeure visiblement la même institution toujours inspirée par l'esprit universel et impérissable de son fondateur. La fondation d'une institution aussi vitale, aussi durable et aussi universelle est un fait sans analogue dans l'histoire... La nouvelle Jérusalem n'a point été bâtie de main d'homme, elle est descendue du ciel, elle vient de Dieu!" A ces paroles, qui contiennent un aveu précieux, mais incomplet, nous ajouterons l'observation du docteur Dollinger : " Le fils d'un pauvre charpentier et ses douze pêcheurs galiléens devaient opérer la révolution la plus étonnante qu'ait encore vu le monde*." Nous pourrions citer encore le mot de Pascal : " La seule religion contre nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été †."

Il y a beaucoup d'excellentes choses dans ce livre où nous en avons trouvé tant à blâmer. La tendance de cette nouvelle biographie de Jésus-Christ comme de celles qui ont paru récemment ailleurs, est d'en faire un personnage historique et réel, de lui restituer sa vraie place dans les annales du genre humain, et de dégager sa figure des nuages dont l'avait obscurcie une critique présomptueuse et téméraire. Nous nous félicitons de ce résultat, qui est un grand progrès si on le

* *Les premiers âges de l'Eglise*, ch. I.

† *Pensées de Pascal*, art. XVI.

compare aux conclusions bien différentes de certaines écoles allemandes. La vérité nous oblige de dire, néanmoins, que dans le livre de l'auteur anglais nous ne trouvons pas tout à fait le Christ de l'Évangile. Comme on l'a pu voir, ce Christ auquel il prête des sentiments que le Sauveur n'a pu éprouver, qui sont indignes de lui et auxquels le texte sacré ne fait aucune allusion, ce Christ, disons-nous, retombe bien au-dessous du Christ idéal et réel à la fois que nous sommes habitués à contempler et à adorer. Nous pouvons ajouter aussi que dans les écrits ascétiques chrétiens, dans les traités de saint François de Sales, dans les *Élévations* de Bossuet, dans les Sermons de Bourdaloue et de maint autre, les catholiques ont depuis longtemps déjà un portrait de Jésus-Christ aussi finement esquissé, étudié avec autant d'observation pénétrante et de profondeur, mais en même temps plus complet et plus fidèle, plus propre à exciter leur piété, à provoquer leur admiration et leur amour. Sachons gré à l'auteur, néanmoins, de ce qu'il a fait à cette intention et surtout de ce qu'il a voulu faire. Nous ne pouvons dire qu'il se soit élevé tout à fait à la hauteur de sa tâche ; mais nous aimons à croire que c'est un sentiment filial et chrétien qui lui a fait entreprendre de tracer d'une main novice et parfois inhabile le portrait de la figure mystérieuse et adorable du Christ, figure imposante et douce, divine et humaine à la fois, que nous ne saurions comprendre, mais que nous ne pouvons jamais assez contempler, ni jamais trop aimer.

—*Le Correspondant.*

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir pages 177, 283 et 371.)

4ÈME CONFÉRENCE—23 DÉCEMBRE 1866.

DE LA PATERNITÉ.

Messieurs,

J'ai achevé ce que je devais dire de la société conjugale ; et malgré la fatigue contre laquelle j'ai dû lutter dimanche, grâce à Dieu et grâce à vous, j'ai pu aller jusqu'au bout de ce sujet capital. Nous l'avons envisagé, il vous en souvient, sous les deux aspects de tous les sujets

humains, l'aspect positif et l'aspect négatif, l'aspect de la lumière et l'aspect des ténèbres. — Nous avons vu, dans la lumière du Dieu créateur et rédempteur, cette société conjugale constituée dans l'amour du côté de la terre et du côté du ciel; dans l'amour parfait, tendre, chaste de l'homme et de sa compagne; dans l'amour surnaturel, reflété et participé tout ensemble, du Christ et de son Eglise. De ces deux amours assemblés en un seul nous avons déduit sans effort les deux lois principales de la société conjugale; l'unité et l'indissolubilité. Passant ensuite à l'élément négatif, tel que les défaillances et la perversité de l'homme l'ont créé à travers les siècles, nous avons dit: "Le mal de la société conjugale, la violation de ses lois et la perversion de son idée, c'est qu'on l'a isolée tout à la fois du cœur et de la religion. On a voulu un mariage sans amour et sans Dieu."

J'ai maintenant à compléter la notion de la société conjugale en vous parlant de la paternité.

Messieurs, la société conjugale trouve en elle-même sa première fin. Cette fin que j'ai nommée *intrinsèque*, c'est l'amour personnel et chrétien des deux époux; c'est la parfaite union qui s'établit entre eux. Quand l'amour est vrai, quand il est profond et pur, il n'a pas d'autre fin que lui-même: on aime pour aimer et tout est là. — Mais il est une fin *extrinsèque* de la société conjugale, non moins capitale et non moins essentielle que la première: la reproduction de l'individu et la propagation de l'espèce, ce sont ces deux termes harmonieusement unis l'un à l'autre, qui consacrent la paternité comme l'acte le plus élevé de la vie humaine dans l'ordre naturel. Nous allons les étudier tour à tour.

Mais avant de recommencer, laissez-moi me recueillir un instant avec vous; laissez-moi me souvenir, moi fils des apôtres et envoyé de Jésus-Christ, de la grande parole que l'apôtre saint Paul laissa tomber un jour sur le christianisme au berceau: "Je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui procède toute paternité au ciel et sur la terre. *Flecto genua mea ad Patrem Domini Nostri Jesu-Christi, ex quo omnis paternitas in caelis et in terra nominatur.*" Eh bien, moi aussi je fléchis les genoux, j'incline ma pensée et j'abîme mon âme devant cette paternité qui est à la fois le principe et le terme de la paternité humaine, dont je vais essayer de bégayer les obligations, la gloire, la félicité.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PATERNITÉ, MOYEN DE REPRODUCTION DE L'INDIVIDU.

Je vous disais, messieurs, qu'en entrant dans ce monde, l'homme se trouve en face de deux lois mystérieuses qui dominent tout son avenir: la loi des sexes et la loi de la mort.

La loi des sexes, nous avons vu comment l'homme en triomphe et comment il en fait une loi d'honneur et de félicité dans la société conjugale. Mais la loi des sexes était dans la nature ; la loi de la mort est une suite du péché. Aussi contre la mort toute la nature et toute la personne de l'homme se révoltent. Ah ! pour ma part, je ne sais que des esprits gâtés par un long abus du sophisme ou bien par l'immoralité, qui puissent envisager de sang-froid la mort et le néant. L'homme resté droit a faim et soif d'immortalité. Dieu lui promet une immortalité par-delà la tombe dans le monde éternel, l'immortalité de son âme d'abord ; et puis plus tard, dans le dernier des jours, *in novissimo die*, l'immortalité de son corps surgissant, lui aussi, de la nuit du tombeau. Mais ce n'est pas assez. Il ne lui suffit pas d'être immortel dans les siècles futurs, il veut être immortel dans le siècle présent. Il le sera par la paternité.

Dans la plénitude de sa vie et de ses forces, dans la maturité de sa raison et de son cœur, l'homme s'est mesuré en esprit avec la mort, et il s'est dit : " C'est bien, je la vaincrai ! J'ouvrirai dans mon sang une source de vie, et dans mon sang je donnerai mon âme, et avec mon âme je léguerai mes œuvres. J'agirai encore parmi les hommes, et j'habiterai à jamais sur la terre des vivants."

C'est le triple triomphe de la paternité sur la mort, par son *sang*, par son *âme*, par son *œuvre*.

I. Et d'abord, le père donne son *sang*, et avec lui la vie physique, dont le sang, est le principe et la base.

Avez-vous vu, messieurs, dans ces antiques forêts, un vieux chêne s'incliner sous le poids des siècles et prêt à s'écrouler en poussière ? Avant la catastrophe, il l'a prévu, ce semble, dans ces sûrs instincts de la nature, et il a semé à l'entour de lui, remplis de sa sève et ivres de sa vie, de jeunes et puissants rejetons. L'homme aussi peut mourir. L'arbre fléchit sous le poids de ses siècles paisibles ; l'homme, moins fortuné, sous le fardeau de ses années courtes et tourmentées. Mais il a fait aussi deux parts de sa substance : il laissera l'une s'affaïsser dans la mort et se flétrir dans la tombe, et il verra l'autre se relever dans la vie et s'en aller vers l'avenir. C'est bien sa chair qui a reverdi et refleurie dans cette chair ; ce sont bien ses os rajeunis qui la portent ; c'est son sang qui coule et qui bat dans ces veines, et c'est son cœur qui revit dans ce cœur. Tu peux maintenant creuser des rides à mon front, ô vieillesse ! tu peux blanchir ma tête sous ce souffle si triste et si froid qui vient de la région des tombeaux ; tu peux me pousser, silencieux et courbé, sur cette pente qu'on ne remonte pas ! J'ai vaincu la mort par la paternité, et j'ai brisé son dard dans la main de mes fils ! *Ubi est, mors, victoria tua ? Ubi stimulus tuus ?* O mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ?

II. Mais ce n'est pas seulement le corps du père, c'est son *âme*, en un sens, qui revit dans ses fils.

De tous les mystères que nous portons en nous, l'un de ceux que la science a le moins pénétrés et que la révélation elle-même a le moins dévoilés, c'est celui de la génération humaine : un voile sacré couvre le berceau de la vie. J'imiterai la réserve de l'Église dans ces problèmes où le génie de ses plus illustres docteurs est resté hésitant ; et, laissant à Dieu son secret, je me contenterai d'affirmer le mystère. Ce fait, que l'on constate, mais que l'on n'explique pas, le voici : le fils porte l'empreinte du moral de son père ; il n'est pas seulement une dérivation de sa chair et de ses os, il est encore une dérivation de son âme.

Il me semble ici entrevoir un rayon du mystère. Saint Thomas d'Aquin nous enseigne quelque part * que le fils est mû à l'existence par l'âme du père. — Le principe de la vie est unique dans l'homme, et c'est l'âme elle-même ; selon la belle formule des scolastiques, l'âme est la *forme du corps*. L'acte de la paternité est donc un acte de l'âme. L'âme y est tout entière ; elle s'y donne, dans l'amour, de l'époux à l'épouse, de l'épouse à l'époux : et descendant, par la paternité, cette pente glorieuse, elle s'y donne des parents à l'enfant. Les parents ont, pour ainsi parlé, façonné avec leur âme le corps de leur enfant ; et quand du sein de Dieu, à l'appel du père, une âme tombe dans ce moule sacré, elle y trouve des plis et des replis préparés pour la recevoir, et je ne sais quelles circonvolutions de la matière où sont tracés déjà, dans une certaine mesure les linéaments de l'esprit. Arrière donc le matérialisme qui nie l'action de l'âme et jusqu'à son existence ! mais arrière aussi le spiritualisme exclusif et insensé qui méconnaît l'étroite liaison des deux substances et la légitime influence du corps sur l'âme ! *Et genuit Adam ad imaginem et similitudinem suam* : Et Adam a engendré à son image et à sa ressemblance. Les parents ont transmis à leurs fils avec l'image de leur face quelque chose de la ressemblance de leur âme ; avec leur tempérament physique, quelque chose de leur tempérament moral ; et l'œuvre d'assimilation qui sera poursuivie par l'éducation a pris son point de départ dans la paternité elle-même.

Voici donc un homme qui revit à la fois dans son corps et dans son âme, et qui va poursuivre son œuvre.

Ici avant de montrer le père transmettant à son fils son *œuvre*, le R. P. Hyacinthe a tiré de cette notion de la paternité une première conclusion morale : la loi de la *dignité*.

Toute morale sensée découle d'un dogme. J'ai exposé le dogme de

* Est quæquam motio ab animâ patris. (*De Malo*, p. IV, a. VI.)

la paternité, et voici qu'une première loi morale en jaillit aussitôt : — Pour être père, il faut en être digne.

Voilà qu'à nous autres, pères des âmes, prêtres dans l'ordre surnaturel et divin, on nous dit de la part du ciel : "Nul ne doit ambitionner cet honneur s'il n'y est appelé comme Aaron *." Et je ne pourrais pas vous renvoyer cette austère parole à vous, prêtres de la famille, père des corps et des âmes aussi dans l'ordre naturel et humain ! N'ambitionnez pas cet honneur, si vous n'y êtes point appelés ; ne vous arroyez pas ces hautes fonctions, si vous n'en êtes pas dignes !

Adolescent, vous en serez digne un jour ; mais vous ne l'êtes pas encore. Ne pensez pas que la paternité soit une chose vulgaire, un moyen et non une fin, et qu'on puisse la jeter à un enfant comme une défense étrangère, comme un bouclier d'emprunt contre les dangers du jeune âge ! Il faut savoir attendre dans les veilles du travail et de la chasteté ; et quand vous aurez élevé jusqu'à sa maturité la grande nature humaine que vous portez en vous, alors vous pourrez songer à la transmettre !

Et vous, jeune homme, vous étiez digne peut-être, mais vous ne l'êtes plus ! Qu'avez-vous fait de l'intégrité de la nature humaine ? Qu'avez-vous fait de ces deux éléments de la paternité, la santé du corps et la santé de l'âme † ? Ah ! je le disais tout à l'heure, notre sang est en nous, mais il n'est pas à nous ; le mien est à mes ancêtres dans le passé ; le vôtre est à vos descendants dans l'avenir. C'est un dépôt, *depositum custodi*, un dépôt plus sacré que les dépôts de l'or. Eh bien, vous n'avez pas su garder le dépôt du sang, le dépôt de la paternité ; vous ne pouvez pas léguer à vos fils la sève appauvrie ou le poison fatal qui coule dans vos veines !... Il est un sang de l'âme, *sanguis quidam animæ*, dit saint Augustin ; le sang des principes dans l'intelligence et le sang des vertus dans la volonté. Ce sang de l'âme, vous l'avez dispersé dans les débauches du scepticisme, comme le sang du corps dans les débauches de l'immoralité. Vous n'avez plus l'énergie du vrai, vous n'avez même pas l'énergie du faux. Impuissant à nier le christianisme comme à l'affirmer, mais vous consumant dans la stérile volupté du doute, triste eunuque de l'ordre intellectuel et moral, quoi ! vous voudriez être père, et vous n'avez plus en vous la semence divine qui fait les hommes !

Semen est verbum Dei

Après avoir ainsi déduit les deux premiers caractères de la paternité

* Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron. (Hebr. v. 4.)

† Mens sana in corpore sano.

la loi de *dignité*, le R. P. Hyacinthe, poursuivant son discours, a abordé le troisième caractère, l'immortalité dans les *œuvres*.

III. Tout homme a une œuvre à faire ici-bas, une œuvre de l'intelligence ou une œuvre des mains, et il y a de l'intelligence jusque dans le labeur des mains : *In intellectibus manuum suarum*, dit la sainte Écriture. Et quand l'homme a compris cette profonde et noble loi du travail, il ne s'y soumet plus par nécessité, dans la vue d'une rétribution, dans l'espoir d'une aisance ou d'une fortune à acquérir ; tout cela, sans doute, a son poids légitime et puissant dans ses conseils ; mais l'attrait du travail est encore autre chose. Je disais tout à l'heure que l'amour, en un sens, est le but de l'amour ; j'en dirai autant du travail. L'homme aime le travail pour le travail ; il s'attache à son œuvre pour cette œuvre elle-même et pour les résultats directs et immédiats qui doivent en sortir. — C'est l'agriculteur, le premier des ouvriers humains, celui qui a le mieux conservé l'héritage et le travail d'Adam sur la terre : *Homo agricola ego sum, quoniam Adam exemplum meum ab adolescentiâ meâ*. Il a regardé la terre à travers les épines et les ronces, dans sa laideur apparente et dans sa beauté cachée, et il lui a dit : " Je t'aime ! Sois mon épouse, je te donnerai mes sueurs et tu me donneras tes fruits, et je tirerai de toi la fécondité du genre humain." Il aime donc la terre pour elle et pour ses fruits ; il aime ses champs pour ses champs, pour la belle moisson d'or qui les couvre en été ; il aime ses vignes pour les pampres abondants et féconds de l'automne, et pour le vin nouveau qui réjouit le cœur de l'homme ; ses arbres qu'il plante et à l'ombre desquels il ne s'assoira pas, il les aime pour eux-mêmes et pour ses enfants, et pour les enfants de ses enfants, sur qui s'étendront leurs rameaux. — Le commerçant et l'industriel s'attachent à leur commerce et à leur industrie, comme le laboureur à sa terre, ils prennent cœur à ces merveilleux produits qu'ils créent ou qu'ils échangent ; ils aiment leur travail et jusqu'à l'outil, jusqu'à l'instrument qui les sert ; les labeurs de leurs jours et les veilles de leurs nuits ; les angoisses de leur jeunesse incertaine et les triomphes de leur âge mûr. Enfin il en est de même du travail, sous quelque forme et dans quelque sphère qu'il s'exerce : c'est le magistrat qui rend la justice par respect pour la justice ; c'est le philosophe qui recherche la vérité par amour pour la vérité ; c'est l'artiste qui exprime la beauté par passion pour la beauté.

Aussi est-ce le désir légitime et profond du père de famille de voir l'œuvre à laquelle il a voué sa vie, passer à ses enfants et se continuer par eux ; et telle est en effet la coutume des sociétés stables, tout à la fois traditionnelles et progressives, lorsqu'elles ne sont pas encore entrées dans la grande crise que nous traversons, ou lorsqu'elles en sont déjà sorties. Si donc il ne saurait en être toujours ainsi parmi nous.

c'est aux circonstances qu'il le faut attribuer ; la nature humaine n'a pas changé, et quand le père ne peut léguer son œuvre dans sa forme précise, il tient à la léguer du moins dans ses grandes traditions de probité et d'honneur, de patriotisme et de religion, qui s'attachent à sa fortune et à son nom. Quand il a fait cela, un homme peut mourir ; car il a associé dans un solide faisceau les deux créations les plus chères de sa vie : son œuvre et son fils ; il s'est fait à lui-même une véritable immortalité sur la terre ; et de l'immortalité dont il jouira là-haut, parmi les hommes élus, dans le sein de Dieu, il sourira à sa race avec un doux et saint orgueil, et il la bénira, comme Jéhovah, jusqu'à la troisième, à la quatrième et à la millième génération.

En terminant ainsi ce qu'il avait à dire du rôle individuel de la paternité, le R. P. Hyacinthe a signalé, dans les considérations qui précèdent, l'origine de l'autorité perpétuelle du père sur ses enfants.

Un illustre penseur l'a dit : " L'enfant est toujours mineur devant la nature, même quand il est majeur devant l'État ; et l'autorité paternelle est essentiellement perpétuelle." En un sens, l'enfant est majeur du jour où il atteint la plénitude de l'âge de raison ; il a dès lors le sens du juste et de l'injuste, il est libre et responsable, il relève de la conscience et de Dieu. Mais si l'homme est essentiellement libre en tant qu'être personnel et comme homme, il est essentiellement soumis en tant qu'être produit et comme fils. Et de même que la statue, le tableau, l'harmonie musicale, le livre inspiré, s'ils avaient une âme, se rapporteraient incessamment à l'âme créatrice dont ils ont jailli dans une heure de génie, d'angoisse et de volupté ; de même aussi le fils de l'homme, s'il a une âme de fils, eût-il un front chauve, eût-il des cheveux blancs, il inclinera ses cheveux blancs et son front chauve, dans le respect, dans l'amour et dans l'obéissance, devant le front à jamais vénéré de celui dont il tient et son être et sa vie !

DEUXIÈME PARTIE.

LA PATERNITÉ, MOYEN DE PROPAGATION DE L'ESPÈCE HUMAINE.

En quittant la sphère individuelle, déjà si grande, pour passer dans la sphère sociale, plus grande encore, le R. P. Hyacinthe a salué la paternité se dépouillant de ce qu'elle avait d'étroit et presque d'égoïste. Le père, ici, n'est plus seulement le créateur de son fils, mais le créateur du genre humain.

I. On nous dit chaque jour dans la fausse science : " Mais que fait votre Dieu ? Nulle part, dans la nature, nous ne rencontrons son action personnelle, mais seulement des lois calmes, solennelles et immuables comme la nécessité." Eh bien, c'est vrai ! Depuis qu'il a placé

l'homme comme son lieutenant sur ce globe, Dieu s'est retiré du champ de l'action directe et personnelle. Il s'est reposé, comme dans un trône, dans la majesté et dans l'immobilité de ces lois qui le cachent si bien aux superbes et qui le révèlent si clairement, si divinement aux vrais penseurs et aux vrais croyants. *Requievit ab universo opere quod patrat.* — Dieu a créé l'homme, mais il a laissé à l'homme cette gloire d'achever la plus grande de ses œuvres et de créer le genre humain. “ Il les a créés homme et femme, dit l'historien sacré, et il les a bénis, et il leur a dit : — Croissez et multipliez, et remplissez la terre ; soumettez-la à votre empire, et dominez sur elle sur tous les êtres qui la peuplent.”

Crescite et multiplicamini, et replete terram... Croissez, multipliez et remplissez la terre !... C'est cette grande parole que les époux entendent résonner au fond de leur amour, quand ils sont assez intelligents et assez purs pour pénétrer le secret de cet amour. Ce n'est plus un amour individuel, c'est un amour humanitaire ; ce n'est plus un foyer seulement, ce cher et doux foyer qu'il s'agit de peupler ; c'est le globe : *replete terram*. Ce n'est plus une famille particulière qu'ils songent à créer ; c'est le genre humain tout entier. Ils entendent cette voix dans leur pensée et dans leur cœur, et ils en recueillent l'écho ; ils s'exaltent et s'enivrent saintement ; ils se sentent les prêtres du genre humain ! — J'ai dit que le mariage était un sacerdoce ; je ne suis pas près de me rétracter ; c'est le vrai sacerdoce de l'ordre naturel, et je soupçonne même que sans le péché de notre premier père, il eût été le seul. — Ils se sentent donc prêtres, et ils le sont : ils regardent en haut, comme le prêtre à l'autel, en haut vers Jéhovah, le père de toute créature ; en haut, dans les splendeurs de la foi et dans les splendeurs de la raison aussi. Car la raison de l'homme, quoi qu'on en puisse dire, c'est le reflet direct et vivant de la raison de Dieu ; car les idées qui la peuplent et qui l'éclairent, ce sont, comme l'a si bien dit saint Augustin, des formes royales et des rayons des choses qui sont dans l'intelligence éternelle. *Ideæ sunt formæ quædam principales et rationes rerum quæ in intelligentia divina continentur.* Eh bien, dans leur raison d'homme et dans leur foi de chrétiens, dans ces formes royales et dans ces clartés divines, les deux époux contemplant l'une des plus sublimes et des plus lumineuses, l'idée de la nature humaine, et ils s'écrient : “ Mon Dieu ! envoie-nous cette idée ! ” et comme Tobie et Sara, au crépuscule de leur chastes noces, agenouillés devant le lit nuptial, murmuraient ce cantique que les saintes Écritures nous ont conservé, les deux époux de l'humanité, les deux époux de l'Israël nouveau murmurent aussi : “ Seigneur, Dieu de nos pères, que les cieux et la terre te bénissent, et la mer, et les fleuves, et les grandes sources des eaux ! Que tout ce qui vit et tout

ce qui se meut au sein de la création célèbre tes louanges, Père, Auteur de la vie ! Et qu'il sorte de nous une postérité sainte qui chante ton saint nom dans les siècles des siècles !"

II. Le R. P. Hyacinthe a suivi cette propagation du genre humain par la paternité dans la forme spéciale qu'elle revêt comme propagation d'une nation.

Le vaste corps de l'humanité a des membres et des organes : ce sont les races et les patries. Les races humaines, les nationalités, sont d'institution divine. Je sais bien que le droit de l'homme est venu depuis, et, parce que c'est un droit, je le respecte : droit de l'histoire, droit des guerres et des traités ; mais enfin, derrière tous ces droits, il en est un autre, le droit de Dieu ! Le droit d'un même sang qui coule dans les mêmes veines, le droit d'une même langue qui retentit sur les mêmes lèvres, le droit des mêmes idées et des mêmes mœurs, le droit des mêmes amours, et s'il le faut, des mêmes haines. Il y a eu une race typique en qui Dieu parlait à tous les peuples : " Souviens-toi, Israël, des jours anciens," race vieille comme le monde, et qui dure encore, robuste et résistante comme le rocher du Sinaï où elle est née, comme le flanc du vieux patriarche nonagénaire où elle a été portée : " Souviens-toi, ô Israël, quand le Seigneur divisait les nations ; *Quando dividebat altissimus gentes...* quand le Seigneur séparait les fils d'Adam : *Quando separabat filios Adam...* quand il établissait lui-même les frontières et les limites des peuples, et qu'il faisait de toi la nation de son choix." *Constituit terminos populorum : Jacob funiculus hæreditatis ejus...*

Malheur sans doute au patriotisme qui se sépare de l'humanité, qui est antihumanitaire ; mais malheur aussi à l'humanitarisme qui se sépare de son pays et qui est antipatriotique ! C'est dans sa race surtout, c'est dans son sang et dans sa langue qu'il faut aimer le genre humain.

O époux, ô grands époux, époux idéaux, époux chrétiens, vous n'êtes pas seulement à l'autel du genre humain, vous êtes à l'autel de la patrie ! C'est une patrie qu'il s'agit de continuer ; et puisque, Français, je parle à des Français, c'est la France, notre grande et chère France, qu'il s'agit de dilater, d'élever, s'il est possible, ou tout au moins de ne pas abaisser !

Ah ! messieurs, je vois surgir ici une nouvelle loi, la loi de la fécondité.

J'entends dire qu'il est des races qui croissent, et qu'il en est d'autres qui décroissent, ou tout au moins qui restent stationnaires. J'entends dire cela dans le langage le plus éloquent de tous en fait de démonstration, dans le langage des chiffres ; et ce langage est navrant cette fois, parce que la race qui décroît on dit que c'est la nôtre, on dit que c'est

la France ! Je ne suis pas de ceux qui placent la force d'un pays dans la faiblesse de ses voisins, vieille politique païenne que tous les chrétiens auraient dû répudier. Mais ce que je veux, c'est que mon pays ne s'abaisse pas quand les autres s'élèvent. Ce que je veux, c'est qu'aux jours de la paix, en regardant sa féconde charrue, la France trouve sans les chercher des bras qui la soulèvent et fertilisent ses champs ; c'est qu'aux heures terribles et glorieuses où la guerre éclate, sans abandonner sa charrue, sans fermer à ses flancs ces blessures pacifiques d'où s'écoulent la richesse et la vie, la France trouve d'autres bras pour sa vaillante épée pour la porter droite et fière, et pour en frapper ses ennemis ! Ce que je veux quand je regarde au dehors.... De l'Allemagne je ne dirai plus rien, j'en ai déjà parlé ; je ne parlerai pas non plus de la Russie, qui est en train de conquérir la haute Asie, et qui bientôt peut-être dominera la Chine, à l'extrême Orient ;... mais de l'autre côté du détroit, la noble race anglo-saxonne, l'une des plus nobles qui soient au monde, quand je la regarde, je ne veux pas rougir. Je ne compte pas ses provinces et ses colonies, je ne m'arrête pas aux détails ; mais un vaste empire dans les Indes ! une florissante et gigantesque république aux Etats-Unis ! Et du sein des flots un continent qui surgit, l'Australie, et qui rivalisera bientôt avec l'Europe et l'Amérique !... Pardonnez, mon pays, à celui qui vous aime de vous parler avec cette respectueuse et douloureuse franchise !... mais je ne veux pas m'entendre dire, sans avoir rien à répondre : "Et vous, fils de la France, vous n'êtes pas assez pour peupler et coloniser l'Algérie !"

Messieurs, dans cette chaire qui est la chaire de Dieu, et devant cet auditoire si bien fait pour inspirer la vérité et pour l'entendre, j'irai jusqu'au bout de ma sincérité. Il m'en coûte de toucher indirectement à des hommes dont je respecte le talent et les convictions jusqu'au sein de monstrueuses erreurs ; mais je dois signaler des doctrines qui ne sont pas sans liaison avec une situation déjà ancienne. Or voici la doctrine du positivisme, ou tout au moins, d'un des représentants les plus éminents de cette école. Dans un livre remarquable, et que je parcourais hier à votre intention, cet auteur propose comme remède suprême aux souffrances populaires, et plus spécialement à l'abaissement des salaires, "la limitation du nombre des familles dans la classe laborieuse*." Je cite textuellement, et ce n'est pas là une page accidentelle, une phrase hasardée ; c'est une idée souvent exprimée dans cet ouvrage et qui le domine, de l'aveu du traducteur lui-même. Cet auteur désespère des progrès de la moralité, "tant qu'on ne considérera pas les familles nom-

* M. John Stuart Mill. *Principes d'Economie politique*, traduction de MM. Dussard et Courcelle Seneuil. Tome Ier, p. 434

“ breuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel *.” Il se console pourtant dans l'espérance que le temps approche où “ il y aura lieu de transformer en obligation légale l'obligation morale de ne pas avoir trop d'enfants, et où la loi finira par imposer cette obligation à la minorité récalcitrante †.” — Voilà ce qui s'appelle aujourd'hui la science, le progrès, l'avenir. Et l'on me reprocherait d'avoir parlé des approches de la barbarie occidentale, et d'avoir signalé le péril d'un despotisme tel que la race humaine n'en a jamais connu !

Mais la paternité ne doit pas seulement s'exercer dans la *fécondité* ; elle doit suivre encore une autre loi, la loi de la *moralité*. Le R. P. Hyacinthe a développé cette loi capitale. Il a montré chaque père de famille semblable à Abraham, quand Dieu lui faisait contempler dans les étoiles du ciel le symbole de sa race ; ce ne sont pas seulement ses fils qui sortiront de lui, ni les fils de ses fils ; mais dans la trame des siècles, ce sont des peuples entiers, *pater multarum gentium*. Or, ces générations, elles sont pour ainsi dire en lui, vivant d'une même vie avec lui ; et, suivant la parole énergique des Ecritures, il les porte déjà dans ses reins : *Cum esset in lumbis ejus*. Voilà comment, par l'usage bon ou mauvais qu'il fait de sa liberté, par les flétrissures qu'il imprime en lui-même à la nature humaine ou par le respect dont il l'entoure, un seul homme peut exercer une influence heureuse ou funeste, morale ou corruptrice sur des générations sans nombre.

Le péché originel ne s'explique pas autrement ; il est une suite de la dépendance exceptionnelle où étaient tous les hommes à l'égard de celui en qui la paternité se réalisait dans toute sa plénitude et son énergie. Les races plus spécialement maudites dont nous parle l'Écriture n'ont pas d'autre origine : en maudissant le fils de Cham, Noé ne faisait qu'exprimer la loi d'après laquelle la dépravation du père devait passer aux enfants. — Il ne faut pas être absolu : il y a d'une part les fatalités de la nature, de l'autre la liberté de la personne, qui peuvent soustraire le fils, pour le bien comme pour le mal, à l'influence de la paternité. Mais ces réserves faites, la loi n'en demeure pas moins telle que l'ont constatée l'expérience et le bon sens populaire : “ Tel père, tel fils ; ” telle que l'a exprimée le Livre Saint en montrant le Seigneur punissant les péchés du père jusqu'à la troisième et la quatrième génération, et récompensant ses vertus jusqu'à la millième. — Il dépend donc finalement de la paternité d'élever ou d'abaisser le niveau physique et moral de l'humanité.

J'entends dire par une science sophistique que dans un prochain

*. Id., p. 427, note 1.

†. Id., p. 431.

cataclysme du globe surgira une race nouvelle et supérieure à la nôtre, comme nous avons surgi nous même dans la dernière des révolutions terrestres. Nous serions réservés pour être à cette race future ce que les animaux nous sont actuellement; mais la science s'en console dans son désintéressement panthéistique. Messieurs, il y a une vérité au fond de ces tristes chimères: c'est qu'il dépend des pères de famille, non pas de créer une race supérieure à l'homme — l'homme est le dernier mot de la création — mais d'élever la race humaine au-dessus de ce qu'elle est maintenant. Il dépend d'eux, par la paternité d'abord et par l'éducation ensuite, de faire monter de génération en génération le niveau physique et moral de notre grande et progressive espèce; comme il dépend d'eux aussi de tout abaisser, de tout appauvrir et de tout corrompre, le sang, les idées et les mœurs. L'humanité est en leur pouvoir; ils peuvent, à leur gré, l'élever jusqu'à Dieu ou la déprimer jusqu'à la brute.

Et toutefois ce n'est pas assez de gloire pour la paternité que d'agrandir chaque jour la nature humaine; il faut, si je l'ose dire, qu'elle agrandisse la nature divine. Sans doute, Dieu est parfait et immuable en lui-même; mais il a besoin de croître en nous. Il nous a conviés par le christianisme à la participation de sa propre nature, *divine consortes natura*, et son désir est de la communiquer toujours davantage au sein de l'humanité. Tel est le terme sublime de la paternité chrétienne; elle prépare des sujets nouveaux à cette filiation de l'adoption divine, dont l'évangéliste saint Jean a dit: "Il a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu à tous ceux qui croient en son nom, et qui ne sont pas nés seulement du sang et de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu." (Jean, I.) La paternité chrétienne enfante pour le baptême, pour l'eucharistie, pour toutes ces merveilles réelles et cachées de la grâce pour tout ce commerce du Dieu personnel et vivant avec l'homme.

Dans leur ardent espoir du Messie, les Juifs l'attendaient sans cesse parmi les fruits de leurs unions fécondes: chaque père fidèle espérait qu'un jour, dans l'embrassement d'une de ces douces créatures, éperdu de joie et d'adoration, il reconnaîtrait l'envoyé céleste sous les traits de son enfant. Le rêve des familles hébraïques est la réalité des familles chrétiennes. Père chrétien, écarter ces blonds cheveux, regardez ce front pur, tiède encore de l'eau du saint baptême; regardez cet œil limpide et clair où se reflète, avec l'azur du ciel, le sourire de Dieu. Cet enfant plein d'innocence et de charme, cet ange qui vous vient du ciel et qui vous y ramène, c'est le Messie. La rédemption du Christ est sur lui, la grâce et les vertus du Christ habitent dans son âme, et c'est le Christ lui-même qui vit dans votre fils.

La paternité est donc une chose éminemment religieuse. Comme tout ce qui est vraiment grand, elle regarde Dieu et le touche. Elle procède de lui, puisqu'il est à la fois son principe et sa loi ; elle retourne à lui, puisqu'elle n'engendre pas seulement pour la vie humaine, mais qu'elle a son dernier terme dans la formation d'un être divin. Ah ! je me confonds, et je laisse échapper une fois encore ce cri d'admiration et de prière : Je fléchis les genoux devant le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui toute paternité procède au ciel et sur la terre.

HISTOIRE DE DEUX ÂMES.

(Voir page 298.)

Dans les premières années, après la mort d'Albert, Alexandrine avait trouvé pour sa douleur des consolations humaines, qui n'étaient pas sans charme quoiqu'elles fussent sans proportion avec sa *misère*, comme Eugénie appelait fort bien l'état de cette âme désolée : " Pauline ! " Pauline ! Alexandrine est dans un état qui brise le cœur. Elle a " l'air calme et résigné, mais personne ne la voit comme moi ; devant " moi, elle laisse voir toute sa misère. Elle est d'un changement affreux, elle ne veut que mourir." Et Eugénie écrivait encore : " Toute son attitude est tellement celle d'une personne qui n'a plus rien " à faire, rien à espérer, qui ne veut s'établir nulle part, qui est pressée " de partir ! C'est une grande douleur à regarder."

Une telle douleur repousse presque comme une injure toute consolation humaine : semblable à la Rachel du Prophète, elle ne veut pas être consolée. Cependant Alexandrine, loin de repousser les consolations dont j'ai parlé, y trouvait une ineffable douceur, car ces consolations-là lui venaient encore d'Albert. " La mort a brisé le lien qui nous unissait", dit-on bien souvent après la mort d'un ami commun. Mais la famille d'Albert était maintenant plus que jamais la famille d'Alexandrine, qui vivait plus habituellement au milieu d'elle et qui n'allait voir sa mère que de loin en loin, comme si elle avait encore été retenue auprès d'Albert. Le père et la mère d'Albert l'appelaient *ma fille* et avaient pour la pauvre affligée des soins de père et de mère pour leur enfant ; les sœurs d'Albert lui disaient plus tendrement *ma sœur*. Albert, on se le rappelle, lui avait donné ce nom de sœur au temps où son amour n'osait pas encore s'avouer et ne parlait que d'amitié. Ce nom de sœur.

je l'aime bien mieux donné par Alexandrine aux sœurs d'Albert. Alexandrine autrefois, pressée par lui, avait cédé, elle l'avait appelé son frère. Cependant la douceur de lui complaire dut être mêlée de regret, les noms de frère et de sœur convenant mal à l'expression de l'amour même le plus pur, et surtout à celui-là, car le nom de frère ou de sœur est alors un mensonge. Mais j'imagine qu'Alexandrine n'avait pas attendu cette prière d'Albert pour donner dans le secret de son cœur le nom de sœur aux sœurs d'Albert, et par là prendre d'avance possession du bonheur rêvé. Peut-il être rien de plus doux pour un cœur bien épris que d'appeler *ma sœur*, la sœur de ce qu'il aime ? Alexandrine donnant toujours et recevant toujours ce nom-là au milieu de la famille d'Albert, le lien de ces cœurs n'était pas brisé. Albert mort unissait toujours et plus étroitement dans la mort ceux qu'il avait unis dans sa vie.

Cette vie qu'elle avait partagée avec lui, on a vu qu'elle se plaisait à la *revivre*. Dans la solitude elle n'était pas seule, elle était avec Albert. Il arrive chaque jour que les accidents de l'existence dispersent au moins pour quelques mois ou quelques semaines les familles les plus attachées à la vie patriarcale. C'est ainsi que tous les membres de la famille de la Ferronnays s'étant vus éloignés en même temps du château de Boury, Alexandrine y demeura seule. Mais ce n'est que dans la solitude que nous pouvons retrouver le doux fantôme du bonheur passé ; c'est seulement dans le silence du dehors que nous pouvons encore entendre la voix chère que notre oreille n'entendait plus et qui nous parle maintenant au fond de notre cœur. Alexandrine raconte que dans le premier moment qui suivit le départ des autres, se trouvait seule et dans l'obscurité, elle fut un peu mélancolique. Mais elle ajoute :

“ Je ne me suis pas appesantie là-dessus ; je lis, ou bien j'écris ma chère histoire, et alors je n'ai pas même assez de six heures de suite de solitude complète. Heureusement mes doux souvenirs font une bien-faisante impression sur mon âme, heureuse même malgré l'amertume qui s'y mêle ; de sorte que je passe facilement mes jours sans ennui, en mêlant toujours Dieu et Albert. En ce moment, j'écris les premiers temps de notre mariage ; cela m'absorbe tant, que souvent j'oublie le moment présent : je revis ma vie ! ” (P. 244).

Voilà les consolations humaines que cette grande douleur ne pouvait pas repousser, où elle ne pouvait pas même ne pas se complaire : le père, la mère et les sœurs d'Albert et les souvenirs d'Albert. Ces consolations cependant n'eurent qu'un temps bien court comme tout ce qui est humain. Quand l'âme d'Alexandrine, profondément ébranlée par le coup qui les avait arrachés l'un à l'autre, se fut un peu reposée dans les affections qu'Albert lui avait laissées en héritage, la mort reprit son œuvre, et emporta le comte de la Ferronnays, puis Eugénie qui s'était

vouée à elle *, puis Olga en qui Eugénie semblait revivre. Mais Alexandrine n'avait pas seulement dit à Albert : Votre père et votre mère seront mon père et ma mère, vos sœurs seront mes sœurs,— elle lui avait dit surtout, comme Ruth à Noémi : Votre Dieu sera mon Dieu ! Et, fidèle à cette promesse, elle se fait sur la terre *novice du ciel* †, du ciel où elle doit retrouver Albert ; car un amour comme le sien ne se réfugie dans les souvenirs du passé que pour y retrouver les gages de l'avenir, d'un avenir éternel.

“ La terre, dit-elle, la terre n'a plus de charmes pour moi, que lorsqu'elle me parle d'un autre monde.” Sans l'espérance d'être réunie à Albert, que serait le souvenir du bonheur passé, sinon une amertume indicible et un abîme de désespoir sans fond ? Mais elle sait bien le secret du bonheur, puisqu'elle fut heureuse. “ Jamais, écrivit-elle à M. de Montalembert, jamais deux êtres n'auront tant de jouissances en s'aimant que lorsqu'il aimeront Dieu aussi.” Et elle écrit à l'une de ses sœurs : “ Aimons Dieu et mettons dans cet amour tous les autres amours.” C'est toute l'histoire passée d'Alexandrine avec Albert.

Mais voici une parole bien nouvelle dans la bouche d'Alexandrine, qui paraît elle-même étonnée de cet accent nouveau de sa piété. Elle écrit à sa sœur : “ Quand te jetteras-tu donc amoureusement dans les bras de l'Époux de nos âmes ? Je t'en prie, passe-moi ces expressions mystiques, qui me plaisent.” Sa sœur est peut-être moins surprise qu'elle ; car, quelques semaines auparavant, elle a été frappée du changement prodigieux qui s'est accompli dans Alexandrine. Un soir, à la nuit tombante, elles étaient ensemble sur l'un des balcons de l'hôtel d'Angleterre, à Bade. La beauté de la saison donnait un air de fête à la réunion des promeneurs qu'elles avaient sous les yeux. La sœur d'Alexandrine lui demanda si ce bruit, cette animation, cette joie ne réveillaient pas en elle qui, toute jeune fille, avait tant aimé les joies du monde, quelques souvenirs et quelques regrets. Alexandrine lui répondit en souriant doucement qu'elle ne pensait plus jamais à ces jours-là. Puis, après être restée quelques instants silencieuse, regardant tantôt la promenade, tantôt le ciel étoilé, Alexandrine tira de sa poche un petit portefeuille où elle écrivait les paroles qui la frappaient dans ses lectures ou ailleurs : “ Tiens, dit-elle, voici ce qui est vraiment beau, inté-

* Eugénie, au milieu de tous les envirements d'un bonheur nouveau, écrivait à Alexandrine :

“ Dis-moi, si tu veux me consoler de mon bonheur, dis-moi que je te suis encore bonne à quelque chose, que je suis encore un peu pour toi ce que j'étais autrefois.”

† C'est l'abbé Gerbet qui appelle ainsi Alexandrine.

ressant et important." Et elle lut ces mots de saint Augustin : *O amare ! o ire ! o tibi perire ! o ad Deum pervenire !*

Parvenue à cette hauteur, elle est désormais entièrement détachée de tout ce qu'elle aimait auparavant, excepté des âmes. Bien différente autrefois de ces jeunes filles qu'on voit souffrir dès l'adolescence, dès l'enfance même, d'un mal inconnu et qui n'est autre chose que le mal de la patrie absente, elle avait accueilli avec ivresse toutes les promesses de la vie. La vie n'a pas trompé sa confiance ; et, quand les jours de deuil ont succédé aux jours de bonheur, Alexandrine n'est point encore ingrate pour le bonheur passé : " Ce bonheur, dit-elle, a été trop vif et trop doux pour appartenir à la terre, et deux ans d'un pareil mariage, quatre ans d'un semblable amour, ont comblé la dose de la félicité permise ici-bas."

Ainsi, c'est le bonheur lui-même qui a fait pour cette âme privilégiée ce que le malheur fait pour les autres ; il l'a tournée tout entière vers le ciel, il l'a détachée de la terre qu'elle se prépare à quitter comme, après y avoir passé un peu de temps, on dit adieu à une maison amie pour retourner à la maison paternelle. Quelques âmes se sont rencontrées, bien rares, dans lesquelles la nature avait si bien préparé l'œuvre de la grâce, que cette œuvre s'est accomplie en un instant et sans effort : les apôtres qui furent auprès de ces âmes l'instrument de la grâce, ont reconnu qu'elles étaient naturellement chrétiennes, naturellement catholiques *. Il y a pareillement des âmes, mais encore bien plus rares, qui sont naturellement célestes, et le malheur, ce grand apôtre, ce grand instrument de la grâce, trouve son œuvre accomplie avant même qu'il les ait visitées. Alexandrine était de ces âmes-là. Et ce n'est pas pour elle que le poète a dit :

Rien ne nous fait si grands qu'une grande douleur.

C'est l'amour humain qui a, dans le bonheur d'abord et ensuite dans les souvenirs du bonheur, exalté cette âme jusqu'à Dieu. Mais ce privilège de sanctifier l'âme humaine par le bonheur, n'appartient qu'à l'amour le plus pur. L'amour pur remonte naturellement de la créature à Dieu, comme l'eau retourne à l'Océan qui est son centre, comme

* En un certain sens, elles le sont toutes ; et en un autre certain sens, aucune n'est naturellement chrétienne et catholique, puisque toutes ont besoin de secours surnaturels pour se relever de la chute. Le péché sans doute a obscurci dans toutes les âmes les lumières naturelles que Dieu y avait allumées : mais l'obscurité n'est pas égale dans toutes. Et quand l'obscurité est bien moindre dans une âme que dans la plupart des autres, on dit qu'elle est naturellement catholique.

la flamme s'é lance vers le ciel qui est le foyer universel de toute lumière et de tout amour.

C'est ainsi que l'âme d'Alexandrine était vraiment céleste. Sur la terre, elle aimait Dieu comme les Anges l'aiment au ciel. Et sa sœur lui disait comme nous pourrions dire à un Ange qui se ferait voir et entendre à nous : " Tu es bienheureuse d'aimer Dieu comme cela ! " Alexandrine lui répondait : " Oh ! Pauline, comment veux-tu que je " n'aime pas Dieu ? Comment veux-tu que je ne sois pas transportée " quand je pense à lui ? Comment veux-tu que j'aie à cela du mérite, " même celui de la foi, quand je pense au miracle qu'il a fait dans mon " âme, quand je sens qu'après avoir tant aimé et désiré le bonheur de " la terre, l'avoir eu, l'avoir perdu, et avoir été au comble du désespoir, " j'ai aujourd'hui l'âme si transformée et si remplie de bonheur, que " tout celui que j'ai connu ou imaginé n'est rien, rien du tout en com- " paraison !... "

La voilà bien dépassée, cette parole héroïque où il semblait qu'Alexandrine eût donné la mesure de sa grande âme : " Je serais plus heu- " reuse veuve et catholique que toujours femme d'Albert et toujours " protestante. " Le bonheur goûté ici-bas avec son Albert dans l'u- nion de la foi, ne serait toujours que bonheur de la terre : il lui faut le bonheur du ciel. Et comme sa sœur, étonnée de ces aspirations, lui demande : " Si l'on remettait là, devant toi, la vie telle que tu l'avais " rêvée avec Albert, et qu'on te la promet pour de longues années ?... " Alexandrine, sans hésiter, lui répond : *Je ne la reprendrais pas !* "

La sœur ajoute : " Ce fut là notre dernière conversation en ce " monde. " C'est ici un récit fidèle ; mais si c'était une histoire compo- sée par un artiste de génie, quelle conversation pourrait-il ajouter à cette parole : *Je ne la reprendrais pas !*

La terre ne peut plus retenir l'âme qui la quitte d'un si généreux mouvement ; car cette parole ne vient pas de la réflexion, c'est le cri spontané de l'âme d'Alexandrine. Ce qu'elle dit, elle l'avait fait avant de le dire ; elle avait d'abord repris de sa vie passée, de sa vie vécue avec Albert, tout ce qu'elle avait pu reprendre : plus tard, elle a tout quitté. Elle avait d'abord voulu *revivre* cette vie de bonheur ; elle ne veut plus vivre maintenant qu'une vie nouvelle. Elle avait d'abord conservé ce cher petit appartement de la rue Madame, où Albert l'avait vue s'u- nir tout à fait à lui par sa conversion, et où elle avait entendu les der- nières paroles d'Albert et reçu dans ses derniers regards ses dernières caresses et ses dernières protestations d'amour ; elle avait espéré mourir elle-même où il était mort... Et voilà qu'un peu plus tard, sous l'inspi- ration de son amour encore agrandi, de sa charité, comme il faut l'ap- peler maintenant, elle renonce à cet espoir, ses aumônes qu'elle ne veut

pas diminuer, qu'elle veut multiplier au contraire, ne lui permettent plus cette modeste dépense, et elle abandonne au premier étranger qui se présentera la chambre où Albert est mort. Mais on va voir tout à l'heure que la charité qui lui fait accomplir ce sacrifice, fera, sans qu'Alexandrine ait prévu, sa mort toute semblable à la mort d'Albert.

Elle avait voulu tout reprendre de sa vie de bonheur, et même le luxe qu'elle avait aimé jadis, qu'Albert avait aimé avec elle et peut-être à cause d'elle; elle avait voulu reprendre jusqu'à cette innocente coquetterie qui lui avait appris jadis à réjouir les yeux d'Albert. On avait ainsi pu reconnaître en elle, sous ses voiles de veuve, l'élégante Mlle d'Alopeus. Il lui avait encore été doux, au milieu même de son deuil, de donner des soins à ce corps dont Albert avait aimé la beauté. Mais voilà qu'en s'élevant davantage vers Dieu, elle rejette toutes les superfluités et garde "à peine le nécessaire". Et un jour qu'elle est en prière dans la chapelle du couvent de Saint-Thomas de Villeneuve, une dame la voyant si pauvrement vêtu et ne la connaissant pas, a pitié d'elle et offre aux religieuses de leur ouvrir sa bourse pour soulager cette indigente.

Une seule chose est nécessaire, dit l'Évangile. Alexandrine ne veut plus accorder à son esprit comme à son corps que le nécessaire. Elle lit encore quelques poèmes qu'elle lisait autrefois avec Albert, mais elle ne lit plus les livres nouveaux qu'elle aurait lus avec lui dix ans auparavant. Tout livre lui paraît frivole qui n'a pas pour objet d'accroître encore en elle le feu de la divine charité. Plus elle aime, plus elle veut aimer. "Oh! je t'aime tant, dit-elle à sa sœur, et je veux t'aime plus que jamais. Il n'y a que cela, et cela mène à tout... Aimons-nous bien, et que tout se fonde dans l'amour!" Et quelques mois plus tard: "Tu ne sais pas combien je t'aime, tu ne le sauras que que dans l'éternité où je jouirai de toi, de mon amour pour toi! ici, on n'a pas le temps de s'aimer, mais on s'aime cependant! Pour ma part, je ne vous ai jamais tous tant aimés!" Et la veille même de sa mort, ne pouvant plus écrire, elle dicta de sa voix défaillante une dernière lettre à sa sœur: "Je t'aimerai encore davantage là où tout est amour."

Elle est morte comme elle devait mourir et comme Albert était mort; elle est morte d'amour, de ce divin amour qui n'avait brisé son cœur que pour l'élargir et l'ouvrir sur la terre aux ineffables tendresses du ciel. "Le cœur est immense, disait-elle. A l'image du bien-aimé, aimons donc tout ce qui peut être aimé."

Le *Récit d'une Sœur* dit timidement dans une note, et comme pour expliquer seulement la présence du P. de Montezon à la place du P. de Ravignan auprès d'Alexandrine mourante: "On sait qu'à cette époque (février 1848), le P. de Ravignan était absent et dans un état

“ de santé presque désespéré. On sait aussi qu'il revint à la vie dès “ qu'Alexandrine eut quitté ce monde.” Le *Récit* ne dit rien de plus sur le rapport de ces deux faits presque simultané, et il semble même avoir voulu écarter d'avance la pensée qui pourrait se présenter à l'esprit : il explique la mort d'Alexandrine par ses mortifications au couvent de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Mais Alexandrine, qui était pleine de santé, qui vivait habituellement avec la comtesse de la Ferronnays, sa belle-mère, et quelque mois à peine au couvent, et cela pendant les deux dernières années de sa vie seulement, n'aurait pas atteint si vite le terme où elle aspirait, sans l'aide de la prière, bien plus puissante encore et bien plus rapide en ses effets que la mortification.

Je ne viens point opposer au *Récit d'une Sœur*, au récit de ce témoin si fidèle et si dévoué, une explication téméraire. Je ne veux qu'introduire ici un autre témoin, que nul ne peut récuser, le P. de Montezon lui-même, qui, on vient de le voir, fut pour Alexandrine le guide du passage de la vie du temps à l'éternité. J'ai reçu du P. de Montezon, au lendemain même de la mort du P. de Ravignan, l'explication de la mort de la comtesse Albert de La Ferronnays, arrivée dix ans auparavant. On pourrait se défier de la sûreté de ma mémoire si je reproduisais ici le témoignage du P. de Montezon d'après mes seuls souvenirs : mais ce témoignage aussitôt après l'avoir reçu, je l'ai rendu public, et le P. de Montezon a reconnu lui-même la fidélité de mon récit. Qu'on me permette donc de le répéter sans y changer un mot :

“..... Cette joie de mourir est le seul mouvement d'égoïsme qu'on trouve dans cette vie. Une âme pieuse qu'il dirigeait le lui reprocha. Il accepta humblement cette leçon qui lui était donnée. “ Ma santé, “ répondit-il *, est bonne ou mauvaise, je ne sais trop. Vous avez raison de me gronder : il est mieux de désirer uniquement ce que Dieu “ veut.” La sainte femme qui lui avait ainsi reproché de vouloir quitter si tôt la terre où il faisait tant de bien, craignant de ne pas obtenir du P. de Ravignan qu'il prît de sa santé tous les soins nécessaires, se tourna vers Dieu pour lui offrir sa propre vie en échange de celle de l'apôtre. Dieu agréa ce sacrifice. En même temps qu'il appelait à lui cette héroïne de la charité chrétienne, il rendait quelques forces au P. de Ravignan †.

Albert, inspiré par l'amour, avait offert sa vie à Dieu pour la conversion d'Alexandrine. Alexandrine s'était convertie, et Albert était mort aussitôt. Alexandrine, inspirée par la charité, offre à Dieu sa vie pour la guérison de l'apôtre puissant dans la conversion des âmes. Le

* Lettre à Mme la comtesse Albert de la Ferronnays, du 1er octobre 1846.

† Notice sur le R. P. de Ravignan.

sacrifice d'Alexandrine est accepté, elle meurt, et ce n'est qu'au jour où sera produit le livre qui contient la matière du jugement de ces générations, * qu'on saura combien d'âmes ont dû leur salut à ces dix années que le sacrifice d'Alexandrine fit ajouter à la vie du P. de Ravignan.

Séparés à l'origine par la médiocrité de leur fortune, par la différence des nations, par les préventions de l'empereur Nicolas contre les Français, par l'opposition de leurs croyances religieuses, ils se sont aimés cependant, aimés pardessus tous les biens et toutes les affections de ce monde. Mais cet ardent amour, qui leur tenait lieu de tout le reste, ils l'ont maîtrisée ; ils l'ont gardée pure de tout excès, soumise aux droits de Dieu. N'ayant au cœur qu'une seule ambition, celle de s'aimer toujours davantage, ils se sont aimés en Dieu. Ils ont accompli le sacrifice le plus héroïque et le plus difficile à l'amour : Albert demandant de mourir pour la conversion d'Alexandrine, c'est-à-dire, demandant d'être séparé d'elle ; Alexandrine acceptant d'être veuve pour être de la même religion que lui. Mais l'amour, en renonçant à ce qu'il sait de plus doux, la vie commune, le partage de toutes les joies et de toutes les douleurs, a retrouvé l'union plus intime des âmes dans la même foi, dans la même charité, dans le même sacrifice. Cet amour toujours si pur et qui semblait dès l'origine se confondre avec la piété même de ces deux enfants, a voulu devenir plus pur encore, il a rejeté tout ce qu'il pouvait y avoir de terrestre en lui, il est ainsi devenu tout à fait céleste pour l'éternelle joie de ces deux âmes qui s'étaient répété l'une à l'autre : *N'as-tu pas senti le goût des éternelles amours ?*

ALEX. DE SAINT-ALBIN.

P. S. Je n'ai pu, malgré le nombre et la longueur de ces articles parler que d'Albert et d'Alexandrine. Je n'ai rien dit du livre où leur sœur a recueilli tant de souvenirs précieux. J'essayerai de le faire dans un dernier article.

DE S. A.

(A Continuer.)

* Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur,
Unde mundus judicetur,

Prose de la Messe des Morts.

A. S. M. LE ROI DE HANOVRE,

APRÈS SA PROTESTATION.

—O—

Infortuné ! ta plainte est vaine !
 L'Europe, en sa lâche torpeur,
 Ne s'éveillera pas à ta voix souveraine,
 Et tes cris troubleront à peine
 L'écho des vieux palais où se cache la peur.

Il n'est plus, l'âge poétique
 Où l'épée était une croix,
 Où de l'honneur sacré brillait la flamme antique,
 Où Penthousiasme héroïque
 Armait cent bras vengeurs de l'injure des rois.

Et les rois n'ont-ils pas aux-mêmes
 Du sceptre enseigné le mépris ?
 Laissant au gré des vents flotter leurs droits suprêmes,
 Ils ont vu de vingt diadèmes
 La révolte en riant disperser les débris.

Ils ont vu les plus hautes têtes
 Fuyant par d'inconnus sentiers,
 Et d'exils en exils épiant des retraites
 Où le dernier cri des tempêtes
 S'en vint mourir au seuil des toits hospitaliers.

Au bruit de ces fuites errantes,
 Le cœur des rois a-t-il frémi ?
 Non ! Quand les fugitifs passaient, ombres tremblantes,
 Dans leurs fêtes étincelantes
 Eux berçaient leur honneur dans la honte endormi.

O douleur ! Dix fois séculaire,
 Brillait en glorieux rameaux
 Une race, des francs espoir héréditaire,
 Et la révolte incendiaire
 Sur la terre muette a semé ses lambeaux.

Les enfants, les vieillards, les reines,
Rien au crime n'est échappé ;
Un dernier Roi laissait en ses mains souveraines
De l'Etat onduler les rênes ;
Il était plein d'amour, il fut aussi frappé.

Quelle nation s'est émue
Sur tant de rois précipités ?
Quelle voix de monarque avons-nous entendue
Au nom de l'Europe éperdue
Saluer et bénir leurs fils déshérités !

Et maintenant ton cœur espère,
O prince, que des rois meilleurs
Sauront mieux compatir à ta douleur amère !
Et tu crois, comme aux temps d'Homère,
Enflammer les héros en provoquant les pleurs !

Espoir touchant ! rêve sublime !
Trop beau pour des temps sans pitié,
Où la honte est au faible et la gloire est au crime !
Mais fais du moins, grande victime,
Rougir les cœurs glacés qui t'ont sacrifié.

Tu seras roi dans ta retraite !
Sois-le deux fois par le malheur !
Même dans cette Europe, où sévit la conquête,
Les courtisans de la défaite
Te feront un triomphe envié du vainqueur.

Tu n'as pas connu ces fidèles ;
Ils sont ignorés dans les cours ;
Leur pieux zèle attend les heures solennelles
Où les infortunes cruelles
Des heureux favoris chassent les faux amours.

Avec eux, garde l'espérance ;
Dieu n'a pas en vain, près de toi,
Mis cette grande reine, ange de la souffrance ;
Et peut-être aussi que la France
Reprendra quelque jour son vieux glaive et sa foi.

ROME ET LA SITUATION PRÉSENTE

ROME, le 9 novembre 1866.

Discite justitiam moniti.

I

PIE IX

Ce n'est pas sans une vive émotion, mon cher ami, que, le 26 octobre au soir, je touchai le sol de cette Italie, jadis heureuse, aujourd'hui en pleine révolte contre Dieu, contre son histoire, contre son bonheur. Malgré ma foi ardente, je me pris à douter. L'œuvre du mal allait-elle s'accomplir ? Après des vicissitudes inouïes où la victoire avait impudemment couronné les vaincus et bouleversé toutes les idées du droit public, devais-je retrouver le Pontife suprême aussi confiant, la ville Eternelle aussi tranquille ?

Ces pensées de tristesse s'harmonisaient très bien avec la majestueuse solitude de cette route incomparable de la *Corniche* suspendue entre les Alpes et la mer, moins troublée, à l'heure des tempêtes, que l'Italie entre les mains du Piémont.

Ma crainte mêlée de doute était presque un blasphème : je pus m'en apercevoir lorsque j'eus franchi l'enceinte des Sept Collines.

Aussi bien les portraits de Mazzini, de Garibaldi et d'Orsini décoraient les murs de tous les hôtels, le sourd mécontentement des masses au moment même où Victor-Emmanuel, stupéfait, allait recevoir à Venise le prix des montes de Custozza et de Lissa, le trouble et l'inquiétude au sein du triomphe, tout m'avait déjà annoncé que l'édifice subalpin était bâti sur le sable mouvant de l'océan révolutionnaire.

A Bologne, un patriote, qui a un nom dans son parti, M. Fabrizzi, prit place dans le même wagon que moi. M. Fabrizzi est député de Modène ; il a été élu par plusieurs collèges. Il est musicien distingué, homme d'esprit et de tact. J'appris beaucoup pendant les cinq quarts d'heure que je passai avec lui. Pour les partisans de Garibaldi, le Piémont en masse a trahi la patrie italienne. Il l'a trahie pendant la paix, en lui imposant une hégémonie mensongère ; il l'a trahie, pendant la guerre, en n'étant pas prêt à combattre et en combattant mal. Les radicaux italiens en veulent autant à La Marmora, Ricasoli et consorts, qu'à Persano, qu'ils prenaient pour un Neptune. Le parti avancé veut Rome à tout prix, sans atermoier : il est logique.

Je préfère, moi, la politique radicale de M. Fabrizzi à celle d'un jeune capitaine Toscan que je recontraï à Lucques. Je félicitais mon compagnon de route de son avancement. A vingt-deux ans capitaine, c'est assez joli ! " Monsieur, me dit-il, je suis entré, par la faveur du grand-duc de Toscane, à 14 ans, à l'école militaire de Florence ; à 16 ans, J'AI PROFITÉ des événements, et me voilà capitaine." Pauvre duc Léopold, vos bienfaits ne seraient-ils donc tombés que sur des ingrats !

Mon jeune capitaine m'a exposé tous ses plans. Détruire pour rebâtir. Quand le Piémont sera à Rome, il priera M. Haussmann de lui envoyer un homme de confiance. Puis on vous taillera en pleins chefs-d'œuvre une belle ville tirée au cordeau comme Turin. On payera ses dettes avec les toiles de Raphaël et les marbres de Jean de Bologne ; puis, sans désespérer, on s'occupera de faire le bonheur des Romains comme on a fait celui des Palermitains, *more barbaro*. Pour cela, plus de couvents.

Mais la moitié de Rome vit avec le pain et l'aumône des couvents ? Qu'importe, est-ce que les Piémontais, qui ignorent les septième et dixième commandements du Décalogue montreraient plus de respect pour les conseils de la charité évangélique. On construira des forts sur toutes les collines, et on fera des fouilles dans le Tibre pour trouver les trésors que les Goths et les Vandales y ont jetés. Si jamais la Providence permettait que les Piémontais foulâssent le sol de Rome comme leurs ancêtres en rapine et en usurpation, ce n'est pas dans le Tibre qu'il faudrait aller chercher les dépouilles de la ville Eternelle ; c'est dans leurs poches.

Du reste, mon Toscan m'a fait la confidence que plusieurs esprits forts de son pays avaient imaginé une transaction des plus ingénieuses. Il y aurait deux capitales : l'une civile, Florence ; l'autre religieuse, Rome. Voyez-vous ce que c'est que d'avoir été au prytanée florentin et d'avoir des notions sur l'histoire du Japon !

Nous nous quittâmes à Civita-Vecchia et j'eus le temps de reprendre mon sérieux avant d'apercevoir le dôme de Michel-Ange.

* * *

Pendant que les traîtres à Dieu et à l'Italie, les sectaires, les filous et les imbéciles discouraient sur le sort de Rome, Rome parlait, *Roma locuta est*, Le Vicaire de Jésus-Christ tenait cour plénière de dévouements et d'intelligences. Dans le consistoire secret, Pie IX démasquait le complot des impies et des superbes. L'anathème du Vatican tombait à la fois sur le potentat persécutant les peuples et sur les peuples persécutant les rois. La parole inspirée du Pontife dévoilait et perçait à jour les stratagèmes de l'ennemi.

Vous disiez, pieux, clément et auguste monarque, que jamais vous ne transigeriez avec l'injustice ; que jamais vous n'appelleriez du nom de

réconciliation l'alliance avec le mal ; que jamais vous n'accepteriez les fleurs qui vous cachent les fers ; que le Dieu que vous représentez et qui remplit toute l'étendue des cieux ne veut pas être adoré dans une prison, sur des autels renversés ; que vous ne vous laisseriez pas embrasser par les Judas de la politique : " *Celui que je baiserais, c'est lui, arrêtez-le*" ; que plutôt que d'être énervé par l'encens des faux prêtres, vous reprendriez le chemin de l'exil, traînant après vous la croix du maître, emportant la thiare, les clefs et la divine étole ; qu'alors, mais trop tard, les politiques comprendraient ce que c'est que d'être le successeur de saint Pierre ; ce que c'est que d'être l'héritier d'une dynastie contre laquelle l'enfer ne prévaudra pas, et qui, depuis dix-huit siècles du haut du Golgotha et du Capitole, ces deux montagnes où elle a arboré son étendard, a continué par ses œuvres la dynastie de David parmi les hommes.

N'en doutons pas, il s'opérait alors, dans l'ordre social, ce qui s'accomplit dans le système du monde, lorsqu'à la mort du Christ le soleil se voila la face. Quand ce soleil de la justice politique et religieuse, qui se nomme la Papauté, viendra à se voiler aux yeux des envahisseurs, tous les astres qui gravitent autour de lui viendront à s'entrechoquer au milieu des épouvantes de l'histoire.

On dirait vraiment, mon cher ami, que lorsque nous annonçons des malheurs inévitables, nous voulons nous poser en prophètes et en visionnaires ! Comme si dix-huit siècles n'étaient pas là, derrière nous, parlant à haute voix, dominant de leurs lugubres enseignements les clameurs d'un siècle en démence ! Comme si la politique ne procédait pas, ainsi que la physique, par voie de déduction et d'observation rigoureuse !

Depuis sa fondation, personne n'a pu toucher à la Papauté impunément : ni Tibère, ni Néron, ni Dioclétien, ni Genséric, ni Alboin, ni Astolphe, ni les empereurs, ni Rienzi, ni Manfred, ni Ladislas, ni Charles-Quint, ni Napoléon 1er, ni les triumvirs ; et vous vous flatteriez de commencer !

La cession de Venise, après Custozza et Lissa, vous fait perdre la tête. Insensés que vous êtes, demandez donc à MM. Clarendon et Gladstone comment elle s'appelle cette île de l'Atlantique où le Promothée de la victoire fut enchaîné pendant que le captif de Fontainebleau rentrait à Rome !

Ma première visite fut pour Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon. Comme il a dû souffrir, ce grand cœur d'apôtre et de héros, pendant que les Dupanloup, les Pie, les Plantier, les Gerbet, les Guibert, et tant d'autres, conduisaient les âmes catholiques à la défense du droit.

Nous avons combattu à Arques, monseigneur, et vous n'y étiez pas ! Quand on écrira l'histoire de l'Eglise de France, depuis trente ans, on ne vous appellera pas moins le *brave des braves*, car nous n'étions pas encore

en ligne, que vous combattiez le grand combat, sans craindre ni la captivité, ni l'exil.

Du palais Sainte-Croix je me suis rendu chez le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, une des gloires du cardinalat. L'aimable et éminent prélat me remercia de tous les services qu'il m'a rendus à moi et à mes amis ! On ne peut imaginer rien de plus vif, de plus entraînant que l'esprit du cardinal.

Naturellement, la conversation tomba sur cette immortelle Allocution qui allait retentir aux quatre coins du monde. Je vous laisse à penser si j'écoutais et si j'interrogeais. Un jour, le cardinal Barnabo dit à un diplomate français : "Faites-moi savoir le jour où vos soldats quitteront Rome, parce que, deux jours après, je me tiendrai à la porte pour les bénir quand ils rentreront !" En effet, pourquoi partir si on doit revenir ?

Et n'est-il pas plus facile de ne pas partir que de revenir ?

Le Piémont, aujourd'hui, est tout à fait indépendant de la France, et sous la dépendance absolue des sectaires de Mazzini : qui peut en douter ?

Demain, l'alliance de la Russie et de la Prusse peut être un fait accompli. Dites-nous, politiques de l'avenir, quand les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne et l'Italie seront ligués contre nous, que ferez-vous contre cette coalition la plus formidable qui fût jamais.

Et puis, à force de contradictions, ne craindriez-vous pas que, d'âge en âge, de siècle en siècle, les diplomates ne se racontent, en rougissant de honte pour vous, ce fait, qui serait le plus ridicule de l'histoire.

"LES VAINQUEURS DE SOLFERINO ET DE MAGENTA ONT ASSIÉGÉ UNE SECONDE FOIS ROME. LE GÉNÉRAL QUI LA DÉFENDAIT DE NOUVEAU S'APPELAIT GARIBALDI !"



Le jour de la Toussaint, j'ai revu Pie IX à la chapelle Sixtine.

Le temps respecte son auguste tête ; c'est un à-compte sur l'immortalité.

Le Pape se tient toujours droit, sa physionomie n'a rien perdu de sa finesse et de sa grâce, sa voix est douce et sonore. Il prie toujours. Dès qu'il paraît, je ne sais quel frémissement de sympathie s'empare de la foule.

Il y avait là beaucoup d'Anglais et d'Allemands, la plupart protestants ; je n'en ai pas vu un seul distrait ou indifférent : tous subissaient le charme.

Dimanche on célébrait la fête de saint Charles Borromée. Je me trouvais au balcon de l'hôtel de Rome avec un jeune Breton, bon catholique et aimable compagnon. J'assistai au défilé du cortège pontifical. Au moment où la voiture du Pape déboucha devant le palais Rustolie, de la place Colonne à la place du Peuple, une immense acclamation se fit en-

tendre, couvrant l'orchestre des trois musiques, qui saluaient le pasteur de leurs accords.

Un bataillon français rendait les honneurs. Quel spectacle pour un Français ! Quelle gloire pour nos soldats de pouvoir dire : " Cette garde d'honneur que nous montons, nos pères l'ont montée, il y a mille ans. En ce temps-là, le général en chef de l'armée d'occupation s'appelait Charlemagne ! "

Le cortège pontifical est splendide. Les carrosses des cardinaux, qui feraient un singulier effet à Longchamps, sont ici à leur place. Un Parisien de la rue Coquenard me fit un jour cette réflexion prodigieuse, comme on n'en fait qu'à Paris, où l'extrême sottise coudoie l'esprit le plus attique. " Otez de Rome les carrosses des cardinaux, qu'est-ce qui reste ? — Je croyais, moi, lui dis-je, qu'il resterait les plus belles vertus, les plus belles intelligences, les plus belles églises, les plus beaux tableaux, les plus belles statues, les plus belles fontaines, les plus belles ruines, bref les plus grands souvenirs ! "

Certes, je me flatte de ne pas partager l'admiration exclusive de M. L. Vuillot pour Rome ; je suis surtout loin de partager ses opinions politiques, littéraires et artistiques ; je crois au droit des sociétés humaines ; je crois à la gloire de Pétrarque, ce génie aux proportions harmonieuses et gigantesques, qui, comme la coupole de Saint-Pierre, grandit à mesure qu'on s'en éloigne ; je préfère les divines madones de Raphaël, toutes colorées de prières aux charmantes mais grivoises Espagnoles de Murillo. Le Juvénal chrétien du journalisme n'a pas besoin d'être un artiste pour chasser du temple les aboyeurs, et, je serais parfois tenté de lui demander ses sanglantes lanières pour flageller les ignorants et les sots.

Voici les cardinaux, les prélats. J'aperçois le cardinal Altieri, camerlingue de la sainte Eglise romaine, type accompli du prince de l'Eglise, du grand seigneur, et du dévouement le plus complet. Ce prélat tout en noir avec un simple cordon rouge à son chapeau, c'est un cardinal noir, Mgr Bérardi, ministre des affaires étrangères. Prochainement il recevra la barette rouge aux applaudissements de Rome tout entière. Esprit supérieur, il dérobe toutes les grandes qualités que la Providence lui a départies sous le transparent manteau d'une bonté proverbiale et d'une bienveillance sans égale.

Ce qui est incroyable, c'est la facilité avec laquelle on est admis auprès de ces dignitaires de la cour romaine. En sept jours, j'ai eu quatorze audiences des princes de l'Eglise. A Paris, il faut quinze jours pour pouvoir contempler face à face un chef de bureau tellement raide et gourmé qu'on le croirait pétrifié dans sa suffisance.

Un seul cardinal est resté au Vatican, le secrétaire d'Etat. Quand j'ai eu le bonheur de le voir, il m'a dit : " Que Dieu lui tiendrait compte

de sa bonne volonté !” Que pensez-vous, esprits orgueilleux, qui vous croyez tous des hommes illustres et qui jugez de bas en haut des hommes et des choses, avec une outrecuidance qui est un signe du temps ; que pensez-vous du grand politique de l’Eglise romaine, du digne successeur de Consalvi, lorsque, avec la modestie, compagne naturelle de son génie, il invoque les circonstances atténuantes en faveur de sa gloire et des services sans prix qu’il rend à Dieu et à l’Eglise ?

Une des extravagances qui peignent le mieux le déraillement des esprits, c’est cette manie que l’on rencontre à chaque pas à Rome parmi les étrangers, de vouloir discerner parmi tant de dévouements et de lumières. Un commis-voyageur ou un touriste vous fait gravement le classement des cardinaux. L’un est partisan de l’Espagne, celui-ci de l’Autriche, celui-là de la France. Il a découvert cela à lui tout seul, du haut de l’observatoire de sa sottise. Il n’est pas venu à l’idée de ce profond penseur que les cardinaux étaient tout bonnement Romains et dévoués à Pie IX.

* * *

Dans mon audience de congé, Pie IX daigna me demander à quoi je m’occupais actuellement. Je répondis que je préparais l’histoire de Galilée et de J. Pétrarque. “ Allez-vous faire un saint de Galilée ? ” me dit le spirituel et auguste Pontife. Puis le Saint-Père daigna pendant quelques minutes développer avec une perspicacité merveilleuse sa manière de voir sur ce sujet difficile. Pie IX me parla aussi d’Avignon, cité qui lui est chère, car il sait qu’il y est aimé, béni, et que ses enfants ont versé leur sang pour lui.

Je ne sais, mon cher ami ; mais quand j’étais aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, il me semblait que son front rayonnait et que ce saint, ce martyr, ce grand roi était marqué du sceau des prédestinés. Je me retirai tout ému et j’aurais pu dire avec le disciple d’Emmaüs :—“ N’est-il pas vrai que nous avons le cœur embrasé, lorsqu’il nous parlait en chemin et qu’il nous expliquait les Ecritures ? ”

En revenant en France, je fus accosté à la station de Foligno par un officier piémontais : “ Vous venez de Rome, me dit ce citoyen d’un peuple qui adore Mercure, comment se porte le Pape ? ”—“ Le Pape se porte bien, monsieur, priez Dieu que cet état se prolonge, car le jour où le Pape se portera mal, l’Italie, comme le Piémont, aura cessé d’exister.”

Prince HENRI DE VALORI.

(A Continuer.)

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

L'Académie a publié, depuis quelques mois, les noms des ouvrages auxquels s'adressent cette année les prix et les médailles de ses nombreux concours ; mais elle n'a pas donné les motifs de ses choix. Elle n'a pas loué par analyses ce qu'elle couronne devant l'opinion éclairée. Son jugement, dût-il paraître aujourd'hui tardif, et l'expression en fût-elle affaiblie sous la plume du rapporteur, trop longtemps éloigné de cette enceinte et privé d'un tel auditoire, une obligation nous reste, et une justice est à rendre aux travaux qu'a préférés l'Académie.

Cette année, comme les précédentes, les ouvrages utiles aux mœurs, cette seconde fondation de M. de Montyon, se présentaient sous des formes variées, histoire, philosophie, poésie, érudition, critique. Dès le premier examen, une étude analogue au goût de notre temps a fixé l'attention. Il s'agissait de la Gaule et de Rome, de Cicéron et de ses amis, de César et de l'Empire. On sait quelle faveur avait obtenue, dans le siècle dernier, ce sujet, traité par l'Anglais Middleton et reproduit dans notre langue par le pathétique abbé Prévost.

Les changements du monde, les instabilités politiques de l'Europe n'ont pas, on peut le croire, affaibli cet intérêt ; et le savoir exact, l'érudition piquante, la diction facile et pure, le bon sens impartial et libre d'un jeune écrivain en ont renouvelé le caractère original. C'est après avoir approfondi dans un *Cours* public la correspondance de Cicéron, que M. Gaston Boissier a résumé la vie publique et privée du grand citoyen, du philosophe et de l'immortel orateur. De là son étude sur la *Société romaine au temps de César*.

On a pu regretter qu'un tel travail sur de tels souvenirs se soit formé de fragments successifs publiés dans *les revues*. On a pu s'étonner que l'habile et nouvel historien ait été souvent moins admirateur de Cicéron que Fénelon, Racine et Voltaire. Mais que de nobles sentiments, que de pensées ingénieuses, que de curieux détails ont compensé ce reste d'éblouissement pour le génie de César ! et, en même temps, quelle peinture vraie de la vie romaine dans les grands et dans le peuple, au Sénat et au Forum, dans ces amis de Cicéron, noble élite du patriciat romain, jurisconsultes, généraux, orateurs, depuis l'éloquent Sulpicius jusqu'au hardi et spiritueu

Célius ! Jamais plus d'éminents esprits ne se pressèrent autour d'un homme de génie, dont la vie fut utile et grande et la mort héroïque.

L'Académie attribue à cette œuvre de véracité historique et de goût littéraire un prix de 2,500 francs, et elle attend de l'auteur de nouvelles vues sur l'image vraie et le sentiment de l'antiquité romaine.

Dans un ordre bien différent, un essai de poésies écrit avec âme, une vie de travail, de simplicité domestique et d'émotions pures, retracée par un jeune écrivain, a partagé nos suffrages. On le sait, les formes et les occasions du talent n'ont pas de limites. Quelques poésies sous ce titre : *Pages intimes*, de pieux devoirs simplement écrits, un encouragement donné par la tendresse, suffisent au talent du poète, et lui inspirent des vers naturels qu'on n'oublie pas. C'est à ce titre que M. Eugène Manuel reçoit un prix égal au premier, dans ce concours qui nous offrira pendant une œuvre poétique fortement travaillée, inégale, mais puissante, même par ses défauts.

L'érudition critique portée sur un grand sujet, les lettres mêlées à l'histoire, et l'inspiration religieuse ranimant l'éloquence, et suscitant des pontifes à la place des rhéteurs, c'est là sans doute, un noble sujet ; c'est celui qu'a traité M. Eugène Fialon : *Etude historique et littéraire sur saint Basile*, suivie de l'*Hexaméron*. De récents exemples rendaient la tâche difficile. On sait comment est dépeint et senti le génie épiscopal de saint Basile dans un livre savant et populaire de nos jours ; l'*Eglise et l'Empire*. Le nouvel écrivain obéit à la même pensée ; et il complète ses récits par des traductions heureuses et des rapprochements empruntés à l'antiquité philosophique. Ainsi se touchent l'art et l'érudition ; et la vraie littérature se nourrit de ce mélange.

A ce titre, l'Académie devait arrêter ses suffrages sur l'œuvre longtemps méditée d'un homme de talent, auquel étaient échappés çà et là des vers heureux. Aujourd'hui, sous le titre : *la Divine Odyssée*, M. Pecontal a entrepris un poème de forme encyclopédique. Se supposant à lui-même une révélation mystérieuse, il parcourt sous la garde d'un génie céleste, le monde ancien et nouveau de l'Europe et de l'Orient ; il y retrouve surtout l'inspiration religieuse et son action sur les âmes. Par là il rencontre les grands côtés de l'existence humaine, sans avoir besoin de détails épisodiques et d'inventions romanesques. Si le poète avait toujours réussi dans ce qu'il ose, si l'art égalait toujours en lui l'ambition de la pensée, sa place serait grande même en dehors du concours ; et nous aimons à signaler ici l'estime dont il est digne.

Dans cette œuvre une grande variété de souvenirs, une étude passionnée des poètes et des voyageurs, attache le lecteur ; et nulle part le génie de Camoëns n'a été mieux compris et mieux célébré.

Près de ce savant poème, l'Académie désigne volontiers des ouvrages

de philosophie, des recherches d'histoire, des récits anecdotiques. Un livre sous ce titre : *de la Science et de la Nature*, par M. Magy, a frappé les esprits par l'élevation morale, le sentiment de l'antiquité et l'intérêt spiritualiste. Les résumés d'un brillant enseignement historique par Nancy signalaient également le nom d'un professeur, M. Paul Lacroix : et des travaux du même ordre, mais d'un tour plus libre appelaient l'attention sur les entretiens improvisés de M. Zeller. L'antiquité et le moyen âge sont parcourus par l'auteur avec une science piquante et des vues hardies, mais souvent impartiales. On peut douter que, sur la fin de l'Empire et devant l'invasion des Lombards, l'autorité croissante et la juridiction de l'Eglise fussent une oppression plutôt qu'une sauvegarde. L'Eglise lutta contre la force et défendit les faibles ; M. Zeller a reconnu lui-même cette vérité dans le tableau qu'il trace du pontificat de Grégoire le Grand au sixième siècle, de sa résistance à l'invasion barbare et des secours qu'il reçoit de l'Orient et prodigue à l'Italie.

L'Académie ne classe pas entre eux ces divers ouvrages ; elle en signale le mérite par des médailles du même ordre.

L'histoire de notre siècle, ce drame souvent si tragique, ne devait pas moins inspirer nos écrivains. Cruels souvenirs que ceux de Marie-Antoinette et d'autres femmes, martyres aussi ! Un talent expressif, une âme généreuse, n'a pas craint de joindre au nom de la Reine ceux de Mme. Roland et de Charlotte Corday, comme pour mettre de niveau dans le deuil des âmes tout ce qui fut excès d'héroïsme et de souffrance. Il y réunit aussi, avec le nom d'une autre femme, Mme de Montagu, les plus beaux exemples de la vertu dévouée et de l'incépisable bienfaisance. L'Académie couronne, dans cette étude de Mme. Lenormant, le noble emploi de l'imagination émue par la pitié. Puis, elle revient à des travaux de science se rapportant à l'histoire de la société et des mœurs, et elle désigne pour une médaille le livre de M. Charles Daremberg : " *La Médecine, histoire et doctrine* ", méditation instructive d'un savant, d'un moraliste et d'un peintre ingénieux du monde.

On sait la place réservée dans nos concours à l'histoire de France : une préférence justifiée en a fait notre plus riche couronne et l'a rendue longtemps permanente ; mais ce privilège est rare. L'Académie regrette de ne pouvoir le prolonger en faveur de la forte et curieuse étude de M. Auguste Trognon sur toute l'histoire de France. Elle a goûté les recherches critiques, les teintes originales, les récits et les vues de cet historien dans ses premiers volumes. Elle ne croit pas la suite, à partir du moyen âge, et dans le seizième siècle, aussi évidemment supérieure. On hésite à contredire un talent si digne d'estime ; on rend hommage à sa haute sagacité et à quelques parties de son nouveau travail : mais on ne croit pas qu'il l'ait assez fortifié en l'achevant, et qu'il en ait assez complété

l'ensemble, pour obtenir le grand prix fondé par le baron Gobert pour le morceau le plus éloquent sur l'histoire de France.

Ce prix, qui semble si difficilement applicable à une histoire entière de notre pays, ne peut-il pas plutôt encourager quelqu'un des grands récits qui la composent ? A ce titre, s'offraient à nous quelques-uns des meilleurs volumes sur l'histoire du siècle présent. Science exacte des faits, justice envers les hommes, impartialité dans les vues, passion vraie dans les peintures, sentiment profond des besoins de la France, étude des intérêts et des idées de l'Europe : que de devoirs imposés à l'historien ! Une seule partie de cette vaste carrière a concentré le travail que couronne aujourd'hui l'Académie. De la révolution de 1789, M. de Viel-Castel n'a décrit que la dernière époque et la fin apparente ; mais, là même, il retrouvait le contre-coup des événements antérieurs, les grandeurs et les débris d'un passé tout récent, les passions et les hommes qui avaient occupé le monde depuis un demi-siècle, la reprise de ces passions, le retour de ces hommes.

L'honneur de l'historien est d'avoir été judicieux et calme dans le chaos des souvenirs ; toujours ami de la modération, toujours fidèle aux intérêts durables du pays, sans ardeur de faux zèle et sans complaisance pour la force. Son mérite, exercé par l'étude des affaires dans un assidu travail, sans responsabilité inquiétante, est d'avoir bien connu les intérêts et les mouvements de l'Europe. Son avantage d'avoir joint au savoir attentif le coup d'œil rapide, l'intelligence affable qui obtient la confiance ou la supplée, pénètre les caractères et devine ce qu'elle ne sait pas.

C'est avec de tels secours dont les principaux sont en lui-même, que M. de Viel-Castel venait d'achever huit volumes de l'*Histoire de la Révolution*. Écrit comme il a été composé, avec vérité, d'un style naturel, attachant, cet ouvrage, sans être achevé, a fixé le choix de l'Académie. Elle est certaine que sur un sujet si contentieux par lui-même, débattu par des témoins si opposés, envenimé parfois de passions si vives, et surchargé de tant de paradoxes, l'œuvre de M. de Viel-Castel demeurera toujours estimée et justifiera le prix qu'elle obtient aujourd'hui.

Le second prix est attribué de nouveau à l'écrit vraiment historique de M. Lavallée : *les Frontières naturelles de la France*. La tradition historique y est fidèlement retracée ; la conséquence en est inévitable. Sur le point principal, cette frontière admirablement suppléée par Vauban sera complétée à son temps, précisément parce qu'elle n'est pas nécessaire à l'inviolabilité de la France. Sur d'autres points le complément déjà repris n'a pas besoin d'être étendu dès à présent, pour être assuré à l'avenir, et c'est avec raison que le nouvel historien, ingénieur et géographe, promet à la France cette future et naturelle conquête de la paix.

A ces travaux d'un intérêt à la fois savant et politique, se joignaient

d'autres études surtout littéraires, qu'avait encouragées l'Académie. La forme du prix Bordin en est l'occasion, et un bon ouvrage en devient l'objet mérité; l'Académie ne pouvait mieux choisir que le travail de M. Dantier, sur les *Monastères bénédictins d'Italie*. Elle y trouvait, avec l'intérêt des récits, de précieux débris d'antiquité, de curieuses peintures du moyen âge, et un sentiment élevé de la solitude et de la vie religieuse. L'auteur lui-même de cette étude, le voyageur érudit, disciple des bénédictins, était un témoin dramatique du dévouement à la science, des fatigues qu'elle coûte et des efforts qu'elle impose. Une santé gravement altérée, des nerfs et une vue malades, le désignaient à notre intérêt affectueux et au prix que l'Académie lui décerne.

D'autres sujets d'études proposés par elle ont rencontré des mains habiles. Gardienne zélée de notre langue, et attentive à ne pas séparer l'érudition et le goût, l'Académie avait demandé et récompensé des recherches techniques sur Corneille et sur Molière. La langue familière et le génie original de madame de Sévigné n'offraient pas une moins curieuse étude. Deux ouvrages surtout ont paru répondre à cette attente, l'une par la fine exactitude des résumés, la précision du vocabulaire et l'ingénieuse variété des citations. Cet ouvrage, inscrit sous le No. 1, a pour épigraphe: "Votre manière d'écrire, libre et aisée, me plaît: c'est le style d'une femme de qualité qui soutient le caractère des matières enjouées et égaye celui des sérieuses." (*Lettres de Bussy.*) C'est le dernier travail de M. Sommer, homme de savoir et de talent, qu'une mort prématurée enlève douloureusement aux lettres qu'il honorait. L'Académie lui a décerné la plus forte part du prix proposé.

Un autre travail moins étendu, par M. Marion, professeur au lycée de Montpellier, porte cette épigraphe: "Esprit juste, fin et hardi, qui éclate et sème partout ses éblouissantes saillies" (Victor Cousin, *Société française au XVII^e siècle*). C'est moins un lexique qu'une étude de logique et de grammaire; mais, à ce titre, l'Académie lui attribue, sur le prix, une médaille de 1,500 fr., sans renouveler une récompense pour laquelle deux autres mémoires encore étaient présentés.

Le prix triennal fondé par M. Halphen, reçoit sa destination, en s'appliquant aux études de curiosité piquante, et aux recherches anecdotiques de M. Edouard Fournier sur notre théâtre.

Un autre prix fondé par M. Maillé-Latour-Landry pour l'encouragement des lettres et des arts, honorera cette année un jeune poète dont le talent, tour à tour original et négligé, a paru mériter une distinction.

L'Académie désigne à ce titre un volume de poésies, par M. Albert Mérat, dont elle espère retrouver ailleurs le nom et couronner de nouveau de succès.

Un autre souvenir, souvent rappelé dans ces concours, reçoit un dernier

hommage : c'est celui de M. Geruzez, littérateur ingénieux, professeur savant et écouté, appelé par ses travaux aux plus honorables promotions littéraires. La fondation léguée par feu M. Lambert laisse aujourd'hui à l'Académie le droit de reporter sur Mme Geruzez un souvenir, et comme une dernière médaille qui appartient au nom si regretté dont elle s'honore.

A part cette succession si diverse de travaux spontanés accueillis ou provoqués, de titres littéraires attestés ou espérés, l'Académie avait à considérer ce qui la rappelle à ses premiers et anciens *Prix*, les questions d'art et de goût, les études de langue, les essais de biographie qu'elle proposait jadis, et dont ses recueils se sont accrus.

Cette fois, au lieu d'un des grands noms du génie français, d'un Descartes ou d'un Corneille, d'un Molière, ou d'un Racine, elle avait indiqué seulement un esprit rare, un type de l'ancienne cour et du monde, un mélange du galant homme et du libre penseur, du politique et du sceptique ; elle avait désigné un favori du grand Condé, un disgracié de Louis XIV, un hardi contradicteur de la diplomatie du temps, un attentif et spirituel témoin de la cour d'Angleterre, un piquant interprète de l'antiquité romaine. Elle avait choisi la vie et les écrits de Saint-Evremond.

Elle ne regrette pas ce choix, qui lui a donné plusieurs essais nouveaux sur divers points rendus curieux par quelques détails, et même par quelques longueurs, et un discours de forme élégante et rapide, où l'homme explique l'écrivain, où le spectacle du temps, bien décrit, fait concevoir l'expérience de l'historien, et où l'indépendance de la pensée double l'originalité du talent.

L'attention s'est partagée, et le prix a été quelque temps débattu entre le discours n° 11, portant pour épigraphe : *Je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun* ; et le discours n° 13 : *Non vultus, non color unus*.

Le premier est un mémoire étendu, tour à tour anecdotique, érudit et paradoxal. Le second est un discours précis et fin, abrégeant ce que l'auteur sait bien, mêlant des tons divers, et préludant à l'esprit du XVIIIe siècle, sans cesser d'être monarchique et conservateur. On peut blâmer quelques assertions des deux auteurs ; on s'étonne que l'un d'eux ait accusé de jalousie le silence de Montesquieu sur l'ouvrage de Saint-Evremond relatif aux Romains ; on est choqué aussi de voir, même dans un panégyrique, l'esprit de Saint-Evremond préféré au génie de Montaigne, et son scepticisme célébré : mais les deux ouvrages n'en sont pas moins d'un ordre élevé. L'Académie couronne dans le premier M. Gidel, professeur de rhétorique au Lycée Bonaparte ; et elle décerne l'autre moitié du prix au talent, à la justesse heureuse, à la forme oratoire, à la vivacité piquante de M. Gilbert, déjà distingué par elle, et de mieux en mieux préparé pour d'autres succès.

Un mémoire développé sous le n° 2, avec cette épigraphe :

J'aime la vertu sans rudesse,
 J'aime le plaisir sans mollesse,
 J'aime la vie, et n'en crains pas la fin,

a mérité l'*accessit* par des qualités heureuses qui le rapprochent du mémoire nommé d'abord. Et, enfin, une mention à part désigne à l'estime des hommes de goût le n° 7, dont l'épigraphe rappelle Pétrone et Tacite.

Telles sont les études, les essais de goût et d'émulation que l'Académie s'honore d'encourager. C'est ainsi qu'elle propose au talent d'attirer l'estime publique, et qu'elle mêle parfois de paisibles travaux à de grands souvenirs. L'exemple s'en rencontre aujourd'hui. On sait à quels événements le monde vient d'assister ; pendant plusieurs années, la guerre civile sur le plus vaste théâtre ; un grand peuple divisé en nations qui se combattent ; la liberté démocratique répudiant l'esclavage, et voulant régner par le droit rigoureux et le travail libre ; puis le fanatisme politique s'armant du crime individuel pour lutter contre le progrès moral, pour maintenir le monopole de l'homme sur l'homme et l'oppression dans la liberté apparente.

Un homme d'Etat, sorti du rang le plus humble, un ouvrier devenu premier magistrat d'un empire, un grand citoyen, poursuivant une grande idée, a été la victime sanglante de l'intérêt égoïste enrichi par l'oppression, et la voulant sans terme. Lincoln est mort assassiné au milieu de la victoire du droit et de la liberté. Qu'un hommage lui soit décerné par la pensée de l'Europe, que son nom soit grandi par la mémoire de son sacrifice, que la liberté, que la dignité humaine dans le nouveau monde soient continuées et protégées par l'horreur du crime isolé qui a voulu les frapper dans leur noble défenseur !

A ce titre, l'Académie propose pour sujet d'un prix de poésie à décerner en 1867 : *la Mort du président Lincoln*, et elle espère que, parmi tant d'œuvres de science et d'art qui seront attirées en France, l'inspiration ne manquera pas pour une pensée de charité sociale et de grandeur humaine.

Une autre étude historique et philosophique sera réservée pour le "prix d'éloquence". Ce prix ne saurait être ramené toujours à une admiration uniforme et traditionnelle. Il ne doit pas méconnaître non plus ce que les difficultés du temps et les erreurs du talent peuvent mettre d'obstacles à la vérité. Parmi nos écrivains célèbres, J.-J. Rousseau s'est trompé souvent ; mais il a beaucoup osé et beaucoup fait pour la morale, la justice et même pour le sentiment religieux. Il a été philosophe, avec de graves erreurs, et grand écrivain avec de dangereuses illusions. En se trompant sur l'excès du droit populaire, il en a rendu la modération plus nécessaire. Ses livres doivent être interrogés, discutés, éclaircis, et non pas exclusivement adoptés. L'admiration qu'il mérite doit être tempérée par les défiances qu'il inspire.

C'est dans ce point de vue que l'Académie propose à l'esprit de recherche

et de moralité, *Un Discours sur J.-J. Rousseau*. C'est un hommage au génie, sans doute ; mais ce qu'elle demande à un tel travail, ce sont des motifs de plus offerts à la raison et à l'équité sociale ; c'est une réfutation dernière des erreurs dont Diderot et d'Holbach imprégnaient le dix-huitième siècle ; c'est une réaction contre le matérialisme affirmatif ou sceptique ; ce sont de nouveaux encouragemens à la culture religieuse, au sentiment du droit et à l'adoration enthousiaste de la suprême intelligence.

S É N A T .

SÉANCE DU LUNDI 11 MARS 1867. *

M. LE DUC DE PERSIGNY.—Messieurs, il y a dans l'histoire des institutions des peuples de ces moments critiques qui ressemblent à ce qu'on appelle en géométrie les points *singuliers* et *caractéristiques* d'une courbe.

A ces moments dans le temps, comme à ces points dans l'espace, correspond tout un ordre de conséquences logiques ; la moindre déviation dans un sens ou dans un autre peut conduire aux résultats les plus opposés : ici à la grandeur, là aux abîmes.

Ce n'est pas qu'on soit toujours conduit à ces termes extrêmes ; il y a bien des modes intermédiaires entre la raison et la folie des hommes ; mais ce qui est vrai, c'est que toute modification dans la constitution d'un Etat est une chose grave et de beaucoup plus importante que les actes d'un gouvernement dans la pratique des affaires.

En présence des modifications récemment introduites dans notre régime intérieur, et dont le projet de sénatus-consulte n'est qu'une conséquence, il est donc nécessaire de nous préoccuper des suites qu'elles peuvent avoir. Voilà pourquoi, poussé par un de ces sentiments qui dominent l'âme tout entière, ne prenant conseil que de moi-même et sous ma seule responsabilité, j'ai demandé la parole.

* Nos journaux d'Europe nous ont apporté, il y a déjà quelques semaines, les grandes discussions qui ont eu lieu dans le Sénat français à l'occasion des modifications importantes que Louis Napoléon a récemment introduites dans sa politique intérieure. Nous publions aujourd'hui, à l'exclusion de matières déjà composées, les deux principaux discours qui ont le plus contribué à la votation du Sénatus-Consulte modifiant l'art. 26 de la constitution, celui du duc de Persigny et du vicomte de la Guéronnière. *Note Ed.*

Personne n'honore plus que moi la pensée qui a inspiré ces modifications ; cette pensée est trop généreuse, trop élevée, pour ne pas exciter en moi, comme en vous tous, la plus profonde, la plus respectueuse sympathie.

Voici d'un côté un pays qui croit voir dans certains changements à la pratique de ses institutions de plus grandes garanties de liberté. Cette opinion se manifeste et paraît s'étendre chaque jour davantage ; ce n'est plus seulement une tactique de l'esprit de parti, mais la manifestation de convictions sincères qui, se produisant jusque parmi les plus honnêtes et les plus dévoués serviteurs de l'Etat, prend, sinon le caractère, du moins l'apparence de l'opinion publique.

Voici, d'un autre côté, un souverain qui va au-devant de cette opinion. Père de la patrie, il met son honneur à en être le serviteur ; il se dit que si la nation demande en effet un changement, il est plus digne de lui de devancer ses désirs que de les combattre ; que si d'ailleurs, après expérience faite, l'opinion proteste, il sera facile de remédier au mal. Assurément, messieurs, il n'y a rien là qui ne soit à honorer.

Mais les modifications dont il s'agit sont si hardies qu'elles ont tout à coup jeté dans le pays les plus vives émotions. Voyez quelles appréhensions d'un côté, quelles espérances de l'autre, elles ont fait naître.

Les uns s'effrayent de voir renaître à certains égards des pratiques de gouvernement qu'ils croyaient condamnées par l'expérience.

Les autres y trouvent le triomphe ou tout au moins le signe précurseur du triomphe complet de leurs doctrines. Telle est, par exemple, leur préoccupation au sujet de l'envoi des ministres aux chambres, que les uns et les autres en arrivent à faire le même raisonnement.

Quelles que soient les formules et les précautions du décret, disent-ils, la présence des ministres aux chambres doit finir par engager la responsabilité des ministres. Qu'est-ce, en effet, que la responsabilité politique ? Il ne s'agit pas ici de cette responsabilité effective et précise du justiciable devant un tribunal. Celle des ministres devant les chambres est d'une nature moins définie, mais tout aussi assurée dans ses effets.

Du moment qu'un ministre vient exposer la moralité de ses actes devant une chambre, il est moralement justiciable de cette chambre. S'il est blâmé par elle, il cessera d'être ministre ; car à moins de créer une situation peu convenable pour lui-même et difficile pour le gouvernement, il se verra moralement contraint de donner sa démission.

Il ne dépendra donc plus seulement du souverain mais des chambres, et celles-ci, devenant arbitres des ministres, c'est le gouvernement des ministres responsables virtuellement rétabli avec toutes ses conséquences.

Ainsi, messieurs, les espérances et les craintes des deux camps opposés se rencontrent dans les mêmes appréciations. Assurément ces craintes comme ces espérances sont très-exagérées ; le gouvernement de l'empereur est trop ferme et trop sage pour ne pas maintenir le principe fondamental de la constitution. Il a une trop grande force pour se laisser jeter hors des voies tracées par le plébiscite qui fait la base de nos institutions.

L'envoi des ministres aux chambres, dans l'esprit du décret du 19 janvier, n'est pas d'ailleurs une innovation ; c'est plutôt la régularisation d'une situation déjà produite depuis longtemps par les modifications successives qu'a subies dans la pratique le rôle constitutionnel du conseil d'Etat, par la création des ministres sans portefeuille et spécialement par l'organisation dernière du ministre d'Etat.

Ce n'est pas surtout une atteinte à la constitution, car rien ne s'oppose, dans la constitution, à ce que les ministres, non solidaires et ne relevant que du souverain, puissent être envoyés aux chambres, comme commissaires de la couronne, c'est-à-dire, au même titre que les conseillers d'Etat.

Mais, messieurs, en pareille matière il ne suffit pas que le texte et l'esprit de la constitution soient respectés. Il faut surtout que l'opinion ne se méprenne pas sur la portée de modifications qui, mal comprises et sans une extrême prudence dans la pratique, pourraient engager nos institutions sur une pente opposée à leur sens véritable, et, de proche en proche, jeter les esprits dans un ordre d'idées contraire à ces institutions elles-mêmes. (Très-bien ! très-bien !)

Plus il peut se répandre, à ce sujet, d'erreurs et de fausses appréciations, plus il me semble indispensable que le sénat, gardien fidèle du pacte fondamental et des libertés publiques, qui a le droit et le devoir de considérer avec attention les moindres modifications à notre régime intérieur, ne laisse pas commencer l'établissement du nouveau système sans avoir fait entendre un avertissement au pays, et sans avoir affirmé les principes de notre constitution. (Approbation.) Messieurs, ce grand service, l'opinion le réclame de votre sagesse. Emue, incertaine, elle se tourne vers vous et vous dit :

Représentants illustres de la religion et de la justice, de la politique et de l'armée, vous qui réunissez dans votre sein toutes les vertus nécessaires au gouvernement des hommes, c'est à vous qu'il appartient de faire entendre la vérité au pays. L'empereur, dans sa généreuse initiative, veut unir l'empire et la liberté.

Favorisez cette noble entreprise ; mais n'oubliez pas de maintenir en même temps dans leur intégrité les limites constitutionnelles que la volonté du peuple vous a tracées, et dont il vous a confié la défense.

(Nouvelle et plus vive approbation.) Le pays attend votre parole avec une respectueuse impatience, faites qu'elle lui serve d'enseignement, et qu'à l'issue de vos délibérations la confiance soit rentrée dans les âmes et la clarté dans les esprits. (Très-bien ! très-bien !)

Eh bien, messieurs, vous avez une occasion naturelle de satisfaire aux vœux du pays. Le projet de sénatus-consulte fait partie d'un ensemble de modifications qui forment tout un système. Il a pour objet d'établir de nouvelles relations entre chacun des grands corps de l'Etat et l'empereur, c'est-à-dire d'introduire de nouveaux rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Or, comment les régler sans tenir compte de la portion de ces rapports dont les ministres et le conseil d'Etat sont les intermédiaires ? Que signifierait par exemple votre vote suspensif, si les délégués de la puissance exécutive étaient absorbés par le corps législatif, et si, comme un ver rongeur capable de miner l'édifice que vous avez élevé, la responsabilité ministérielle venait se glisser dans le mécanisme des nouvelles modifications !

C'est là évidemment l'intérêt capital qui doit inspirer le sénatus-consulte et toutes les lois destinées à concourir à l'acte du 19 janvier. C'est là le point lumineux qui doit servir de phare aux délibérations des grands corps d'Etat, et sans lequel il serait impossible de mesurer l'étendue des sacrifices que le principe d'autorité doit faire aujourd'hui au principe de liberté.

Il me semble donc, messieurs, qu'avant de discuter les dispositions du sénatus-consulte, qu'avant de régler de nouveaux rapports entre la puissance exécutive et la puissance législative, nous avons à examiner quels dangers, quels vices pourraient s'introduire dans l'Etat, si la pensée des nouvelles modifications, en s'exagérant dans la pratique, venait à affecter l'indépendance du pouvoir exécutif.

J'ai pensé que si, par une étude approfondie et consciencieuse de cette question, je parvenais à démontrer, comme j'en ai la conviction profonde, que ce qui a été jadis une cause de faiblesse et de ruine pour l'Etat n'est nullement nécessaire à la liberté parlementaire, que si je prouvais par des faits éclatants que la liberté parlementaire peut s'exercer au contraire dans toute sa puissance, dans toute sa plénitude, sans la responsabilité ministérielle, j'aurais dégagé la pensée du sénatus-consulte des nuages qui peuvent l'obscurcir.

J'aurais soulagé les esprits du poids qui les oppresse et rendu peut-être un service à l'empereur, au sénat et au pays. Si donc le sénat veut bien me suivre sur ce terrain d'une loyale conciliation entre l'autorité et la liberté ; s'il daigne m'accorder de faire en ce moment ce que je crois être une préface nécessaire, indispensable à la discussion du

sénatus-consulte, je réclame toute son attention, non pour moi bien entendu, mais pour l'importance du sujet. (Très-bien ! très-bien ! — Parlez ! parlez !)

Et d'abord, messieurs, ne croyez pas que ce soit au point de vue de la sûreté de l'empire que je me préoccupe, comme tant d'autres, de ces questions délicates. Loin de là, ma sécurité à ce sujet est d'autant plus complète que je crois mieux connaître les secrets de la puissance de l'empire, que je crois mieux savoir ce que le premier Napoléon a laissé de richesses accumulées dans son héritage et ce qu'il faudrait, comme dans l'héritage de César, pendant des générations de malheurs, de fautes, de folies même pour les dissiper. (Très-bien ! très-bien !)

D'ailleurs, ce n'est pas après soixante-dix ans de luttes et de révolutions pour la même idée qu'on pourrait retrouver dans les âmes ces ardeurs dangereuses des premiers temps. Quand Henri IV, après soixante-dix ans de guerres religieuses, disait à ses huguenots : *Paris vaut bien une messe*, c'est que la liberté religieuse avait enfin triomphé dans la lutte, comme aujourd'hui la liberté civile et politique.

De même qu'il n'eût plus été possible alors de soulever les peuples, pour ou contre la transsubstantiation, nous n'avons pas à nous inquiéter maintenant des petites passions qui survivent aux grandes passions de la révolution, comme le prurit après la cicatrisation des plaies.

On peut bien entendre encore çà et là, comme un écho de ces voix terribles qui firent trembler le monde. Mais les Titans de la grande convulsion ont depuis longtemps disparu ; et quant à leurs imitateurs, ils seraient bien effrayés si l'on venait à prendre au sérieux leur parodie du passé.

En un mot, on concevrait de nos jours la possibilité de passionner les esprits pour des idées sociales ou économiques, mais non pas de les agiter sérieusement sous la bannière usée de vieilles théories politiques. Ce n'est pas, dans tous les cas, des mains d'un homme qui s'appelle Napoléon, que personne arrachera jamais le pouvoir qu'il tient de la volonté et de la sympathie du peuple français, et qui fait la force et la sécurité de la nation. (Très-bien ! très-bien !)

Les grands corps de l'État sont, en outre, animés de sentiments trop patriotiques pour vouloir jamais abuser de la confiance que l'empereur leur témoigne.

C'est donc uniquement au point de vue des conditions essentielles au gouvernement d'un peuple libre que je me propose d'examiner la question.

Une école dont j'honore d'ailleurs les talents, le mérite et la bonne foi, considère la responsabilité ministérielle devant les chambres, non-seulement comme nécessaire à la liberté, mais, en quelque sorte, comme

la liberté même. Or, vous allez voir ce qu'il y a de vrai dans cette doctrine.

Messieurs, il est inutile de répéter que les formes de la liberté ont varié à l'infini dans l'histoire du monde, que les libertés de Sparte et d'Athènes ne se ressemblaient pas, ni celle de Carthage et de Rome, ou de Venise et de Florence. Ne parlons ici que de la liberté moderne, c'est-à-dire, de la liberté parlementaire. Elle nous offre aujourd'hui deux types bien distincts, l'Angleterre et les États-Unis.

La liberté anglaise est suffisamment connue. Je n'en dirai qu'un mot : c'est que la responsabilité ministérielle s'y est établie de la manière la plus naturelle, la plus conforme à l'état social de l'Angleterre, surtout à l'origine, alors qu'une oligarchie, devenue depuis une aristocratie, en train elle-même de se transformer aujourd'hui, se trouvait complètement maîtresse de la couronne, du parlement et du pays. Comment aurait-on pu concevoir l'exercice de sa domination sans l'existence d'agents de son choix, soumis à la direction suprême ?

Mais transportons les institutions anglaises en Amérique, et nous allons voir les profondes modifications que la nature des choses va y introduire. Là, il n'est plus question d'une aristocratie, et encore moins d'une oligarchie. Il s'agit d'une vaste démocratie.

Or, les démocraties ne peuvent se personnifier dans une classe ; car cette classe serait, à son tour, une aristocratie. Sous peine de cesser d'exister, elles se personnifient dans un homme, dans un seul homme.

Le président de la république des États-Unis est donc investi, non plus de la fiction, comme la royauté anglaise, mais de la réalité du pouvoir exécutif et, par conséquent, responsable et seul responsable vis-à-vis de la nation.

Mais ses ministres vont-ils être responsables vis-à-vis des chambres ? évidemment non, car leur responsabilité serait la négation de la sienne et il ne serait plus indépendant. Les ministres américains ne sont donc responsables que vis-à-vis du président ; et pour qu'ils ne dépendent que de lui, non-seulement ils ne vont pas aux chambres, mais ils n'ont aucun rapport direct avec elles.

Voilà donc un gouvernement libre où les ministres ne vont pas aux chambres, ne dépendent pas des chambres et ne sont subordonnés qu'à la volonté du pouvoir exécutif. Or, est-ce que la liberté parlementaire n'existe pas en Amérique ?

Mais comment se traitent donc les affaires dans le parlement américain, sans la présence des ministres et d'aucun agent officiel pour les représenter. Rien de plus simple. Le président de chacune des deux chambres désigne un certain nombre de ses membres qui s'organisent

en comités de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, du commerce, etc.

Les commissaires se mettent en communication officieuse avec les divers ministères ; ils en reçoivent les renseignements, les documents, les confidences nécessaires, et remplissent dans les chambres le rôle que notre constitution assigne au conseil d'Etat et que les ministres ne partagent aujourd'hui qu'à titre de commissaires du gouvernement.

Ainsi, messieurs, l'exemple des Etats-Unis nous démontre que le régime des ministres responsables n'est qu'une forme particulière de la liberté parlementaire, mais n'a rien à faire avec le principe même de cette liberté.

Les Américains ont bien compris qu'un mode de liberté, imaginé pour l'utilité et le service d'une aristocratie, ne pouvait convenir à un Etat démocratique. En la rejetant de leur constitution ils nous ont donné un exemple digne d'être médité parmi nous ; car notre organisation sociale et politique, sans parler de notre caractère national, rend aussi impossible, chez nous comme chez eux, la forme de liberté parlementaire qu'ils ont répudiée.

Et, en effet, le vice capital du gouvernement des ministres en France, c'est de faire pénétrer le pouvoir exécutif dans le sein du pouvoir législatif, de réunir ces pouvoirs dans les mêmes mains et, par conséquent, de violer la liberté en opprimant le pouvoir exécutif.

C'est violer la liberté, car si le pouvoir exécutif n'est plus libre dans l'accomplissement de son œuvre, si l'administration n'est plus libre dans le cercle de ses attributions, si le préfet n'est plus libre dans l'exercice de l'autorité nécessaire au maintien de l'ordre, et que le député, au lieu de se borner à faire des lois, dirige l'administration du préfet, dicte ses choix, impose ses préférences, c'est la liberté, dans ses parties les plus essentielles au bien public, qui est elle-même sacrifiée. (Très-bien ! très-bien !)

C'est ici le cas de rappeler sans cesse la grande parole de l'auteur de *l'Esprit des lois* : “ Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté... Tout serait perdu si le même homme ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait les trois pouvoirs.”

Or cette doctrine célèbre qui a inspiré toute la révolution française, cette doctrine qui condamne au nom de la liberté la confusion dans le même corps des instruments de l'autorité et de la liberté, elle est ouvertement violée par le régime des ministres responsables, tel qu'il a été pratiqué en France, parce que ce régime fait passer l'autorité exécutive des mains du souverain dans les chambres.

Vous savez, messieurs, par quelle habile organisation les Anglais ont su éviter les dangers que ce régime présente chez nous; comment en constituant l'administration intérieure du pays en dehors du gouvernement et la confiant à une classe de riches particuliers non rétribués, ils ont trouvé le moyen de rendre l'autorité publique indépendante des agitations du parlement ou des changements ministériels, et libre d'elle-même, ainsi que toute institution doit l'être sous le règne de la liberté; comment au contraire les imitateurs de la constitution anglaise, ne connaissant pas suffisamment l'organisation intérieure de nos voisins et se méprenant en conséquence sur l'esprit véritable de leurs institutions, ont oublié chez nous de soustraire l'administration publique aux empiétements des assemblées.

Enfin, comment cet oubli en subordonnant le pouvoir exécutif au législatif, l'administration à l'ingérence des chambres, le préfet aux caprices du député, c'est-à-dire l'autorité à la liberté, les a exposés d'avance à se ruiner l'une par l'autre.

Vous savez aussi par l'expérience qui a été faite de toutes ces choses à quoi elles ont abouti. Et cependant il ne s'agissait alors que d'un pays légal de deux cent mille électeurs. Mais que serait-ce avec le suffrage universel, avec ces torrents d'opinion qui parfois entraînent les grandes masses!

Messieurs, je ne redoute les conséquences d'aucune espèce de liberté, mais à une condition: c'est que le pouvoir exécutif soit libre de ses résolutions et que ses agents dépendent de lui seul. Que deviendrait au contraire le pays au moment de la tempête si le pouvoir exécutif cessait d'être indépendant?

Que deviendrait le navire si le capitaine était à la discrétion de l'équipage? (Très-bien! très-bien!) L'importation des institutions anglaises a été bien nuisible à notre ancien pays légal, mais combien ne pourrait-elle pas l'être davantage appliquée à une démocratie de dix millions d'électeurs!

On a prétendu, il est vrai, que le régime des ministres responsables n'était pas d'origine anglaise et que c'était une doctrine même de notre révolution. Ceci est une assertion étrange. Si cette doctrine appartenait à la révolution, elle devrait figurer dans les travaux de nos premières assemblées et surtout de la constituante.

Or, elle ne s'y trouve pas, et c'est le contraire qui s'y trouve; car, non-seulement dans la constitution de 1791, les ministres ne peuvent être pris dans les chambres, mais un ancien député n'est admis à devenir ministre qu'après avoir cessé ses fonctions législatives au moins depuis deux ans.

Loin d'adopter les principes des institutions anglaises, la constituante en exagéra donc le principe contraire.

Ouvrons d'ailleurs l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Est-ce que l'auteur n'indique pas à chaque page de son livre XIV, sur la restauration des Bourbons, l'origine anglaise de la charte octroyée, quand il parle dans les termes suivants "de cet ordre de choses qui consiste en deux chambres tourmentant les ministres, et laissant le roi tranquille....." de cet ordre, dit-il, "que le roi Louis XVIII avait vu marcher très-convenablement en Angleterre, de ce gouvernement libre dont la pratique existait en Angleterre, et la théorie nulle part ; de ce gouvernement analogue à celui de l'Angleterre, avec deux chambres parlant et votant sur les affaires publiques ; de cette royauté enfin qu'on appelle anglaise à cause de l'antériorité de l'Angleterre dans l'emploi de cette forme de gouvernement."

Ainsi, messieurs, la vérité c'est que s'il s'est trouvé dès le commencement de la révolution quelques esprits qui, comme Necker et Mounier, recommandaient de prendre pour modèle la constitution anglaise, depuis l'assemblée des notables jusqu'à la Restauration, l'esprit de cette constitution ne s'est produit dans aucune des combinaisons de la révolution française.

Pour la retrouver, il faut arriver à cette date fatale de 1814, où l'institution préparée pendant l'émigration a été apportée en France dans les bagages de l'armée anglaise, comme le cadeau des Grecs, comme le cheval de Troie qui devait renverser les murs de la malheureuse cité. (Approbation sur quelques bancs.)

J'ai dit, messieurs, que le régime des ministres responsables est funeste au pays, parce qu'il livre chez nous le pouvoir exécutif au législatif, et qu'alors tout est perdu, suivant l'expression de Montesquieu qui semble avoir deviné 1830 et 1848.

Mais ce régime a-t-il au moins l'avantage de fournir au gouvernement les intelligences les plus propres au maniement des grandes affaires ? Ceci est un point important de la question.

Ce qui constitue l'homme d'Etat, ce n'est pas seulement les facultés de l'esprit, c'est surtout celles du cœur, c'est le caractère. Les grands hommes, les grands ministres ont été avant tout des hommes de caractère.

La fermeté, la grandeur d'âme, la générosité comme la prudence, la modération, la justice, toutes ces vertus qui tirent leur source du cœur jouent le premier rôle dans le gouvernement des nations. Dans les assemblées, au contraire, n'est-ce pas les qualités de l'esprit, l'art de bien dire et d'émouvoir, l'habileté à exciter, à ménager les amours propres et à grouper les ambitions qui occupent la première place ?

La conduite des gouvernements et le maniement des assemblées exigeant des qualités si différentes, on conçoit combien il est difficile de trouver des hommes propres aux deux fonctions.

L'expérience démontre que l'aptitude à l'une n'implique pas l'aptitude à l'autre. La supériorité humaine ne consiste en effet que dans une certaine harmonie, un certain équilibre entre les dons les plus précieux du cœur et de l'esprit.

Le génie lui-même peut être surpassé, soit du côté moral, soit du côté intellectuel, par ceux que la nature, en répartissant inégalement ses faveurs, a faits tout cœur ou tout esprit.

De même qu'il devra s'incliner devant la charité sublime d'un saint Vincent de Paul, il sera vaincu dans un parlement par des prodiges de l'esprit, qui est le charme des assemblées et le péril des Etats. (Quelques voix : Très-bien ! très-bien !)

Singulier effet de la confusion introduite dans les choses par de mauvaises institutions, ce mirage de la parole qui éblouit et domine les assemblées, mais qui cache souvent tant de lacunes, tant de faiblesses dans le caractère, devient en quelque sorte, sous le régime des ministres responsables, le principe même du gouvernement.

Là les orateurs sont ministres parce que les ministres doivent être orateurs. Et comme il s'agit bien moins de la valeur des mesures à prendre que de la manière de les défendre, ce que l'on recherche avant tout dans un conseiller de la couronne, ce n'est pas les qualités et les vertus qui font l'homme d'Etat, c'est le talent de l'avocat le plus habile à défendre la politique bonne ou mauvaise du gouvernement. (Très-bien ! très-bien !)

Quand je songe que sous un tel régime des hommes comme Richelieu et Colbert, faute de pouvoir tenir tête aux brillants orateurs de nos assemblées, n'auraient pu être ministres, je me demande si ce prodigieux engouement qui livrait jadis toutes les puissances de l'Etat à des orateurs, par cela seul qu'ils étaient orateurs, n'était pas ce qu'il y avait de plus funeste dans ce régime.

Ici, messieurs, loin de moi la pensée de déprécier l'éloquence et de ne pas rendre hommage aux grands talents qui ont illustré la tribune française. Encore plus loin de moi la croyance que des orateurs ne puissent être de grands hommes d'Etat, et que le gouvernement des ministres responsables soit absolument fermé aux hommes de caractère.

Il me suffirait de citer l'illustre Casimir Périer, qui par sa fermeté et son courage honora à un si haut degré le gouvernement de 1830.

Ce que je veux dire, c'est qu'en ne portant aux affaires que des orateurs, ce régime tend à dénaturer l'essence même du pouvoir, en y faisant plus généralement prévaloir les facultés de l'esprit que celles du caractère. (Mouvement.)

Or, messieurs, ce vice de l'institution ne nous est pas particulier. Il existe et il est senti en Angleterre tout autant qu'ailleurs ; on y remar-

que parfois que des personnages jugés peu propres à la conduite des grandes affaires, se placent cependant par le seul prestige de l'éloquence à la tête des partis; que ces partis mécontents de les avoir pour chefs, gémissent de ne pouvoir leur substituer des hommes d'un caractère supérieur, mais qu'ils sont forcés de les subir.

Je dis qu'ils sont forcés de les subir, car s'il se trouve dans le parlement un orateur de premier ordre, quoique léger, sans fermeté, sans résolution, comment l'empêcher de parler? Et s'il parle, s'il sait exprimer habilement les idées, les passions du parti où sa fantaisie, sinon sa conviction, l'aura placé, il se trouvera de fait à la tête de ce parti, il arrivera avec lui au pouvoir et lui imposera, comme au pays lui-même, les inconvénients de son caractère.

Pour qui connaît l'Angleterre, où l'expérience fait si bien sentir la différence entre les hommes d'Etat et les simples orateurs, voilà le secret de la douleur si profonde qu'à causée chez nos voisins la mort de lord Palmerston. Voilà le côté vulnérable des institutions anglaises et probablement le vice qui finira par les compromettre.

Longtemps ce vice est resté à l'état latent, parce qu'à l'époque où l'oligarchie anglaise était dans toute sa puissance, la force des traditions portant au pouvoir les fils des grandes maisons du royaume, ne laissait que peu de crédit au pur talent de la parole, dans un parlement où l'habitude n'autorisait qu'un langage simple, sans prétention oratoire, réglé sur le ton de la conversation, et qui n'était écouté que suivant la qualité, le mérite et la valeur morale des personnes.

Mais à mesure que l'influence des classes supérieures diminue, surtout depuis la réforme; à mesure que de nouveaux éléments pénètrent dans le parlement, et qu'à défaut du prestige aristocratique ils cherchent à s'y produire par le talent oratoire, le pouvoir ministériel tend à passer des mains des hommes d'Etat dans celles des orateurs.

Je ne crains donc pas de dire que, du jour où les discours d'apparat ont commencé à prendre la place de ces conversations célèbres, de ces entretiens familiers entre les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, le parlement anglais a perdu quelque chose de son ancienne vertu.

Et remarquez que ce n'est pas seulement l'Etat, mais les assemblées elles-mêmes, qui sont victimes de cette tendance. Chez nous, les assemblées ont été de tout temps riches en hommes de valeur, car elles sont formées de l'élite d'un peuple qui marche à la tête de la civilisation.

Que de supériorités en tous genres ne trouve-t-on pas dans leur sein! Que d'hommes éminents par le caractère, par l'intelligence des affaires et par les facultés les plus variées? Mais toutes ces forces vives sont sacrifiées au seul talent de la parole.

Des hommes d'un esprit supérieur qui faute d'un organe convenable

ou d'une habitude suffisante de parler en public, abordent difficilement la tribune, restent sans influence sur les affaires. Ils en sont écartés par l'apparat même de ces représentations théâtrales, dont un petit nombre ont le secret et le monopole. (Mouvement d'adhésion.)

Je reviens au gouvernement des ministres responsables. On a dit de ce gouvernement que pendant que les plus beaux talents éblouissaient les assemblées, la direction des affaires publiques était négligée. Comment en serait-il autrement ?

Quand un homme d'Etat est plus préoccupé de ce qu'il a à dire que de ce qu'il a à faire, il est hors de ses voies naturelles. (Approbation.) Où trouver le temps, les loisirs, la liberté d'esprit de diriger les grands intérêts d'un peuple, quand toutes les facultés de l'intelligence ne sont employées qu'à conquérir le pouvoir, ou à le défendre contre ses rivaux, une fois conquis ?

Qui peut songer à se servir du pouvoir autrement que pour en distribuer les faveurs à ses partisans ? N'est-ce pas déjà un effort énorme que de suffire aux nécessités d'une lutte incessante ? Semblable au général d'armée, qui serait plus occupé de préparer ses bulletins que de diriger ses opérations, le ministre responsable a moins à se soucier du mérite de ses actes que de la manière de les exposer.

Comme c'est à la tribune que doivent se dénouer ses opérations à lui, son temps, ses facultés, ses méditations ont surtout pour objet de préparer les improvisations qui doivent foudroyer ses rivaux d'éloquence.

On en a vu passer des mois entiers à ce labeur ; et comme l'artiste qui aspire, sur d'autres scènes, aux applaudissements du public, réciter ces improvisations autour d'eux, en manière de répétitions.—Imaginez Sully, Colbert et Richelieu condamnés à ce rôle ! la politique, la science suprême des gouvernements subordonnée aux règles de la déclamation !

Mais voici qui est plus grave. Comme dans chaque lutte parlementaire, ce n'est pas seulement l'intérêt du pays, mais ce qui est bien autrement exigeant, la situation, la personne même des ministres responsables qui est en cause, les luttes parlementaires, objet des espérances de l'opposition, excitent, au contraire, dans l'âme des ministres une terreur secrète.

Les uns pour les éviter, et c'est le plus grand nombre, ne font rien, n'entreprennent rien de considérable, et passent auprès des plus grandes circonstances sans les voir. Les autres pour se donner l'apparence de l'action, s'emparent du programme de leurs adversaires, au risque de désorganiser le pays.

Quoi qu'ils fassent ou ne fassent pas, le fantôme des orateurs de l'opposition pèse sur leur esprit et paralyse leurs facultés. S'agit-il ou de prévenir un malheur public, ou de mettre un terme à une situa-

tion difficile, ou enfin de se préparer à des éventualités redoutables, la raison, la prudence, c'est de faire vite ; de simples commissaires du gouvernement qui, n'étant responsables de rien, n'ayant qu'à faire connaître les raisons qu'ils sont chargés d'exposer, ont toute la liberté, toute la fermeté de leur jugement, et sont toujours prêts à la lutte ; mais les ministres de la couronne, responsables, troublés devant la perspective de la crise que la question doit amener, tendent à la retarder sans cesse, et, de délais en délais, c'est le pays lui-même qui devient victime de leur préoccupation.

Et l'on appelle tout cela la liberté ! Ah ! c'est profaner ce grand nom que de l'appliquer à de telles choses. La liberté parlementaire, c'est le droit d'une nation de faire ses propres lois, de contrôler son gouvernement, de l'aider de ses conseils, de lui faire connaître sa volonté et de la lui imposer, au besoin, par les voies légales et régulières que la constitution lui a ménagées.

La liberté, c'est le libre développement de toutes les facultés humaines au profit du pays et de l'Etat, comme aussi de chaque membre de la communauté ; ce n'est pas ce jeu puéride des vanités aux prises avec les vanités ; cette lutte de portefeuilles, au profit de misérables ambitions. L'objet des institutions d'un peuple libre, c'est, en un mot, d'assurer sa grandeur et sa prospérité, et non pas de couronner des orateurs, comme aux jeux olympiques. (Mouvement d'approbation.)

Ecoutez cette belle parole d'Henri IV : " Si je faisais gloire de passer pour meilleur orateur, disait-il aux états de Rouen en 1596, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté ; mais mon ambition a quelque chose de plus haut que de bien parler."

Eh bien, messieurs, tous les gouvernements doivent avoir, comme ce prince, une ambition plus haute que de bien parler, c'est la gloire et le bonheur des peuples. Mais, quand des institutions sont ainsi faites qu'elles gaspillent en paroles jusqu'aux plus belles, aux plus nobles facultés, elles peuvent bien servir à la gloire de quelques hommes, mais certainement pas à la gloire des peuples.

Voulez-vous, messieurs, que je rende toute ma pensée par un exemple ? Transportons-nous au sein du gouvernement des Etats-Unis, pendant la dernière guerre. Assurément, les chambres du Nord étaient aussi ardentes à soumettre le Sud que le gouvernement lui-même : mais, supposons des ministres responsables devant les chambres allant discuter les affaires, chaque jour, avec l'opposition des chambres.

Soumis, enfin, aux nécessités, exposés aux attaques comme aux défaites inhérentes à la responsabilité ministérielle, croyez-vous que l'issue eût été la même ? Non, certainement, à chaque bataille perdue, c'eût été un changement de ministère, un bouleversement dans l'Etat, et la

déroute des armées eût été la déroute des esprits. (Très-bien ! très-bien !)

En regard de ce tableau, voyons l'attitude de l'Angleterre pendant la lutte américaine. Ah ! les sentiments de nos voisins n'étaient pas douteux.

Assurément leurs vœux n'étaient pas pour le rétablissement de l'Union. Jamais plus belle occasion ne s'était présentée pour affranchir l'Angleterre pendant des siècles du cauchemar de l'Amérique.

Mais les ministres responsables sont là. Ils comptent les rangs de leurs adversaires dans le parlement et tant de radicaux qui voteront pour l'Union par passion politique, et tant de Tories qui, avec les mêmes sentiments que les Whigs pourront cependant profiter de la crise pour les renverser.

Devant ce calcul, ils s'arrêtent inertes, découragés, et l'occasion, cette belle divinité qui veut être violentée, s'échappe de leurs bras impuissants. Ombres de Chatam et de Pitt, vous avez dû frémir de douleur ! Vous aviez abusé contre l'univers de la prodigieuse puissance que la fortune avait mise en vos mains ; mais aujourd'hui cet instrument de force devient un instrument de faiblesse.

Je m'arrête, messieurs, j'ai enfin dégagé mon âme de la vérité qui pesait sur elle et que je devais à l'empereur, au sénat et au pays.

J'avais à cœur de signaler les périls et les vices d'un régime qu'on s'attache à nous démontrer comme un progrès de la civilisation, et qui n'est, au contraire, dans ma conviction profonde, qu'une des plus mauvaises institutions imaginées par la politique ; car d'une part, en confondant dans les mêmes mains le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, elle viole le principe de la liberté, et de l'autre, en subordonnant l'action à la parole, elle dénature l'essence du pouvoir.

Qu'ai-je à dire, maintenant, du sénatus consulte ? Si, comme on doit l'espérer, les mesures libérales dont l'empereur a pris l'initiative, sont reçues avec reconnaissance par les chambres et par l'opinion ; si la sagesse des assemblées et la tranquillité des partis justifient la confiance du souverain ; le sénatus-consulte suffira amplement à garantir l'Etat des entraînements ou des surprises qu'une seule discussion pourrait laisser se produire au sein du corps législatif.

De son côté, le corps législatif, qui est naturellement et avec raison maintenu par le projet dans son droit constitutionnel de voter définitivement la loi, quand elle ne touche pas aux intérêts dont vous avez la garde, accueillera, je n'en doute pas, avec le patriotisme qui le distingue, les avis d'une assemblée composée d'hommes expérimentés que recommandent à ses yeux tant de services rendus au pays.

Je ne vois rien là que d'honorable pour les deux grands corps de

l'Etat. Je m'associe donc entièrement et aux dispositions du projet et aux lumineuses raisons exposées dans le rapport de notre illustre président.

Puisse, messieurs, cet acte de votre sagesse, ainsi que tous ceux qui doivent compléter l'acte du 19 janvier, concourir utilement à l'œuvre si noblement entreprise d'unir l'empire et la liberté ! Puisse surtout cette grande œuvre s'accomplir heureusement pour le bonheur et la prospérité de la France ! Jamais vœux n'auront été formés avec plus d'ardeur et plus de sincérité.

Si, au contraire, l'expérience déjouait cet espoir, si l'opinion trompée sur ses véritables intérêts préférerait encore l'image à la réalité des choses ; si méconnaissant les conditions réelles de la liberté, elle croyait la servir en essayant d'affaiblir l'autorité ; si, surtout, à défaut des émotions vraies et puissantes de la vie des peuples laborieux et civilisés, elle venait à se passionner de nouveau pour les joutes oratoires, pour le spectacle des gladiateurs de la parole (Sourires), alors je vous rappellerais la grande leçon politique que nous donne Machiavel, dans ses discours sur Tite-Live, à propos de la guerre des Samnites.

Ayant surpris et entouré l'armée romaine dans le passage de Caudium, les Samnites délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Deux partis se présentaient : il fallait ou exterminer l'armée romaine et marcher sur Rome terrifiée, ou, au contraire, tendre une main amie à l'armée vaincue et faire une paix avantageuse aux deux pays.

Dans les affaires humaines, il n'y a presque toujours à choisir qu'entre deux solutions raisonnables. Mais les hommes ont rarement les vertus nécessaires à l'une ou à l'autre solution ; et le plus souvent, pour se dispenser de ces vertus, ils en cherchent une troisième qui a tous les inconvénients et aucun des avantages des deux autres.

Les Samnites n'ayant ni la résolution qu'exigeait le premier parti, ni la générosité que demandait le second, renvoyèrent l'armée romaine saine et sauve, mais après l'avoir fait passer sous le joug.

Les insensés ! ils faisaient plus encore qu'annuler leur victoire, car non-seulement ils n'affaiblissaient pas Rome, puisqu'ils lui rendaient son armée ; mais en allumant dans l'âme des Romains toutes les fureurs de la vengeance, ils centuplaient contre eux-mêmes les forces matérielles de Rome ; et bientôt le nom de Samnites disparaissait de la carte d'Italie.

Eh bien, messieurs, si l'opinion s'égarait de nouveau, ne serions-nous pas dans des circonstances qui rappelleraient l'histoire des Samnites ? En me plaçant pour un moment en dehors du point de vue de la constitution, ne pourrais-je pas dire alors : Nous avons devant nous deux types de liberté parlementaire, l'un avec des ministres responsables,

l'autre avec des ministres non responsables. Mais chacun d'eux a ses exigences.

Si nous choisissons la liberté anglaise, il faut changer notre organisation intérieure, supprimer notre administration rétribuée et la remplacer par une classe de riches particuliers, indépendants, chargés d'administrer le pays, en dehors du gouvernement supérieur, de manière à soustraire l'autorité publique à l'ingérence des chambres, sans parler bien entendu, des majorats, des substitutions et de tout l'attirail aristocratique.

Si nous voulons, au contraire, maintenir, comme en Amérique, notre société démocratique, avec notre organisation de fonctionnaires démocratiques, alors il faut renoncer également, comme en Amérique, à subordonner nos ministres aux chambres; donner au pays toutes les libertés désirables; mais laissant aux seuls orateurs des assemblées les palmes de l'éloquence, dégager les ministres des préoccupations de la parole et les placer sous l'unique autorité du chef du pouvoir exécutif.

Voilà les deux termes que la raison et l'expérience nous imposent! Que si nous ne savions pas nous décider pour l'un ou pour l'autre, que si nos préjugés, nos passions, nos calculs individuels étaient plus forts que notre patriotisme, et que pour nous dispenser des vertus qu'exigent l'un et l'autre parti, nous en voulussions un troisième, ayant, comme notre ancien régime parlementaire, tous les inconvénients et aucun des avantages des deux autres: c'est que nous aurions perdu, dans les pratiques d'un faux libéralisme, le sentiment de l'intérêt public. Mais, messieurs, n'ayons pas cette crainte.

Notre pays est par excellence le pays de la logique et du bon sens. Il peut se tromper comme d'autres sur des choses nouvelles, mais non pas sur des choses expérimentées. Non, mille fois non; la France grande, illustre, glorieuse entre toutes les nations de la terre, et fière de marcher sous le sceptre des Napoléons, à la tête de tous les progrès, n'aura jamais la faiblesse des Samnites. (Très-bien! très-bien!— L'orateur reçoit les félicitations d'un certain nombre de ses collègues.)

M. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE. — J'aurais voulu, messieurs, qu'une des voix les plus accréditées de votre commission pût s'élever dans cette enceinte pour reproduire les belles et savantes discussions qui ont marqué ses travaux. Cette intervention eût été sans aucun doute la meilleure réponse aux objections qui ont été formulées à cette tribune par les orateurs qui m'y ont précédé.

Il faut le reconnaître d'ailleurs, ils ont rendu facile la défense du sénatus-consulte, car tout en faisant leurs réserves, ils ont reconnu que ce sénatus-consulte était une amélioration réelle.

Au point où en est arrivé le débat, il importe, suivant moi, messieurs,

d'en préciser l'objet principal. Si je ne me trompe, les observations précédemment émises se réduisent à deux points :

En présence de l'impulsion donnée par les réformes du 19 janvier à la Chambre électorale, il n'y a de contre-poids sérieux que dans le système qui nous rapprocherait le plus possible d'une seconde assemblée législative ; et, ensuite le Sénat, investi d'une autorité consultative, descend de sa haute sphère constitutionnelle pour devenir un pouvoir subordonné.

Voilà bien, ce me semble, le sens des observations présentées par l'honorable baron Dupin, et tout à l'heure par l'honorable M. Aubert-Delisle. (Adhésion.) Il y a d'abord un fait qu'il faut poser, un fait que je ne discute pas, que je me borne à constater, c'est que le décret du 19 janvier a profondément modifié notre régime constitutionnel.

Les ministres aujourd'hui sont dans les Chambres. Ils y sont, comme le faisait très bien remarquer M. le duc de Persigny, à titre de délégués de la couronne, cela est vrai ; mais enfin ils y sont.

Le droit d'amendement a été, dans une certaine mesure, rendu à la Chambre des députés par le sénatus-consulte du 18 juillet 1856.

Le droit de réunion, la liberté de la presse, sont déjà des promesses de l'Empereur, et bientôt ils seront des lois du pays.

Par là, des conditions nouvelles nous sont faites et la vie publique reçoit des stimulans énergiques et nouveaux.

L'attention du gouvernement devait donc se fixer sur cette situation ; il fallait vérifier si les forces et les contre-poids créés par notre organisation constitutionnelle, ne se trouvaient pas faussés ; il fallait se demander si le Sénat avait une autorité en rapport avec la force d'impulsion qu'il a pour but de modérer. (Très bien ! très bien !)

Eh bien ! la question a été résolue par le projet de sénatus-consulte qui vous est soumis.

Cette nécessité, messieurs, de donner au Sénat un pouvoir qui fût en rapport avec son rôle modérateur, elle a toujours été comprise par le gouvernement. Voyez ce qui s'est passé.

En 1852, le Corps législatif était, comme il l'a toujours été du reste, une grande assemblée, grande non pas seulement par son origine, mais encore par sa sagesse, qui ne s'est pas démentie depuis dix-huit ans. (Vif assentiment.)

Mais à cette époque les ministres ne venaient pas dans son sein ; il n'avait pas le droit d'adresse ; il n'avait pas non plus le droit d'interpellation ; il se borna à voter le budget et les lois.

Parallèlement, le Sénat était fermé, ses séances n'étaient pas publiques, il restait renfermé dans son grand rôle de pouvoir constituant et dans l'examen des pétitions.

Puis est venu le décret du 24 novembre 1860 ; le contrôle du Corps législatif a été élargi, les ministres de la parole ont été créés, le droit d'adresse a été donné, la publicité a été étendue, le Corps législatif en un mot a été appelé à exercer une grande action sur le pays.

Le Sénat n'a-t-il pas reçu aussi dans le même temps sa part d'accroissement ? Ses séances ont été publiées, les ministres sont venus devant lui, le droit d'adresse lui a été accordé, et certes, dans cette haute assemblée, le droit d'adresse a donné lieu à de grandes et nobles discussions.

L'adresse n'existe plus ; mais il faut être juste pour les morts, et certes, en parlant comme parlera l'histoire, je puis dire avec d'autant plus de liberté que je ne faisais pas partie alors de cette assemblée, que vos discussions de l'Adresse ont éclairé le pays, exercé sur le gouvernement une salubre influence et produit pour nos affaires intérieures comme pour nos affaires extérieures des résultats favorables dont l'Empereur vous garde une profonde reconnaissance. (Très bien ! très bien !)

Nous arrivons au 19 janvier 1867. Le Corps législatif voit encore s'étendre ses attributions. Est-ce que le pouvoir du Sénat va se trouver alors en rapport avec la situation nouvelle qui est faite à l'Assemblée législative ?

Un droit considérable, le droit d'interpellation, est donné au Corps législatif. Vous me direz à la vérité que ce même droit est également conféré au Sénat ; cela est vrai en théorie, mais la pratique a déjà démontré que le droit d'interpellation ne peut pas s'exercer au Sénat et au Corps législatif, dans des conditions qui établissent l'équilibre entre les deux assemblées.

Ici le droit d'interpellation ne sera jamais exercé qu'avec une grande réserve ; dans l'autre assemblée, sans qu'on s'écarte pour cela de la sagesse qui préside aux délibérations de la chambre élective, on peut affirmer, tout au moins, que le droit d'interpellation sera exercé dans toute sa plénitude.

Donc le droit d'interpellation ne peut pas suffire à placer le Sénat dans les conditions convenables d'équilibre vis-à-vis du Corps législatif. L'harmonie qui doit exister entre les pouvoirs conférés aux deux assemblées se trouve atteinte ; il faut la rétablir.

Que faire, donc ?

Ici, messieurs, j'aborde la discussion des tendances et des doctrines qui se sont produites à cette tribune.

Fallait-il créer une seconde Chambre, qui aurait été une imitation de la Chambre des pairs ! Telle est la question qui a été posée par l'honorable M. Hubert Delisle.

Et puisqu'elle a été nettement abordée, je crois, messieurs, que j'ai le devoir et le droit de la traiter devant vous ; on ne gagne rien à éviter les questions, quand elles sont posées. (C'est vrai ! très bien !) Et, d'ailleurs, les préoccupations de l'honorable préopinant répondent à des aspirations légitimes et sérieuses chez quelques-uns de nos collègues. (Parlez ! parlez !)

Fallait-il donc, messieurs, faire du Sénat une Chambre des pairs ?

Mais à cela il y avait deux grands obstacles : l'un qui est tiré de notre état social, et l'autre qui est tiré de l'insuffisance même de la combinaison proposée.

La situation de la France est nouvelle et redoutable ; elle est à la fois une démocratie et une monarchie.

Ailleurs, en Angleterre, il y a la monarchie, mais sans le suffrage universel, et aux Etats-Unis, il y a le suffrage universel, mais sans la monarchie. Nous seuls nous avons à la fois les deux choses. De là une grande difficulté, qui est de créer entre la démocratie et la couronne un corps qui représente un élément distinct et qui exerce une action indépendante. (Marque d'assentiment.)

En Amérique, il y a le Sénat, qui représente la souveraineté et l'égalité des Etats. En Angleterre, il y a la Chambre des lords, qui, malgré ces renouvellemens dont parlait tout à l'heure M. Hubert Delisle, conserve son ascendant et est toujours une des plus grandes assemblées de l'Europe. Mais c'est que la Chambre des lords représente une fraction très considérable de la société anglaise. Il est donc naturel qu'elle intervienne dans la confection de la loi.

En France, au contraire, nous n'avons pas de noblesse, pas de clergé constitué en corps politique, pas de tiers-Etat, pas de provinces autonomes, tout a été absorbé dans la grande unité nationale. (Vive adhésion.)

Quand, en 1831, l'honorable M. Thiers et l'illustre Royer-Collard demandaient l'hérédité de la pairie, ils avaient raison ; ils étaient dans le vrai. La monarchie qui venait de se constituer était, en effet, une monarchie de privilège, qui reposait sur trois pouvoirs non égaux entre eux et concourant chacun dans sa sphère à l'harmonie du gouvernement : le roi, la Chambre des députés, la Chambre des pairs.

Dans ce mécanisme gouvernemental, la pairie était appelée à jouer un rôle considérable, et il lui fallait l'hérédité pour accroître son prestige et son autorité.

Mais le Sénat ne représente aujourd'hui aucune fraction de la société française. Ce qu'il représente, c'est cette supériorité de tous les temps qui s'appelle le mérite, l'intelligence, la gloire. Ce qu'il doit être, c'est un pouvoir modérateur, ayant pour but de prévenir le choc de la

couronne et du pouvoir législatif. (Mouvement. — Très bien! très bien!)

S. EM. LE CARDINAL DONNET. — Voilà qui est clair et hors d'atteinte de toute interprétation fâcheuse.

M. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE. — Et, en effet, messieurs, sans le Sénat qu'arriverait-il? Nous aurions une monarchie sans contre-poids ou une démocratie sans frein. (Très bien! très bien!) Nous n'aurions pas la monarchie et la démocratie équilibrées. (Oui! oui!)

Faites du Sénat une seconde assemblée législative, vous serez, messieurs les sénateurs, la moitié du Corps législatif, la plus haute sans contredit, mais aussi la plus faible! Et alors se poseront des questions redoutables, les questions d'organisation, de pouvoirs, d'origine! Quelle serait votre origine? Seriez-vous nommés ou élus? Seriez-vous limités ou indéfinis? Tout cela est redoutable, je le répète, et cependant il faudrait résoudre avant tout ces questions.

Donc, messieurs, une seconde assemblée législative ne saurait s'adapter à notre organisation constitutionnelle, qui a pour base le suffrage universel et au sommet la volonté nationale, dont l'Empereur est l'auguste expression. Voulez-vous être une seconde assemblée législative, alors renversez ce puissant engrenage de la démocratie et de la couronne, rompez cette grande unité; mutilez ou hiérarchisez le suffrage universel; effacez la responsabilité de l'Empereur; organisez celle des ministres! Sans cela votre deuxième Chambre législative sera une superfétation ou une discordance dans l'harmonie des pouvoirs publics. (Assentiment sur un grand nombre de bancs.)

J'ai à opposer une seconde objection au système de l'honorable M. Hubert-Delisle; c'est l'inefficacité, c'est l'impuissance d'une seconde chambre législative. Quand deux pouvoirs font la même œuvre, ils ont les mêmes droits. De là à supposer un choc, des conflits, il n'y a pas loin.

Or, si autrefois la chambre des pairs n'a pu résister au choc d'une Chambre électorale basée sur le suffrage restreint, comment le Sénat résisterait-il au choc d'une Chambre électorale basée sur le suffrage universel?

Vous dites qu'avec le système du sénatus-consulte, le Sénat sera subordonné; cela est vrai dans votre système, mais dans le votre seulement. Il y a toujours subordination d'un côté quand il y a des forces inégales avec des droits égaux.

Or, nous aurions les mêmes droits que le Corps législatif et non pas la même force. Le suffrage universel est en effet la base de nos institutions. A lui le dernier mot. Or, ce mot, il le dira toujours en faveur du Corps législatif, son expression la plus directe.

M. LEVERRIER. — Pourquoi cela?

M. GODELLE.—N'a-t-on pas vu le suffrage restreint lui-même donner raison au roi contre le pouvoir législatif ?

M. DE LA GUÉRONNIÈRE.—Enfin il est permis de supposer ce résultat et de le craindre, il est dans la nature des choses. Entre le suffrage universel, il y aura des affinités, des sentiments communs...

QUELQUES VOIX.—Continuez ! continuez !

M. DE LA GUÉRONNIÈRE.—Je vais maintenant rechercher si le double écueil que je viens de signaler est évité par le sénatus-consulte. Je le crois.

Et pour vous faire partager ma conviction, je n'ai qu'à vous rappeler ce rapport lumineux qui restera l'une des pages les plus considérables de notre droit constitutionnel moderne. (Adhésion générale.)

Pour compléter la démonstration, permettez-moi d'examiner sommairement deux points :

Le sénatus-consulte est-il conforme à la Constitution ?

Le sénatus-consulte amoindrit-il votre pouvoir ?

Le sénatus-consulte étend votre pouvoir précisément dans le sens indiqué par l'auguste auteur de la Constitution et sanctionné par les plébiscites. Il vous conserve tout ce qui vous appartient déjà et il y ajoute des pouvoirs concordant avec ceux que vous possédez.

Il vous maintient, tout en augmentant vos prérogatives, dans une sphère supérieure qui ne touche pas aux réalités de la politique.

Le Sénat restait isolé du grand mouvement du vote des lois. A notre époque de transformations nombreuses, les lois sont l'expression de tout progrès social ! Or, sur ce terrain, notre pouvoir pondérateur n'existait pas dans toute la plénitude de son action ! C'est pour cela que l'on nous arme du veto suspensif, du droit d'appel à l'Empereur pour l'aider à résister, du droit d'appel au Corps législatif pour le faire réfléchir.

Par notre veto absolu, nous pouvions arrêter les lois inconstitutionnelles ; par le veto suspensif, nous pourrions maintenant arrêter les lois simplement imparfaites. Par cette augmentation de prérogatives, vous ne sortez pas de la sphère supérieure dans laquelle vous devez vous maintenir.

C'est votre pouvoir pondérateur et constitutionnel qui s'accroît de cette double faculté d'appel à l'Empereur et au Corps législatif.

Voici une autre considération : la Constitution de 1852 a donné un grand droit à l'Empereur, droit qui, comme l'a fait remarquer notre illustre rapporteur, n'est plus contesté par personne au pouvoir exécutif, pas même dans l'école libérale ; c'est le droit de sanction.

L'Empereur sanctionne les lois en même temps qu'il en a l'initiative. Certes il ne présentera que des lois sages, utiles, conformes à l'intérêt

public ; mais enfin l'erreur peut se glisser partout, même dans les sphères les plus hautes.

D'ailleurs, dans le trajet des Tuileries au Luxembourg une loi peut subir des altérations sérieuses en présence du droit d'amendement plus considérable dont sont armés les membres du Corps législatif. Eh bien ! je vous demande si ce droit d'amendement, indépendamment des autres épreuves qu'une loi aura subies, ne peut pas peser sur cette loi, la transformer, en modifier le but et la pensée. Eh bien ! elle vient ici ; avant que l'Empereur ne la sanctionne, vous éclairerez son veto.

Le droit de veto, ne l'oubliez pas, est d'un exercice délicat et périlleux, il découvre la responsabilité du souverain. Quand le souverain l'exerce dans le mystère de ses réflexions et dans la solitude de sa conscience, il fait un acte essentiellement personnel. Ici, grâce au pouvoir nouveau qui vous est donné, vous éclairerez sa résolution, vous vous y associez, et quand elle interviendra, ce ne sera plus un acte purement personnel, ce sera la sanction de votre sagesse et de votre expérience. (Voix nombreuses : Très-bien ! très-bien !)

Vous prendrez ainsi part à la confection des lois de la façon la plus normale, la plus constitutionnelle, et tout à fait dans le sens des principes qui vous ont constitués. Vous ne disputerez pas au pouvoir législatif une part de délibération, vous n'encourez pas ce reproche fait autrefois à la Chambre des pairs de recommencer la discussion de la Chambre des députés avec plus d'éclat et de maturité peut-être, mais avec les mêmes argumens.

Vous ferez une œuvre différente de celle du pouvoir législatif, une œuvre qui rentre dans cette *faculté d'empêcher* dont parle Montesquieu et qui est la condition la plus essentielle des gouvernements libres. (Très-bien !)

Enfin, messieurs, je dis que le sénatus-consulte augmente votre pouvoir. Que vous donne-t-il ? Il vous donne l'examen et le contrôle des lois. Et comment s'exercera ce contrôle ? D'abord vous discuterez la loi, et comme le disait hier avec tant d'esprit notre honorable collègue, M. le baron Charles Dupin, lorsqu'un de vous demandera à parler, notre président ne sera plus réduit à lui dire, comme il le faisait dans le passé, malgré toute la bienveillance dont il est constamment animé envers chacun de nous : " Vous n'avez pas la parole." Non ! cela ne sera plus. Vous aurez la parole, vous discuterez la loi. Vous lui apporterez le concours de vos lumières et de votre expérience. Vous aurez une action directe sur l'opinion. Si la loi est bonne, elle sortira plus forte de cette épreuve.

Après l'avoir examinée non-seulement au point de vue constitutionnel, mais aussi au point de vue de ses qualités intrinsèques, vous lui donnerez

par votre sanction une autorité plus grande ; non pas que je prétende dire que nos lois manquent aujourd'hui d'autorité, cela ne saurait être après le travail du conseil d'Etat, après l'examen du Corps législatif. Mais, enfin, quand la loi vient ici, vous n'y pouvez plus rien. Si la loi est bonne, vous ne pouvez pas le dire aujourd'hui. Vous le direz maintenant. Et, encore une fois, il en résultera pour la loi une autorité nouvelle.

Si la loi est imparfaite, que ferez-vous ? Vous déciderez un renvoi à l'Empereur, vous ferez un appel à la sagesse du souverain. Aux termes du rapport, vous voterez une résolution. Il y a plus encore, vous pourrez ajourner un nouvel examen de la loi à la session suivante. Il y a là une garantie contre les entraînements momentanés.

Où, une garantie ! assurément nous vivons dans des temps calmes ; mais le lendemain n'appartient à personne ; il n'appartient qu'à Dieu ! Consultez les souvenirs de notre histoire ! Combien de fois les entraînements du moment n'ont-ils pas pesé sur les gouvernements ! que de réactions aveugles, que de concessions imprudentes ; et dans quels périls n'ont-elles pas jeté notre pays !

Eh bien ! contre de pareilles éventualités, il y aura ici une digue ! On parlait tout à l'heure de l'impuissance d'une telle garantie politique. Il n'y a d'impuissance pour les assemblées que dans les ambitions qui les égarent, ou dans le servilisme qui les dégrade. Mais nous serons dévoués et libres et nous saurons faire servir nos prérogatives à la cause de l'Empereur et du pays. (Vive approbation.)

Messieurs, il se fait de grands efforts pour éveiller les susceptibilités du Corps législatif ; on dit qu'on touche à ses droits ; on voudrait le convaincre qu'il y a dans l'ajournement à un an d'une nouvelle délibération de la loi une mesure excessive, une atteinte à sa prérogative.

On a accusé le travail de la commission ; on lui a reproché d'avoir exagéré la pensée du gouvernement.

Messieurs, le projet que le gouvernement a apporté ici, a été longuement étudié dans de laborieuses séances, et j'ajouterai que le sénatus-consulte, tel qu'il est maintenant soumis aux délibérations du Sénat, n'est pas l'œuvre seulement de la commission ; c'est aussi celle du gouvernement, et cela était nécessaire.

Rien n'eût été, en effet, plus déplorable que le désaccord entre le gouvernement et le Sénat sur une mesure qui touchait au pouvoir constituant ; dans une semblable circonstance, l'accord était indispensable. (Vive adhésion. Très-bien !)

Mais cet accord a-t-il donc eu pour résultat une attaque à l'indépendance du Corps législatif ? En quoi l'ajournement à un an, cet élément de temporisation, cet élément de réflexion, et, par conséquent, cet

élément de sagesse, serait-il une atteinte aux droits du Corps législatif ? En quoi cette assemblée pourrait-elle se trouver blessée de ce temps qui lui est donné pour réfléchir et de n'avoir pas à se prononcer au lendemain de votre délibération ?

Non ! Cela n'est pas possible, et je ne puis supposer de sa part des susceptibilités que repoussent sa sagesse, ses lumières et son patriotisme. (Très-bien ! très-bien !)

Puis, ce que la commission propose est-il donc quelque chose d'aussi grave qu'on le prétend ? Elle n'a fait que traduire en principe un fait qui existera presque toujours. Quand le Sénat adoptera une mesure aussi grave, le fera-t-il légèrement, avec précipitation ; en un mot, qu'on me permette de le dire, est-ce qu'une pareille résolution se bâclera ? Non ! le Sénat prendra le temps de réfléchir ; il se livrera à un examen sérieux ; il y aura une discussion prolongée ; approfondie, solennelle : car de telles questions ne se tranchent pas à la hâte. (Très-bien ! très-bien !)

Alors donc que la commission n'eût pas inscrit cet ajournement dans le sénatus-consulte, il eût toujours existé en réalité. Du reste, il y a un correctif ; c'est la déclaration d'urgence ; quand il y aura urgence, la loi sera immédiatement renvoyée à l'examen du Corps législatif. Je ne puis donc me rendre compte des objections, des susceptibilités, des irritations qui ont pu s'élever contre la modification utile et importante que la commission a introduite dans le sénatus-consulte.

De plus, c'est une sanction donnée au pouvoir nouveau dont vous êtes investi. Quand le sénatus-consulte a été apporté à cette assemblée, il s'est manifesté une préoccupation : on a dit que le pouvoir accordé au Sénat n'avait pas de sanction. Eh bien ! cette sanction, c'est la réflexion, c'est la sagesse, c'est le temps donné pour mûrir une nouvelle délibération, et je ne crois pas qu'il soit possible d'en trouver de plus conforme aux intérêts de l'Etat et à la dignité du Sénat. (Marques nombreuses d'approbation.)

Le renvoi est ordonné ! Eh bien ! quand une mesure si grave aura été prise, croyez-vous qu'il ne se fera pas dans les sphères gouvernementales un travail qui facilitera l'accord. (Adhésion.) Quand l'assemblée prendra une résolution semblable, quand elle fera respectueusement appel à l'initiative et à la sagesse du souverain, est-ce que ces raisons ne seront pas fortement pesées, est-ce qu'on ne s'efforcera pas d'arriver à une entente ?

Je ne veux pas développer les motifs qui repoussent la prévision d'un désaccord ; mais supposons qu'un désaccord s'élève ; supposons que l'Empereur n'accepte pas les observations du Sénat, et que la loi sorte sans changement des Tuileries ; qu'arrivera-t-il ? Elle sera ren-

voyée à l'examen du conseil d'Etat, puis elle viendra de nouveau en délibération devant le Corps législatif. Or, croyez-vous que celui-ci accueillera avec dédain une décision venant de nous ? Si cela était possible, ce serait à désespérer de jamais créer cette harmonie, ces relations dignes et conciliantes, qui doivent présider aux rapports des grands pouvoirs publics, et qui sont le gage de l'action féconde des grands gouvernements. (Très-bien ! très-bien !)

Une parole pénible a retenti hier même dans le Corps législatif ; une voix s'est élevée et a dit : Qu'importe le Sénat ? C'est une parole fâcheuse, que je rappelle parce que le sentiment qui l'a inspirée ne revivra jamais dans cette enceinte. (Très-bien ! Très-bien !) C'est une parole impolitique qui tend à détruire ce qu'il y a de plus précieux, de plus désirable : l'accord entre les grands corps de l'Etat. (Nouvelle adhésion.) Enfin c'est une parole isolée, et quand le ministre de l'Empereur présent à la séance, l'honorable M. Duruy a répondu : " Le Sénat, c'est la sagesse, c'est l'expérience, et cela m'importe beaucoup à moi," le mot pénible que j'ai rappelé a été rayé et désavoué par la Chambre tout entière. (Très-bien ! très-bien !)

Votre décision aura du reste dans l'autre Chambre une conséquence qui n'est pas sans importance et pourra seconder des combinaisons utiles, et y former un point d'appui pour certains côtés de l'opinion. Dans les assemblées, il y a des majorités et des minorités ; or, vous le savez, les minorités ne se tiennent jamais pour battues ; quand la loi reviendra devant le Corps législatif, le renvoi offrira un point d'appui à la minorité, et ce n'est pas là un des côtés les moins considérables du sénatus-consulte.

Quand les juges savent qu'ils seront jugés à leur tour et que leur décision n'est pas absolument sans recours, cela les rend plus équitables, plus modérés ; et c'est à ce point de vue que le sénatus-consulte est une garantie contre les abus des majorités.

Mais, dit-on, si la loi revient devant vous sans avoir été modifiée, sans qu'on ait tenu compte de l'opinion du Sénat ! voilà le sujet des inquiétudes exprimées par nos honorables collègues, M. Charles Dupin et M. Hubert Delisle. Nous serons humiliés, disent-ils ! Non ! nous aurons fait notre devoir, et il n'y a jamais d'humiliation quand on a fait son devoir. (Vive adhésion.—C'est cela ! très-bien !)

Vous aurez fait connaître votre opinion loyalement, au grand jour, et il y a un autre juge qui prononcera en dernier ressort entre nous, c'est l'opinion publique.

Messieurs, nous serons dans la situation du président des Etats-Unis, qui a le droit de renvoyer la loi à une nouvelle délibération du Congrès en y opposant son veto.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE ROYER.—C'est ce qui avait également lieu sous la Constitution de 1848.

M. SUIN.—Mais aux Etats-Unis, quand le président a opposé son veto, il faut que la loi réunisse les deux tiers des voix.

M. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE.—Oui ! aux Etats-Unis la Constitution exige que la loi réunisse les deux tiers des voix à une seconde délibération. La commission du Sénat ne pouvait pas songer à déplacer ainsi la loi fondamentale des majorités, et l'obligation de la majorité des deux tiers ne lui est même pas venue à la pensée.

Mais à la place de cette sanction du veto du président des Etats-Unis, sanction considérable sans doute, la commission en a établi une autre qui a certainement son importance, c'est l'ajournement de la délibération.

Je dis donc que le sénatus-consulte qui vous donne le droit de faire appel à l'Empereur, de mettre en mouvement les pouvoirs législatifs, de soumettre la loi à un nouvel examen du conseil d'Etat, à une deuxième délibération du Corps législatif, confère au Sénat un pouvoir sérieux, noble et grand. (Nombreuses marques d'adhésion.)

On a beaucoup parlé de la Chambre des pairs dans cette discussion ; eh bien ! savez-vous ce qui a compromis et fait tomber la Chambre des pairs d'une chute si rapide et si pénible à l'heure des révolutions ? c'est à la fois son impuissance législative et son pouvoir judiciaire. Comme tribunal, elle a rendu des arrêts dont l'autorité n'est pas contestée ; mais je ne veux pas les rappeler, car il y en a qui sont trop douloureux (mouvement), et comme assemblée législative, elle a été impuissante ; elle a rencontré trois obstacles : la Chambre des députés, le sentiment du pays et même la prérogative royale.

Rappelez-vous, en effet, que, sous la Restauration, la décision de la Chambre des pairs, relative à la loi sur le 3 pour 100 fut désavouée par le gouvernement comme elle devait l'être plus tard par le pays.

Et cependant ce ne sont ni les hommes, ni le talent ni le patriotisme qui ont manqué à la pairie. Quelques-unes de ses discussions resteront comme des modèles de science et d'éloquence. Mais que pouvait-elle ?

Et si, sortant de l'histoire, vous regardez autour de vous, que voyez-vous dans cette Europe nouvelle remplie de tant d'agitations, où le droit disparaît, où l'ambition et l'audace obtiennent des triomphes si faciles ? Vous voyez se produire une force nouvelle. A Sadowa, la Prusse l'a eue pour complice invisible, cette force avec laquelle elle sera obligée de compter plus tard : c'est la démocratie. (Sensation.)

Royer Collard disait : " La démocratie coule à pleins bords." Aujourd'hui elle déborde partout en Europe, et dans les pays où elle rencontre encore, comme en Angleterre, comme en Italie, une Chambre aristocra-

tique pour lui faire contre-poids, l'autorité de cette chambre va toujours s'affaiblissant et bientôt ce contre-poids ne sera plus qu'une fiction.

Le moyen d'échapper à cette situation, c'est de ne pas l'imiter, c'est de rester franchement dans l'esprit de nos institutions, dans cette voie tracée par l'expérience, par nos traditions nationales et par le génie de la France. (Très-bien ! très-bien !)

Ne cherchons nos modèles nulle part, ni en Amérique ni en Angleterre. (Très-bien ! très-bien !)

Dans un discours savant que nous avons entendu hier, on a beaucoup parlé de ces grands peuples.

Eh bien ! selon moi, la liberté telle qu'elle doit se produire sous l'Empire est celle qui procède de l'autorité ; elle est le résultat de l'ordre public raffermi, et cette liberté n'est ni américaine, ni anglaise : elle est française. (Très-bien ! très-bien !)

C'est la vieille liberté de nos pères ; sans doute, elle a traversé de cruelles vicissitudes, elle est sortie ensanglantée de nos révolutions, mais elle a grandi au milieu de ces épreuves, et nous la voyons, depuis douze siècles, mêlée à tous les progrès, à toutes les luttes de la science, de la politique, de la religion, et elle fait aujourd'hui partie de notre civilisation. (Mouvement.)

En Angleterre, la liberté naît de la division des classes ; il n'en est pas ainsi de la nôtre.

En Amérique, elle est représentée par une démocratie jalouse, formidable, qui ne constitue le pouvoir que pour le dominer, et M. le duc de Persigny, qui veut des ministres comme aux Etats-Unis, ne voudrait certainement pas d'un pouvoir exécutif subordonné au Congrès.

Non, ce n'est pas là la liberté française ; nos lois, nos mœurs, notre raison, notre patriotisme, tout la repousse. (Nouvelle approbation.)

La liberté française est tout autre ; elle est unie à l'autorité. Ce caractère apparaît clairement dans les dernières réformes dues à l'initiative de l'Empereur.

Je ne puis m'associer au système qui isole le pouvoir dans les luttes de la liberté. Si l'Empereur a envoyé ses ministres aux Chambres, c'est que son pouvoir est assez grand pour n'être effacé par aucun triomphe oratoire. Sans doute il y a eu d'illustres ministres en France, comme en Angleterre, qui ont dominé la couronne. Savez-vous pourquoi ? Parce que le génie n'était pas avec la puissance suprême. Mais aujourd'hui l'éloquence sert respectueusement l'initiative du souverain ; elle ne le gêne pas. (Sensation.)

Sachez-le bien d'ailleurs, messieurs, les gouvernements, si forts qu'ils soient, doivent se défendre. Ce n'est pas seulement leur droit, c'est leur premier devoir.

VOIX NOMBREUSES.—Oui ! oui !

N'oublions pas que la liberté n'est possible qu'à la condition d'élever la défense à la hauteur de l'attaque et de placer la garantie à côté du droit ; c'est pour cela que le sénatus-consulte est nécessaire et que nous le voterons à l'unanimité. (Très-bien ! très-bien ! sur tous les bancs.)

L'orateur, en descendant de la tribune, reçoit de nombreuses félicitations de ses collègues.

LES ODEURS DE PARIS

PAR LOUIS VEUILLOT.

M. Louis Veullot est né de parents "pauvres, mais honnêtes." C'est le sort de bien d'autres, sans doute. Toutefois, M. Veullot se distingue de ces autres-là par les efforts qu'il a faits pour se soustraire à l'ignorance et aux misères qui l'accompagnent. Appelé à végéter dans l'ombre et du travail de ses mains, il a entrevu le ciel bleu ; il s'est créé des ailes ; puis, il a pris son vol vers les sphères les plus élevées de l'intelligence.

A l'âge de treize ans, il sortait de l'école mutuelle de Boynes (Loiret) pour aller noircir du papier timbré chez un avoué de province. Pauvre enfant, en proie déjà aux aspirations d'une intelligence nette, hardie et vigoureuse, il vaurait son esprit dans cet abominable langage que MM. les notaires, les avoués, les huissiers prennent si fort souci de transmettre intact à la postérité, après s'être frottés, dans les lycées ou collèges, aux beautés des classiques français. Et cependant, Racine a fait *les Plaideurs* !

M. L. Veullot avait trop au vif le sentiment littéraire pour ne pas se sentir mourir dans un pareil milieu. Il résolut d'alléger le poids de sa chaîne, et songea, alors, à commencer ses études. Plein de courage, —sans autre précepteur que lui-même,—il étudia si fort et si bien qu'à dix-neuf ans, il vivait déjà de sa plume, et qu'à trente ans il était un écrivain de premier ordre.

De pareilles résolutions inspirent plus que de la sympathie : elles commandent le respect.

Pourquoi M. L. Veullot a-t-il compromis un si glorieux triomphe

par l'énergie excessive de sa polémique ? il nous a montré plus que la griffe du lion. C'était trop, et nous le regrettons ; car M. Veillot a soulevé des haines qu'il prend plaisir à aviver ; nous eussions aimé à le voir jouir de la considération que lui eût valu un talent si généralement incontesté ; nous n'aurions pas, aujourd'hui, à faire une part aux restrictions dans les éloges qu'a pu mériter le livre qu'il vient de publier.

M. Veillot est né journaliste. Dès 1832 à l'âge de dix-neuf ans, attaché au bureau de la presse au ministère de l'Intérieur, il était chargé de la rédaction de l'*Écho de la Seine-Inférieure*. Après des vicissitudes diverses, il parvint à la direction du journal l'*Univers*. Ses luttes sont encore présentes à l'esprit de chacun ; nous n'avons pas à les exposer ici. Si nous en parlons, ce n'est pas pour rappeler que l'*Univers* fut tué sous lui, mais pour constater que M. L. Veillot n'a pas cessé d'être journaliste, quoique aucune feuille, — le *Figaro* excepté, — ne se hasarde à l'admettre au nombre de ces collaborateurs. Et pourtant, il porte en lui la fortune d'un journal, comme le premier César portait la fortune de Rome : M. de Villemessant n'en a jamais douté. M. L. Veillot prend note, chaque jour, de ses impressions sur ceci, sur cela, sur tout, sur bien d'autres choses encore. Au rebours de M. Timothée Trimm qui embaume dans des in-18 les articles qu'il a publiés dans le *Petit Journal*, M. L. Veillot bourre les cinq cents pages d'un in-80 des articles qu'il n'a pas publiés : c'est ainsi que sont nées les *Odeurs de Paris*.

Ce livre est un véritable petit journal, sans périodicité, le matois ; aussi, l'auteur y ferraille-t-il non moins "vaillamment" que ne signe Lupus, "la fleur des délorés," dans le champ clos de la politique ; il y fouaille les littérateurs dans le cul-de-sac des belles-lettres ; et M. L. Veillot, qui exhorte Lupus à s'enivrer d'une "horreur salubre du lieu-commun dans l'expression et dans la pensée," y fait entrer à propos des beaux-arts, des clichés fondus par Guttemberg lui-même ! Voyez plutôt. Il s'agit de l'Exposition de 1866, si gaillardement appréciée par Lupus un jour qu'il ne se doutait pas du sentiment de M. Veillot sur son talent d'écrivain, non moins gaillardement exprimé.

"... Il y avait un paysage, dit l'auteur des *Odeurs de Paris*, plein de poésie, une légende antique pleine de pensée (?) une scène d'histoire contemporaine pleine de larmes... La voix divine murmure parmi les beaux arbres et les eaux fraîches de ce beau paysage (?) ; elle parle d'amour invincible et d'immortalité dans l'expression toute chrétienne de cette vierge qui vient de ramasser la tête SEREINE d'Orphée, DÉCHIRÉE par les bacchantes..."

Était-ce là ce qu'on devait attendre de M. L. Veillot enseignant à

Paul de Saint-Victor des procédés de critique pour les beaux-arts ; et appartenait-il à M. Louis Veillot, dont la raison, si non le goût, est si ferme, si nette, si accentuée, de reprocher aux artistes de n'avoir pas couronné M. Corot, un peintre qui ne possède ni le dessin, ni la couleur, qui ne doit sa renommée qu'au sentiment le plus confus de l'art, qui par les redoutables exemples qu'il a donnés, par la fatale émulation qu'il a créée, dans la poursuite de l'individualité, est, avec Eugène Delacroix, la cause la plus sensible de la décadence de l'art ?

La *grosse presse* est lestement menée. Nous trouvons, dans le livre de M. Veillot, des portraits tracés au vif. Galvaudin, homme de lettres et député ; Jubin qui rédigeait un journal par autorité de justice ; Trivois et Fouilloux, qui " ne savent pas le français," figurent avec honneur dans ce nouveau panthéon-Nadar ; M. Louis Jourdan, du journal le *Siècle*, n'est pas flatté ; et M. Havin, le fondateur du *havinisme*, une sorte de snobisme, élevé à la hauteur des initiés de ce culte tout moderne, nous apparaît battant la grosse caisse " du lieu-commun de la pensée et de l'expression."

Ce n'est pas sans raison que M. L. Veillot reproche à la petite presse de manquer non-seulement d'idées et de littérature, mais d'esprit. Le *janetisme*, ou l'art de beaucoup parler correctement pour ne rien dire d'incorrect s'y fait jour tout comme à la *Revue des Deux Mondes* ; on n'y est guère amusant ; par contre, on s'efforce d'y devenir ennuyeux, si le secret d'ennuyer est de parler de soi. Il semble que les petits journaux ne doivent rien être autre chose que le socle de certaines personnalités, trop peu marquantes pour la plupart. On dicte, du haut de l'échelle, des arrêts au nom de *je* ou de *moi* ; on s'y révèle comme on peut, et de façon trop modeste, parfois, pour se montrer si impitoyable envers tout le monde. M. L. Veillot a senti vivement cette vérité, et il s'est proposé de faire bavarder ces Athéniens, sortes de muets de l'originalité et de l'esprit. C'est ainsi qu'il a habillé de main de maître, et, disons-le, sans mesure Galvaudin, Habet-Vinum, Poivreux, Passe-Partout, Eliacin Lupus et jusqu'au sieur Caron de Beaumarchais. Jamais petit journal, s'appelât-il *Figaro*, *Événement*, *Soleil*, *Bobèche*, *Arlequin* ou *Colombine*, n'a révélé une verve égale à celle que déploie M. L. Veillot contre des émules qui, pour le plus grand nombre, ma foi, eussent-il des lévriers russes comme le prince Soltikoff, se défendent à outrance de l'idée provoquante d'Alcibiade. C'est à l'auteur des *Odeurs de Paris* que revient la palme. M. de Villemessant la lui a décernée, et, afin que son équité ne soit pas exposée au moindre des soupçons, le rédacteur en chef du *Figaro* a malignement ouvert les colonnes de son journal aux lamentations de ses rédacteurs si fort " éreintés." M. L. Veillot a riposté. Ils sont tous, ou peu s'en faut, morts, bien morts, très-morts.

Et notez qu'on n'a pas été *sur le pré* ; on s'est borné à noircir du papier.

A propos du *pré*, M. L. Veillot s'exprime ainsi :

“ Au nombre des amusements de Paris, il faut compter les duels de journalistes... Nous eûmes, il n'y a pas longtemps un de ces spectacles héroïques... Des habits avaient été ôtés jusqu'aux bretelles, les épées prises en main. Des complications surviennent... Le feu se rallume, l'intérêt grandit : à demain. Rien n'est conclu... On remet bas les habits jusqu'aux bretelles, on quitte même les bretelles, on croise le fer, le feu jaillit du fer ! On rompt, on pousse, le poussant rompt. Une, deux ! Bottes portées, bottes parées, bottes par-ci, bottes par-là, bottes partout !... La sueur coule, on ne l'essuie pas ! Enfin l'une de ces cruelles épées touche l'un de ces cruels hommes ; le sang va paraître... Arrêtez, imprudent ! L'honneur est satisfait !...”

Ave, Cesar imperator, morituri te salutant !

C'est ainsi que les journalistes prennent à tâche de donner au public le spectacle hideux des luttes de gladiateurs, qui avait un si vif attrait pour le peuple-roi. L'honneur ne saurait commander de pareils sacrifices ; la vanité peut y trouver son compte ; mais quel compte ! Nous serions donc disposé à nous associer aux sentiments qu'exprime M. Veillot à ce sujet, si nous n'apercevions pas, dans le ridicule qu'il manie, une sorte de provocation à mieux faire. Il est vrai que, journaliste, M. L. Veillot eut à Rouen et à Périgueux plusieurs duels. C'est d'honneur, vrai. Les choses y furent menées de façon plus galante : quoique journalistes, on sut se montrer aussi bons gentils-hommes que les raffinés qui tuaient leur homme avec grâce et selon les règles. Tout alla à l'extrême. Ce n'est pas que l'auteur des *Odeurs de Paris* eut le malheur d'y “ faire mordre la poussière à ses adversaires ;” non ; mais il ne s'inspirait pas alors des principes qu'il a professés depuis ; il crut devoir tout simplement prêcher d'exemple : il s'y fit tuer. Voilà.

Exemple trop oublié des journalistes de 1866 !

Et avec quelles inappréciables délicatesses de style M. Veillot le leur remet modestement en mémoire !

M. L. Veillot est né maître en toutes choses. Il a l'esprit critique. Tout son volume le prouve, il devait difficilement échapper à la tentation de nous révéler qu'il eût pu être,—lui aussi, lui surtout,—un des oracles du lundi. M. Francisque Sarcey et bien d'autres sont sévèrement jugés. Au point de vue littéraire qui songerait à s'en plaindre ? Le maître ne s'est pas borné à dire à ceux-ci et à ceux-là : votre devoir est détestable. Il a taillé sa plume, et les pieds fourrés dans ses chaussons

de lisière qu'à révélés M. Adrien Marz, le Paul Janet de la petite presse, il s'est mis à écrire des modèles de critique dramatique. C'est—d'abord—une étude sur le *Britannicus* de Racine; cette étude remonte au règne de Louis-Philippe: M. Veuillot n'a pas cru devoir en priver plus longtemps le public. C'est là la note grave comme écrivain du lundi. M. Veuillot passe ensuite au plaisant. Il s'applique à un épluchement du théâtre de Musset. Animée d'une fureur très-fondée, sans doute, sa plume piétine sur le papier si bien et si fort qu'elle se crochète pour écrire des arrêts dans ce goût:

“ La société est l'expression de la littérature.

“ Et la triste preuve, c'est Musset lui-même, l'auteur de *Fantasio*, pris comme un bourgeois à son propre personnage, tombant jeune dans l'impuissance et usant les dernières années de sa vie à IVROGNER.”

On ne saurait montrer plus de mesure et de nerf; et convenons que de pareils raisins étaient un peu trop verts pour M. F. Sarcey voire même pour “ la fleur des délurés,” si fusil à aiguille qu'ait été ce déluré à l'endroit des artistes du salon de 1866.

M. L. Veuillot *empoigne* Henri Heine. Il en parle en homme qui apprécie peu,—en littérature,—ce style nébuleux qu'il a si fort admiré dans les toiles de M. Corot. La clarté de la langue française nous permet difficilement de goûter une façon d'écrire où, dans une même phrase, Werther entreverra les tartines beurrées de la main de Charlotte, Schiller une tirade politique de Posa, où Schlutz, enfin, saisira le murmure du vent à travers les lilas qui croissent sur la tombe de Giselle.

A cette occasion, M. Théophile Gautier, quelque grande que soit sa bienveillance habituelle, reçoit du Magister une verte semonce. Hâtons-nous d'ajouter que M. Veuillot rend, d'ailleurs, justice au mérite littéraire de M. Th. Gautier, le plus distingué des disciples de M. V. Hugo, le plus aimé de tous, à coup sûr. Ses appréciations sur le maître sont empreintes d'une sorte d'équité. Il reconnaît le génie du poète; mais sans délai, il recherche et fouille, d'une main sûre souvent, toutes les infirmités de ce génie même. Nous citerons le passage suivant qui exprime d'une façon si énergique le sentiment de M. Veuillot sur un des derniers ouvrages du poète:

“ *Les chansons des Rues et des Bois*, sœurs très-ressemblantes des *Châtiments* et filles comme eux de l'âme grossière et violente, sont cependant singulièrement mieux tournées. L'auteur n'a pas donné de pièces de métier où paraissent autant de force et de dextérité de la main. Cela est plein, sonore, d'une sûreté, d'une netteté, d'un relief admirables. Peu de coton, peu de chevilles. C'est de la chair vivante et ferme, qui bondit de la seule vigueur des muscles, et palpite de la

seule chaleur du sang. Je voudrais oser dire que ce recueil est le plus bel animal qui existe en langue française."

Voilà un trait, brutal un peu sans doute et qu'on pourrait croire échappé à "une âme grossière et violente," mais il révèle une grande force et une vivacité de coloris dont M. Hugo lui-même féliciterait volontiers l'auteur, nous aimons à le penser. Il en serait de même pour l'image de la cloche, si l'auteur de *Ruy-Blas* se reportait aujourd'hui à l'apostrophe du héros aux ministres du roi d'Espagne.

M. L. Veillot passe bientôt de la littérature à la science :

" Humboldt, dit-il, confessait, dans l'intimité, qu'il ignorait où les hirondelles passent l'hiver : j'en sais donc sur ce point autant que lui. Que d'autres points où nos lumières sont égales ! Mais que d'autres points où je suis plus éclairé que l'Institut ! "

Puis l'écrivain s'efforce de démontrer le *havinisme* de la science moderne ; il prend à partie un tout-puissant chimiste des plus hauts empanachés ; il sermonne le "doux Janet, écrivain ennuyeux au possible," qu'il accuse de vouloir remettre à la mode les croix à la *Jeanette* ; il assomme celui-ci, éreinte celui-là, pourfend cet autre, etc., etc. L'affreuse bagarre ; mais que de blessés ! Les économistes ne sont guère plus ménagés que les chimistes, les physiciens et les philosophes.

" Leur fameuse société est une fraction de l'immense cour du roi Pétaud. Ils se répètent sans fin et sans souci, se contredisent sans se comprendre et même sans s'écouter, s'investissent au mépris de toute littérature. M. chose dit à M. un tel vous faites des *truismes* ! M. un tel répond à M. chose : votre blague n'est pleine que d'âneries ! Et ils sont tous assez contents de la façon dont ils mènent la polémique. Cependant, tous ceux qui ont un peu d'esprit finissent par se faire mettre dehors..."

Vous êtes orfèvre, M. Veillot ? N'êtes-vous pas tout aussi content qu'un économiste de la façon dont vous menez la polémique ?

Chacun a ses instants de "flemme," et le mot n'est pas déplacé ici. M. Veillot, en effet, n'a pas eu l'inspiration ou la verve à toute heure ; il s'est vu parfois, pour remplir son journal, dans la nécessité de faire de formidables emprunts à des écrivains qu'il semble volontiers travestir en professeur de littérature. C'est ainsi que nous avons lu la *Journée d'un voyou* signée d'un "boulevardier éminent," dit M. Veillot (M. Delvaux) ; puis, le compte rendu d'un ballet, citation malicieuse ; car l'auteur de ce travail peu enlevé est un des grands de la *petite*, un de ces hommes pour lesquels M. Veillot n'avait pas cessé, jusqu'à la présente citation, d'avoir des attentions toutes féminines. M. About lui-même apporte sa pierre à l'édifice des *Odeurs* ; enfin nous ne savons plus trop quel compagnon du voyage en Syrie de M. Ernest Renan

figure dans l'œuvre pour une assez fâcheuse description de la personne du capitaine de l'expédition : " M. Renan, reprend M. Veillot, a le nez ordinairement rouge et de temps en temps fleuri..." Nous ne pouvons qu'applaudir à cette remarque d'un goût vraiment attique, faite peut-être par coquetterie pour amener le lecteur, par un juste retour, à admirer le propre nez de l'auteur des *Odeurs de Paris*.

M. L. Veillot a compris qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, le valet de chambre étant plus réaliste que M Champfleury lui-même ; il s'est fait prestement le figaro de toute célébrité, grande, moyenne et petite, et de sa main leste parfois, lourde un peu souvent, il a savonné, barbifié, rasé net, peigné, pommadé, éclaboussé, puis brossé ferme et au vif, étiré, aminci, aplati, éreinté, assommé, enterré les "lapins" de la politique et de la littérature, le rapin des beaux-arts et jusqu'aux insatiables rongeurs de l'Opéra ou des cafés-chantants. Le général Prim est traité de héros de la semaine ; le général O'Donnell se trouve être, pour le moment, le héros de la fidélité (à quoi ?) ; quant à cet autre qu'on nomme Narvaez, il ne dispose encore d'aucune sorte d'héroïsme, l'article spécial étant rédigé, imprimé, cliché sans doute, lorsque cet homme illustre a été appelé au pouvoir. Parmi les *civils*, Fromentin, l'artiste éminent qui écrit ses livres avec une plume trempée dans du soleil, est déclaré n'être qu'un maître teinturier en bleu. Les morts semblent, aujourd'hui, attirer plus particulièrement M. Veillot. Et pourtant était-il utile que comme l'*Othello* de Shakespeare, le farouche critique s'assit avec une si grande résolution sur M. Eugène Scribe, plus mort déjà que ne l'était Desdemona ? Et Proudhon, que, comme Emile de Girardin qui vit toujours, M. Veillot avait si fort dédaigné de son vivant ! Et le président Lincoln ! " Je m'étonne, lisons-nous page 159, que Booth, l'assassin de ce pauvre diable de président *Johnson*, n'ait pas été acteur comique..."

Nous n'avons pas l'intention de relever une substitution de nom : ce n'est là qu'une faute d'impression ; nous avons voulu seulement rapprocher ces sortes de jugements derniers des lignes qui suivent :

" Dans le fond de l'âme j'aimerais à louer pour le seul charme de la chose. Rendre une justice douce, encourager des efforts honnêtes et heureux, admirer quand l'occasion se rencontre, ô aimable vocation !... Oui et je prendrai cette jolie devise que j'ai lue dans un joli livre du P. Bouhours ; une abeille et ces mots : *Sponte favos, ægre spicula*, le miel de gré, le dard à regret."

Et ce " pauvre diable de président Lincoln !!! "

Nous voudrions ne pas douter de cette vocation, un peu inattendue, de M. L. Veillot ; mais, après la lecture des *Odeurs de Paris* on revient à cet autre passage qui est presque une révélation, nous dirions volontiers une trahison de l'auteur envers lui-même :

“ Ce sont les moscovites qui vaincront le monde, non les Russes. Les Russes parlent français, font des livres, trichent aux cartes et jouent du piano; ils n'iront pas loin. Mais les vrais Moscovites, les mougiks, ceux qui mangent de la chandelle, ceux qui oignent de suif et d'huile rance leur barbe et leurs cheveux; voilà les vainqueurs du monde. Les hommes frottés de suif et d'huile rance doivent manger les hommes frottés de benjoin et d'eaux de senteurs...”

Est-il un lecteur qui ait jamais l'idée de ranger l'auteur des *Odeurs de Paris* parmi ces hommes qui “ jouent du piano, se frottent de benjoin et d'eaux de senteurs?... ” C'est incontestablement un homme fort; nous n'avons pas dit un moscovite.

M. Vuillot avait à peindre Paris, et, plus tard, son livre sera certainement consulté; nous avons donc donné à ce compte rendu un peu de développement dû à la personnalité de l'auteur si brillamment en relief sur ce piédestal. De son côté, pénétré d'un même sentiment, l'auteur a entendu que sa peinture fût aussi complète que possible. Pour atteindre ce but, il n'a pas hésité à se fourvoyer dans tous les lieux publics, tous, avons-nous dit, ou à peu près. C'est ainsi qu'il a été au café concert, et notez que ce n'est point en amateur, mais en simple investigateur, car il n'a pas même retenu le nom de l'établissement. Il a mis la main à la pâte, et, comme Van Dyck, il dissimule son œuvre sous un joli glacis. Cependant, il somme en toutes lettres la chanteuse en vogue.

“ C'est, dit-il, une fille assez grande, assez découplée, sans nul charme que sa gloire, qui en est un, il est vrai, de premier ordre. Elle a, je crois, quelques cheveux; sa bouche semble faire le tour de la tête; pour ses lèvres, des bourrelets comme un nègre; des dents de requin... Elle sait chanter. Quant à son chant, il est indescriptible, comme ce qu'elle chante... Cela se ramasse dans le ruisseau... Elle joue sa chanson autant qu'elle la chante; elle joue des yeux, des bras, des épaules, des hanches, hardiment. Rien de gracieux; mais c'est peut-être le piquant, la pointe du ragoût...”

Voilà un exemple de style et de convenance dont ne manqueront pas de profiter M. F. Sarcey (de Dourdan), et M. Adrien Marx qui s'est si galamment tiré de l'épithète de *Passe-Partout*, lorsqu'ils auront des comptes à régler sur le *pré de Figaro*. Peut-être leur sera-t-il difficile, en parlant d'une femme,— quelle que soit cette femme,— d'attraper cette “ pointe de ragoût ” où l'auteur des *Odeurs de Paris* excelle d'une façon vraiment puissante. Galvaudin, Fouilloux, Lupus, la fleur des délurés, Bétinet, Tigruche..., uche, uche, Coquelet et Prudhomme lui-même sont gens à beaucoup pécher: aussi, se seraient-ils gardés de jeter la première pierre à la femme... à barbe. Il appartenait à M.

Veillot, un homme "qui ne joue pas du piano," de prendre une si louable initiative contre une chanteuse qui veut bien descendre jusqu'à la hauteur du public ; car c'est le public lui-même qui a fait l'artiste. Après tout, ainsi que le dit J.-J. Rousseau, il faut bien que quelqu'un commence ! Et allez donc !...

Et voyez, toute cette belle vendange de raisins "trop verts" toutes ces subtilités de coquetterie, non de style, mais de personne, ne nous ramènent-elles pas un tantinet, ainsi que dit M. Veillot, au talent même de l'auteur des *Odeurs de Paris* ? Ce talent est assez grand découplé, il joue des épaules et des hanches, hardiment, là ! Il a pour sûr quelques cheveux ; car il s'y fait prendre souvent, et sa bouche nous rappelle les dimensions de celle de l'ogresse : tout y passe. Dents de requin ne manquent point ! Enfin si M. L. Veillot exprime quelques vérités,—un bon nombre, soit,—c'est dans un langage qui, dirons-nous avec lui, page 131, *emporte la gueule*.

Est-ce assez ?

C'est trop, sans doute.

Les *Odeurs de Paris* nous prouvent que M. L. Veillot,—supprimé dans la *grosse presse*,—a su conquérir la première place dans la petite presse.

Nous tous, nous avons peut-être entrevu pour cet écrivain d'autres horizons que les vitrines de la boutique du barbier *Figaro* ; mais M. L. Veillot, plus modeste que nous ne l'étions pour lui-même, ou, peut-être bien, appréciant autrement et mieux que nous la portée des services de la *petite*, ne semble pas, aujourd'hui, avoir d'autre ambition.

Nous ne voudrions pas être un *décourageateur*, dirons-nous avec M. L. Veillot, à la suite de M. Champfleury ; nous verrions, au contraire, avec une bien vive satisfaction que M. de Villemessant vainquit les derniers scrupules de M. L. Veillot, et l'*encourageât* dans la voie où le pousse d'une façon si merveilleuse le *moujikisme* des *Odeurs de Paris*.

M. de Villemessant est un homme si entendu !...

Ayez confiance.

Un mot encore.

On ne saurait s'étonner de l'étendue que nous avons donnée à ce compte rendu. M. L. Veillot est un personnage dans la presse ; il est dans la pleine maturité de son talent ; et, comme tous les grands artistes, il a trouvé sa *seconde*, sa dernière *manière* ; car il s'y plaît ; et, à son âge, on ne buissonne plus guère à la recherche de sa propre originalité, de tendances nouvelles ou plus élevées. La voie est frayée ; on y déploie ses ailes, et l'on vole vers l'immortalité.

Ajoutons que peu de livres ont eu, depuis longtemps déjà, un succès égal à celui des *Odeurs de Paris*.

A ces divers points de vue, c'était plus particulièrement à une Revue bibliographique qu'il appartenait d'apprécier cet ouvrage ; nous dirons mieux : c'était notre devoir. Nos lecteurs partageront sans doute ce sentiment lorsqu'ils auront lu les lignes suivantes que nous trouvons dans un journal catholique, qui, tout en louant beaucoup le talent de M. L. Veillot, ouvrait en ces termes la parenthèse des *si*, des *car* et des *mais* :

“ Nous ne pouvons faire passer sous les yeux de nos lecteurs les tableaux qu'a peints M. L. Veillot, ni les initier aux mœurs qu'il a flétries. L'esprit de notre journal ne comporte pas de pareilles études...”

Mais M. L. Veillot nous avait paru devoir compter parmi ses lecteurs habituels bon nombre de lecteurs ayant les mêmes convictions que ceux du journal dont il s'agit. C'est donc lui qui s'est chargé d'initier les uns et les autres à des mœurs que, de même que l'auteur des *Odeurs de Paris*, ils seront désormais tentés de connaître *de visu et manu*. Après tout, pourquoi M. L. Veillot aurait-il, seul, le privilège de ne pas succomber dans de si redoutables épreuves ?

Qu'on ne s'y trompe pas ; ce sera là le résultat de “ l'honnête et généreuse indignation qui a inspiré l'auteur des *Odeurs de Paris*.”

M. L. Veillot n'eût-il pas pu faire un tout autre usage de son talent ?

—Revue Bibliographique.

LA CLEF D'OR

(Voir pages 21, 152, 306 et 380.)

XXIII.

UN RAYON DE SOLEIL.

Le soleil jetait ses rayons éclatants sur le petit bourg de Saint-Mathieu, auquel le printemps donnait l'aspect le plus riant. Chaque tronc d'arbre qui, de loin, semblait ne faire qu'un avec les murailles grises de la petite église, se couronnait de feuillage ; le vieux sapin qui, hiver comme été, prêtait son ombre éternelle à la croix placée au-dessus du chœur, paraissait bien noir entre les deux maronniers dont le vent déplissait les jeunes feuilles et faisait penser à un vieillard entre deux enfants. Le presbytère lui-même avait pris un air tout rajeuni ; le feuillage opulent de la vigne

qui se promenait de la manière la plus indépendante sur son étroite façade, en cachait toutes les plaies ; contre le seuil branlant de la grille en bois, sur les murs dégradés fleurissaient en paix d'humbles plantes sans parfum, mais jolies à l'œil ; enfin dans la cour, le vieux figuier étendait au-dessus du puits l'ombre épaisse de ses larges feuilles. Contre le tronc de cet antique figuier avait été placé un banc circulaire, et, en ce moment, trois personnes s'y trouvaient assises. Le reflet doux de la lumière tamisée par les feuilles velues du figuier augmentaient en quelque sorte l'expression de paix sereine répandue sur ces trois visages si différents : sur le visage bienveillant du vieillard, sur le visage souriant de la vieille fille, sur le beau visage de la jeune femme, visage sérieux, mais si profondément calme que c'était un repos de le contempler. Les deux femmes, Mlle Hortense et Hippolyta, étaient habillées de noir, et elles travaillaient tout en causant avec le recteur de Saint-Mathieu qui préparait des tuteurs pour ses jeunes rosiers.

— Quand Berthe part-elle pour Paris, ma tante ? demandait Hippolyta.

— Peut-être ce soir, peut être demain ; la pauvre femme, tu le sais bien, reçoit des ordres et y obéit.

— La mort de sa mère ne l'a donc pas adouci ? fit observer le recteur.

— Non, il est devenu plus sombre, plus silencieux, voilà tout. Ah ! on ne peut pas dire que la pauvre Berthe soit une femme heureuse.

— Que j'aime à la savoir à Kermarc'hat ! dit Hippolyta. Là, du moins, elle peut s'occuper de sa fille ; mais à Paris, aller dans le monde, courir aux fêtes avec un tel chagrin dans le cœur, c'est affreux !

— Et pourtant elle le fait par la seule crainte de voir mettre l'enfant dans un établissement de sourds-muets.

— Est-ce qu'il en a encore été question ? demanda Hippolyta.

— Certainement. Raoul, qui aimait tant cette petite fille, peut à peine supporter sa présence maintenant : sa vue lui fait mal. A Paris il est quelquefois un mois sans paraître devant sa femme.

Le recteur fit un gros soupir.

— A ces hommes sans foi une vertu, bien essentielle pourtant, fait toujours défaut, dit-il : la résignation. Voilà un homme fort, d'un caractère indomptable, qui ne sait pas accepter une épreuve. Aussi toute consolation lui manque, car l'orgueil blessé, la sombre révolte, n'ont jamais versé une goutte de baume sur une blessure. Oh ! je le plains de toute mon âme.

— Et moi aussi, murmura Hippolyta.

— Et cependant, ma fille, il vous a bien offensée, il s'est montré bien cruel à votre égard, mais vous possédez ce qu'il n'a pas : une foi vive et une espérance ferme. Vos souffrances à vous seront comptées. Car vous avez souffert aussi, bien longtemps souffert.

— Et je souffre encore, mon vieil ami, je souffre en pensant que mes enfants seront tout à fait dénués de ces biens terrestres si nécessaires à la sécurité de la vie. Une maladie de mon mari peut nous rejeter dans l'affreuse existence passée.

— Oh ! dit Mlle Hortense en relevant résolûment la tête, nous sommes-là !

— Et d'ailleurs, ma tante, ajouta vivement la jeune femme, je supporte très-bien ces craintes imaginaires qui n'ont, Dieu merci, aucun rapport avec les peines cuisantes du passé. Je suis trop heureuse de le reconnaître, Dieu nous accorde enfin un rayon de soleil.

En ce moment un grand bruit remplit la place silencieuse. D'une maison grisâtre sortait en tumulte une bande de garçons assez misérablement vêtus. La maison grisâtre, c'était l'école où les frères ignorantins se dévouaient obscurément et patiemment à la tâche ingrate d'enseigner la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique aux petits paysans de Saint-Mathieu. La classe était finie et les écoliers se fractionnaient en deux groupes : les uns, qui habitaient le bourg, commençaient à se livrer aux culbutes et aux jeux ordinaires ; les autres reprenaient, le livre sous le bras, le chemin de la maison paternelle. Parmi ceux-ci marchait un beau garçon d'une dizaine d'années dont le costume différait entièrement de celui de ses condisciples. Ce n'était pas un brillant costume cependant. Un pantalon de coutil gris, une blouse serrée à la taille par une ceinture de cuir jaune, une casquette déformée posée sur ses épais cheveux blonds, le composaient. Mais l'enfant qui le portait, par sa démarche et sa physionomie, ne pouvait manquer d'être grandement remarqué.

Arrivé devant la grille du presbytère, il entra et alla se jeter au cou d'Hippolyta.

— Je savais que ce serait toi qui viendrais nous chercher, maman, dit-il, j'en avais le pressentiment.

Mlle Gertrude se pencha vers le recteur.

— En vérité il parle comme un homme, dit-elle en riant. Ne m'embrasseras-tu pas, André ? ajouta-t-elle en s'adressant à lui.

André l'embrassa et alla s'asseoir tout près de sa mère, sur le visage de laquelle ses yeux brillants restaient attachés.

— Monsieur le recteur, vous qui devez apercevoir la maison des sœurs de la place où vous êtes, dit Hippolyta, dites-moi donc si vous ne voyez pas les petites filles sortir ?

Le recteur dirigea son regard vers une maison basse située au coin de la place.

— Si vraiment, dit-il ; on vient d'ouvrir la porte, voici Andrée conduite par Marion, ou plutôt Marion conduite par Andrée, car la bonne femme va à droite et à gauche comme l'enfant la pousse. Les voilà qui

courent après une poule, les voilà qui s'arrêtent avec Job le bossu ; bon ! à présent Marion monte sur une pierre pour attraper une fleur qui a poussé entre les fentes du mur du cimetière. J'espère qu'elles finiront par arriver.

Pendant qu'il disait cela en riant, André, sur un geste de sa mère, détachait son chapeau pendu à une des branches du figuier.

— Vous attendrez, je l'espère, que les enfants aient goûté, dit le recuteur en tirant de son gousset une grosse montre d'argent et en la consultant du regard.

— Cela n'est pas possible, monsieur. Avant le souper je voudrais écrire à mon mari. Il est habitué à mon exactitude, et je ne veux pas lui donner l'ombre d'une inquiétude. Ce pauvre André ! songez donc qu'il a le courage de rester seul à Paris dans cette saison charmante, pendant que nous jouissons, nous, de la campagne.

— Allons, Andrée, dépêche-toi donc, ma fille.

Andrée, qui était arrivée devant la grille, caressait un chien qui passait. Elle était un peu moins grande que son frère, et sa jolie figure avait toujours son expression douce et riieuse.

Suivant les ordres d'Hippolyta on prit congé de la tante Hortense et des habitants du presbytère, et on se mit en route pour retourner à la Roussaye. Hippolyta marchait lentement à cause des enfants et cette promenade, par ce beau temps et par de frais sentiers,—on prenait l'été la traverse pour aller à la Roussaye,—était vraiment des plus agréables. André et Andrée précédaient leur mère. Ils marchaient parfois très-lentement et couraient parfois ; il y avait des moments de silence et aussi des moments où une conversation très-suivie s'engageait entre les trois promeneurs. Hippolyta faisait ce court trajet bien souvent, d'abord pour ne pas causer un trop grand dérangement dans la maison de son oncle ; ensuite pour prendre un exercice salutaire. Il y avait déjà longtemps qu'elle faisait, à certaines époques de l'année, ce voyage en Bretagne. Un jour l'oncle Eugène avait paru dans le petit appartement de Mont-rouge. Il avait trouvé Hippolyta maigre, les joues pâles, et Aliette faible. Or, depuis la visite que lui avait faite sa nièce, il s'était joint à Mlle Hortense pour entourer de soins le nourrisson de Fanchine et il avait fait tant de visites à la maison du tisserand, que la petite Aliette s'était familiarisée avec sa grande barbe et qu'il s'était mis à aimer la petite Aliette. La trouvant changée, il déclara qu'il fallait un air pur à ces enfants-là et qu'on pouvait bien passer quelques semaines à la Roussaye, qu'autrement il enlevait Aliette.

Plus d'une fois Hippolyta avait regretté de ne pouvoir faire jouir ses enfants de la vie libre et saine de la campagne ; mais, outre la question d'argent, il y en avait une autre. André ne pouvait quitter Paris. L'offre

de M. Eugène vint ranimer ses regrets et inspira à André la généreuse résolution de se séparer quelque temps de sa famille. Et ainsi avaient été organisées ces expéditions en Bretagne, pendant laquelle la mère et les enfants prenaient des forces pour le reste de l'année, et pendant lesquelles aussi le petit ménage faisait des économies, ce qui n'était vraiment pas de trop. Mais André et Andrée grandissaient, et, aux derniers voyages, leur mère avait décidé qu'ils suivraient l'école de Saint-Mathieu.

A la Roussaye, l'oncle Eugène et la petite Aliette rendaient tout travail impossible. L'oncle Eugène avait en horreur les livres et les classes, et il bougonnait tout haut quand Hippolyta lui arrachait les enfants pour les faire travailler. Les savoir dans sa propre maison penchés sur un cahier ou un livre ennuyeux à la main l'exaspérait, et Hippolyta, indulgente pour ses manies, mais ne pouvant consentir à laisser vivre ses enfants dans une paresse complète, s'était résolue à les envoyer à Saint-Mathieu.

En arrivant dans l'avenue de la Roussaye, André et Andrée, dont la marche s'allanguissait, retrouvèrent soudain des jambes pour s'élancer vers la cour propre et si riante avec sa ceinture de fleurs. Dans cette cour M. Eugène se promenait gravement en fumant et avec la tournure d'un homme que rien ne gêne. Il y avait pourtant sur son dos une mignonne enfant qui se penchait pour lui parler à l'oreille et dont les magnifiques cheveux blonds formaient de chaque côté de la rude figure du vieil oncle, une touffe d'anglaises du plus singulier effet.

Hippolyta voulut la gronder, mais M. Eugène lui assura qu'elle avait beaucoup résisté avant de monter sur son vieux cheval, et qu'il n'aimait rien tant qu'à sentir, en se promenant, ses petites jambes lui battre les flancs et ses cheveux lui caresser la barbe.

— J'ai une nouvelle à t'apprendre, ajouta-t-il en se baissant pour qu'Aliette pût mettre pied à terre. M. de Morinville rappelle sa femme à Paris.

— Elle part ?

— Demain. Mon illustre neveu,—et le vieillard souleva ironiquement sa casquette de peau de loutre,—ce prince de la finance n'entend pas qu'on mette de retard dans l'exécution de ses ordres.

— Je serais bien heureuse d'embrasser Berthe, dit Hippolyta d'un air rêveur, mais Berthe a la défense de me voir et je suis exilée de Kermarc'hat.

— Parbleu ! Je me moquerais bien de cette défense et de cet exil-là.

En ce moment, Aliette poussa un tel cri de joie que l'oncle et la nièce s'en détournèrent. La petite fille était suspendue au cou d'une paysanne dans ses habits de travail. Quand, après cette effusion, elle bondit sur le pavé de la cour, la figure hâlée mais vermeille de Chinette apparut.

— Madame, dit-elle en s'avançant vers Hippolyta, j'étais à sarcler chez le vieux Rousec, quand le cocher de Kermarc'hat a passé et nous a dit que sa maîtresse partait demain pour Paris. Est-ce vrai ?

— C'est vrai, Chinette, répondit M. Eugène.

— C'est bon, je m'en vais alors, répondit Chinette en assujettissant à sa taille son tablier dont les poches étaient lourdes et gonflées.

— Restez souper, cria M. Eugène, auquel Aliette parlait tout bas. C'est votre fille qui le veut, ajouta-t-il.

Chinette revint sur ses pas pour embrasser Aliette, et répondit :

— Je ne peux pas, je veux aller à Kermarc'hat, je veux prier Mme Berthe d'aller voir mon pauvre gars, je veux lui donner des pommes de garde pour lui.

Elle se tut. La physionomie ouverte s'était assombrie et elle essayait du revers de sa main calleuse les larmes qui coulaient sur ses joues.

— Les femmes, ça pleure toujours, dit M. Eugène en haussant les épaules. Votre gars est très-bien à l'institution des sourds-muets.

Chinette hocha la tête.

— Que diable si ce n'est pas votre avis ! il ne fallait pas le laisser y aller, voilà tout.

— Ah ! monsieur, c'est Jacquot qui a voulu cela. Mme Berthe était si bonne de payer sa pension, elle me disait tant qu'on l'éduquerait là-bas et qu'on pourrait en faire quelque chose que je l'ai laissé partir. Mais depuis, allez, j'ai eu gros de chagrin. Je ne le vois plus, personne n'en parle, et s'il allait m'oublier à Paris ou bien être malade, le pauvre failli gars.

Et saisissant son tablier pour se cacher la figure, elle éclata en sanglots.

— Allons, Chinette, sois donc raisonnable, dit doucement Hippolyta, Guillaume est très-bien et il ne t'oublie pas.

Chinette s'essuya les yeux et dit à la jeune femme :

— Vous n'allez pas à Kermarc'hat, madame ?

Hippolyta regarda son oncle et répondit :

— En définitive, pourquoi ne me permettrai-je pas d'y aller ce soir ? Je me suis privée de la société de Berthe, au moins que j'aie l'embrasser avant son départ. D'ailleurs, elle est si libre à Paris, son mari la laisse si seule, qu'elle pourra sans doute aller donner de nos nouvelles à André et je veux l'en prier. Mon oncle, ayez la bonté de veiller sur les enfants, Vous souperez sans moi.

— Du tout, on t'attendra, répondit M. Eugène, je vais distribuer du pain et des confitures.

Au bruit des cris de joie, soulevés par cette alléchante promesse, Hippolyta et Chinette se dirigèrent vers Kermarc'hat.

Pendant le trajet, Chinette ne parla que de son chagrin et de ses

craintes. Son fils et elle avaient trouvé un langage de signes qui leur suffisait : dans la maison il comprenait tout le monde et tout le monde le comprenait. Gardera-t-il ce langage simple et éloquent du geste ? Ne le remplacerait-il pas par un langage plus savant, mais moins compréhensible pour eux ? Elle l'aimerait tendrement, c'était tout simple, elle l'aimerait toujours ; mais, quand il reviendrait, les autres seraient déshabitués de lui et auraient peut-être appris à s'en passer ; ne souffrirait-il pas davantage de son infirmité ? Toutes ces naïves considérations qui aidaient cette simple paysanne à s'élever, par le cœur et le bon sens, au niveau des plus hauts problèmes que se posent parfois les intelligences d'élite, étaient entremêlées de naïvetés d'un autre genre. Guillaume aimait bien la bouillie d'avoine, lui en donnait-on quelquefois ? Il la priait toujours de mettre un œuf sur sa dernière crêpe, à Paris où les œufs étaient si chers, on n'en aurait pas eu l'idée ; il était frileux, car il ne quittait guère la cheminée le soir, ne le laisserait-on pas avoir froid dans une ville où on ne se chauffait pas avec de l'ajonc ? lui avait-on dit.

Hippolyta l'écoutait parfois avec attention et souvent aussi ne lui prêtait qu'une oreille distraite. Chacun des champs qu'elles traversaient lui rappelait un souvenir. Celui-ci dépendait de Valhaman, cette prairie de la Villa-Bruyère, ce bois de Kermarc'hat, c'est-à-dire, de Raoul, car Raoul faisait fonctionner sa baguette d'or et la fabrique elle-même était devenue sa propriété, son orgueil ne pouvant supporter la pensée d'avoir des voisins.

Comme elles entraient dans l'avenue de chênes séculaires, elles aperçurent la châtelaine qui se promenait avec deux enfants, sa fille et une enfant du même âge, vêtue en paysanne, mais en paysanne élégante. On les voyait de loin s'entretenir ensemble à la façon des sourds-muets, c'est-à-dire, par signes.

Berthe avait été bien heureuse de trouver Hippolyta à ce moment où la révélation du malheur de sa fille était venue lui briser le cœur. Sans elle, elle se fût épuisée dans de stériles regrets. Mais elle avait trouvé près d'elle ce cœur tendre et cette âme forte, et elle avait docilement suivi les conseils de la jeune femme. Elle s'était appliquée à chercher, ce qui, dans le présent et l'avenir pourrait adoucir l'incurable infirmité de sa fille, elle avait plié son esprit paresseux à des études sur cette science de la dactylogogie si utile aux sourds-muets ; elle avait étudié et s'était mise en rapport avec un prêtre qui consacrait à ces malheureux ce qu'il avait d'intelligence et d'expérience. Une compagne avait été donnée à la petite Berthe, une sourde-muette comme elle et Berthe, la frivole et l'insignifiante jeune femme, instruisait ces deux pauvres enfants et leur consacrait le meilleur de son temps.

Berthe et les deux petites filles remontaient l'avenue si bien que, quoi-

qu'elles marchassent plus lentement que les deux personnes qui se dirigeaient vers le château, elles arrivèrent ensemble à une espèce de salle de verdure placée comme un lieu de repos au milieu de l'immense allée.

Berthe allait s'asseoir sur les bancs disposés en demi-cercle, quand Hippolyta et Chinette lui apparurent. Sa figure s'éclaira, elle embrassa Hippolyta avec effusion et, lui prenant la main, la fit s'asseoir près d'elle, et appela sa fille.

La petite Berthe accourut. C'était une enfant d'une merveilleuse beauté, la nature semblait s'être plu à copier les traits de Raoul de Morinville en leur donnant ce fini, cette délicatesse qui sont le partage de la beauté féminine. Son visage était charmant, sa taille d'une élégance pleine de grâce. Elle releva les brillants cheveux noirs naturellement ondulés, qui voilaient à demi son beau front, et adressa une question à sa mère. Son expressive physionomie empruntait un charme tout particulier de cette vivacité de regard et de gestes qu'on prend bien souvent à tort pour un signe d'intelligence chez les sourds-muets.

— Berthe me demande pourquoi tu n'as pas amené tes enfants, dit sa mère, je vais lui répondre qu'ils étaient fatigués.

La réponse faite, Berthe recommença ses jeux avec sa petite compagne et Chinette qui se faisait très-bien comprendre d'elle, et les deux jeunes femmes entamèrent leur entretien sur le voyage projeté.

Ainsi assises, la main dans la main, sous le même rayon, rayon de soleil couchant qui baignait leurs têtes d'une lumière étrangement colorée, elles auraient produit un effet saisissant aux yeux de celui auquel le hasard les aurait fait voir jeunes filles dans ce même endroit. Qu'était devenue la beauté de Berthe ? Hélas ! il n'en restait pas même de traces. Le chagrin et la maladie avaient rongé la fraîcheur et les couleurs de ce gracieux visage dont les angles étaient devenus saillants, l'œil bleu semblait éteint sous les paupières rougies ; de larges taches marbraient le front autrefois si pur, la taille amaigrie atteignait au chétif, il ne lui était rien resté, rien qu'un sourire doux et une main aux contours délicats.

Hippolyta, au contraire, avait une sorte de regard de prime jeunesse, grâce à l'état florissant actuel de sa santé. Sa chevelure était aussi abondante, ses yeux aussi brillants, sa taille aussi droite, son teint aussi uni. A vingt ans elle était presque trop imposante ; à l'âge qu'elle avait atteint, cette noblesse de maintien s'harmonisait parfaitement avec son genre de beauté.

Elles causèrent quelque temps, ou plutôt Berthe versa une fois de plus dans le cœur d'Hippolyta le trop plein de ses chagrins et de ses inquiétudes. Son mari n'existant plus en quelque sorte pour elle, il n'y avait plus rien de commun entre eux. Elle obéissait passivement à ses ordres, excepté quand il s'agissait de se séparer de sa fille dont la seule présence

jetait Raoul dans une humeur noire dont il souffrait pendant plusieurs jours. Plus d'un douloureux secret se cachait sous ces demi-confidences, mais Hippolyta devinait tout et compatissait à tout.

Assise à quelques pas d'elles sur l'herbe, Chinette attendait que son tour vînt et elle suivait d'un regard ému les jeux silencieux des deux petites filles, dont la vue lui rappelait son fils si regretté.

La douce voix de Berthe la tira de sa douloureuse contemplation.

— A vous maintenant, Fanchine, disait-elle, que faudra-t-il dire demain à Guillaume ?

Chinette s'approcha.

— Madame, dit-elle, embrassez-le bien dur pour moi, vous savez lui parler puisque le bon Dieu nous a envoyé la même croix. Dites-lui que je pense à lui le long du jour et aussi la nuit, dites-lui d'être un bon garçon, un bon chrétien et donnez-lui ces pommes-ci de ma part. C'est du grain d'or, il les connaît bien ; c'était toujours lui qui allait les cueillir dans le pommier de notre jardin.

En disant ces mots, Chinette, avec la plus grande simplicité, faisait passer de ces poches sur les genoux de Berthe, de jolies pommes jaunes de la mine la plus appétissante.

Berthe plissa sa robe en souriant, et, se levant :

— Si nous rentrons ! dit-elle.

— Tu veux dire : Si nous partions ! répondit Hippolyta en se levant à son tour. On m'attend à la Roussaye pour souper. Embrasse bien mon André pour moi, tu as vu les enfants dimanche, donne-lui de leurs nouvelles et répète-lui qu'ici on ne sait que faire pour nous être agréable. Mais n'est-ce pas une voiture que j'entends ?

— C'en est une, dit Berthe, et attelée de chevaux de poste encore ! qui cela peut-il être ? Faudra-t-il différer mon départ ? Je ne l'oserais pas.

La voiture arrivait si rapidement, qu'à peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, qu'elle passait dans l'avenue devant elles. Le cocher les aperçut et arrêta ses chevaux. Une figure pâle se montra à la portière, la figure de Raoul. Son regard ardent se fixa sur les deux femmes pétrifiées de surprise, il répondit par un geste à la demande que le cocher lui adressait et la voiture repartit comme une flèche.

Hippolyta et Berthe se regardèrent.

— Il m'a vue, dit Hippolyta, quel malheur !

— Que présage ce retour ? murmura Berthe avec agitation. Et sa physionomie, l'as-tu remarquée ? Il m'attend, je cours, adieu, adieu !

Elles se serrèrent la main et se séparèrent. Berthe reprit presque en courant le chemin du château. Hippolyta descendit toute rêveuse l'avenue. La vue de Raoul l'avait impressionnée.

Elle n'avait pas perdu le don de lire sur cette physionomie impénétrable pour tant d'autres, et elle se demandait aussi, non sans angoisse : Que présage ce retour ?

XXIV.

RÉVÉLATION.

Quelque diligence qu'eût faite Berthe, elle ne put arriver à temps pour voir descendre de voiture son mari, et Mlle Hortense lui apprit qu'après l'avoir embrassée à la hâte il s'était rendu dans les appartements que sa mère avait occupés. Berthe n'osa jamais aller le voir là. Cette visite funèbre, elle le sentait, ne devait pas avoir de témoins et elle l'attendit dans la salle à manger, un très-bel appartement boisé en chêne noir sombre, et souverainement triste. Elle l'attendit longtemps, si longtemps que Mlle Hortense qui avait une forte migraine prit la résolution d'aller se coucher. Enfin, son pas sonore retentit dans l'escalier et il entra dans la salle à manger qui venait d'être éclairée. Les deux époux s'avancèrent l'un vers l'autre et se donnèrent la main. Berthe trouva les doigts de Raoul plus inertes que de coutume, elle était faite à la froideur de ses manières et elle ne s'en préoccupait plus beaucoup pour elle. Mais cette froideur la blessait au vif pour sa fille et ce fut avec un battement de cœur qu'elle la présenta. Il la baisa au front et dit :

— Comme elle grandit !

Puis il s'avança vers la table, s'assit, et ajouta :

— Ne ferez-vous point allumer du feu ? les soirées sont fraîches, et cela égayera ce lugubre appartement.

Berthe, pour toute réponse, fit vibrer le timbre posé sur la cheminée et demanda du feu.

Le souper commença tristement. Raoul était pâle, évidemment agité et ne mangeait que du bout des lèvres ; plus Berthe étudiait sa physionomie, plus elle le trouvait bouleversée, et cela lui causait une grande impression de malaise et de souffrance ; l'enfant ne savait que trembler devant son père et son beau petit visage se revêtait d'une mélancolie qui n'était pas de son âge.

Berthe adressa d'une voix timide quelques questions à son mari sur leurs amis communs à Paris. Il y répondit laconiquement et dit tout à coup en la regardant sévèrement.

— Vous n'aimiez pas le monde à Paris, mais je m'aperçois qu'il n'en est pas de même ici. Je croyais vous avoir prié de cesser toute relation avec Mme de Kermarc'h.

— Hippolyta est chez notre oncle de Morinville, balbutia Berthe, elle a eu la bonté de venir me dire adieu, je ne vous ai pas cette fois désobéi.

Il leva les épaules et ajouta comme en se parlant à lui-même :

— C'est une femme étrange, elle ne vieillit pas, elle est plus belle que jamais.

Il y eut un long silence. Les yeux baissés sur son assiette il mangeait distraitemment comme s'il avait été seul. La petite fille, dont l'envie de dormir augmentait, profita du moment où elle ne voyait pas le regard qui la terrifiait pour demander à sa mère la permission de monter dans sa chambre. Berthe n'osait pas la lui accorder et pendant quelques secondes elles s'entretenirent ensemble à ce sujet.

Raoul, levant tout à coup les yeux, les surprit, et un geste d'impatience lui échappa.

— Voulez-vous quelque chose, Raoul ? demanda Berthe avec empressement.

— Non, mais avez-vous oublié que je ne puis supporter ces signes, cette pantomime navrante ? Que Berthe aille se coucher, elle serait de trop dans l'entretien que nous devons avoir ; de trop, car la physionomie est pour elle un livre ouvert dans lequel elle sait déjà lire.

Berthe aux premières paroles de son mari avait senti s'éveiller en son cœur cette susceptibilité, sorte de sentiment de tristesse et de souffrance que Raoul n'avait jamais craint d'exciter. Elle se leva en silence, prit sa fille par la main et l'emmena.

Quand elle revint dans la salle à manger, son mari était debout devant le feu, il lui montra un fauteuil, et, s'asseyant en face d'elle :

— Vous avez peu joui de mon immense fortune, Berthe, dit-il froidement ; aussi est-il inutile, je pense, d'user de précautions pour vous annoncer que la fortune m'a trahi il y a deux jours, et qu'un sot événement politique tout à fait imprévu s'est joint à la coquinerie d'un agent de change pour me précipiter de la hauteur où j'étais arrivé. Voilà le danger que craint et aussi l'étrange bonheur que savoure le spéculateur trop hardi, aujourd'hui dix fois millionnaire, demain sur la paille.

Il parlait avec ce calme factice plus effrayant que l'agitation la plus vive.

— J'en suis fâchée pour vous, Raoul, dit Berthe avec douceur.

— Vous êtes généreuse ; mais savez-vous que presque toute votre fortune est engagée comme la mienne, que Valbamon est vendu, que la villa Bruyère le sera ?

— Kermarc'hat aussi ? s'écria Berthe.

— Non, Kermarc'hat me reste, je serai mort quand Kermarc'hat changera de propriétaire.

Il se tut un instant et reprit :

— Voici ma position actuelle. La terre de Kermarc'hat me reste et aussi des capitaux dont le chiffre vous importe peu. On ne ruine pas un homme comme moi dans un jour. Il me reste donc assez pour vivre largement en Bretagne.

Berthe fit un mouvement de joie.

— Mais je ne veux pas y vivre, se hâta-t-il d'ajouter. J'ai compromis follement pour contenter mon audace et pour chasser un ennui dévorant, une fortune de prince, je veux la reconstruire et je la reconstruirai. En France, c'est impossible, mon crédit est ébranlé, je n'ai été imprudent qu'une fois, mais c'est une fois de trop. Maintenant, d'ailleurs, la France m'ennuie, j'ai le spleen en France. M'écoutez-vous avec attention ?

Berthe inclina la tête en signe d'assentiment.

Il reprit, les deux mains posées sur les bras de son fauteuil dans une attitude d'inébranlable fermeté :

— J'ai fait un plan, j'ai pris une résolution irrévocable. Vous savez ce que veut dire ce mot dans ma bouche. La voici : une compagnie espagnole s'est formée pour aller extraire l'or enfoui dans une partie éloignée de l'Amérique du Nord. Je me suis mis à la tête de cette compagnie à laquelle il fallait un homme versé dans la science financière en même temps qu'organisateur. J'ai placé là ce qui me reste. Je vais donc aller habiter l'Amérique.

Berthe pâlit et joignit les mains.

— Cela vous effraye, reprit-il ; cependant je suis venu vous demander, à vous du bonheur de laquelle je n'ai pris vraiment nul souci, si vous voulez consentir à m'accompagner. Je ne vous y force pas, je comprendrais un refus ; mais dans cette vie nouvelle l'isolement complet serait affreux, et qu'un mari emmène sa femme, rien n'est plus juste. D'ailleurs vous êtes trop jeune pour rester derrière moi.

Il regardait Berthe dont le pâle visage se colora soudain.

— Raoul, avez-vous pu penser que j'aurais à ce point l'oubli, le mépris de mes devoirs ? dit-elle d'une voix émue. Allez où vous voudrez, fût-ce au bout du monde, je vous suivrai.

Les traits contractés de Raoul s'éclairèrent pour la première fois de sa vie, peut-être ; la flamme sympathique qui jaillissait parfois de son œil profond et qui donnait à son regard intelligent une incomparable puissance, darda son rayon sur ce visage qu'il n'avait guère regardé qu'avec indifférence.

— Quoi ! sans hésiter, Berthe ? demanda-t-il.

— Sans hésiter.

— Je ne puis le croire, reprit-il, vous m'avez tant de fois refusé ce sacrifice suprême.

— Quel sacrifice ? balbutia Berthe que l'angoisse saisit à la gorge.

— Mais la séparation d'avec votre fille ?

— Oh ! s'écria la pauvre femme, celui-là n'est pas possible, Raoul.

Le visage de Raoul redevint de fer.

— Vous voyez bien, dit-il amèrement ; votre générosité n'est qu'un mensonge.

— Raoul, Raoul, je suis prête à vous suivre ; mais pouvais-je penser que ma fille ne partagerait pas notre exil ?

— C'est impossible.

— Pourquoi ?

— Pourquoi ? s'écria-t-il en se levant brusquement, ne le savez-vous pas ? Ai-je jamais pu supporter ce martyre de voir l'enfant que j'adorais, l'enfant qui s'était emparée de ma toute-puissance d'affection changée en une misérable créature sur laquelle chacun jette un regard de pitié ? Non, cet enfant se dresse devant moi comme une malédiction, comme un châtiement immérité ! sa vue m'anéantit, me rend fou, il faut vous en séparer ou m'abandonner, choisissez.

Des sanglots soulevaient la poitrine de Berthe. Par un mouvement spontané elle tomba à genoux devant son mari.

— Oh ! s'écria-t-elle avec exaltation et en joignant les mains, ne parlez pas ainsi, Raoul. Ayez pitié de moi, ne me déchirez pas ainsi le cœur, laissez-moi être à la fois épouse et mère. Je ne suis plus la femme frivole que vous avez épousée, le malheur m'a changée, reconnaissez-le. Mon mari, ma fille, mais je dois vous confondre dans le même amour, et c'est vous, vous qui ne l'avez pas voulu.

Raoul la releva, mais sans que son visage impassible trahît la moindre émotion.

— Calmez-vous, dit-il, je ne vous parlerai que quand vous serez calme.

Elle se renversa dans son fauteuil en fondant en larmes et lui se mit à marcher dans l'appartement.

Quand un silence profond remplaça le bruit des sanglots étouffés qui couvraient même le bruit des pas de Raoul, ce dernier se rapprocha de la cheminée.

— Cessons ces scènes inutiles et énervantes, dit-il d'un air sombre. Je n'ai qu'une question à vous faire et vous n'avez qu'un mot à me dire. Et même je puis vous épargner de le prononcer. Je vous le dis pour la dernière fois : si vous voulez me suivre, il faut consentir à vous séparer de de notre fille. J'ai besoin de toute mon énergie dans l'entreprise à laquelle je consacre ce qui me reste d'or et d'intelligence. Vous avez cette nuit pour réfléchir à cela, je vous dirai seulement que votre mission de femme serait plus méritoire que votre mission de mère.

— Raoul, l'infirmité de ma fille me cloue à ses côtés.

— Non, elle peut trouver ailleurs de l'affection et des soins, il n'en est pas ainsi pour moi. Je vous le répète, choisissez. Je partirai à dix heures demain matin, il sera inutile que nous nous revoyons d'ici là. A dix heures je serai dans cet appartement. Si vous y arrivez avec Berthe prêtes à m'accompagner pour Paris où nous trouverons facilement un établissement qui nous offrira toutes les garanties, c'est que vous aurez

consenti à ce sacrifice ; si je ne vous vois pas vêtue de vos vêtements de voyage, je partirai seul. Dans ce cas, ne craignez rien, vous n'entendrez pas un mot de reproche.

Il prit un flambeau sur la cheminée, et, sans écouter les supplications de sa femme, il passa dans sa chambre à coucher.

Le lendemain, comme dix heures sonnaient à la vieille pendule de cuivre de la salle à manger, Raoul y entra en costume de voyage. Mlle Hortense s'y trouvait, il lui souhaita le bonjour et s'approcha de la fenêtre. Dans la cour la voiture qui l'avait amené la veille était tout attelée. Il s'assit et il ouvrit sa montre, la vieille pendule avançait de cinq minutes. Il garda sa montre à la main et suivit de l'œil l'aiguille passant d'une minute à l'autre.

— Je vais prévenir Berthe que tu est descendu, dit obligeamment Mlle Hortense. Elle doit être habillée, elle s'est levée de si bonne heure.

— Ma tante, je vous en prie, ne la dérangez pas, il n'est pas dix heures, il s'en faut de trois minutes.

— Et d'ailleurs la voici, je crois, ajouta Mlle Hortense.

Raoul, dont la main tremblait, ferma le boîtier de sa montre et se leva.

La porte s'ouvrit lentement, Berthe, pâle et défaite comme après une nuit d'insomnie, parut tenant sa fille par la main. Elle avait un peignoir très-simple et elle était en cheveux. Quand elle leva les yeux sur son mari, son regard exprimait en même temps qu'une indicible souffrance une résolution très-ferme. Rien ne bougea sur le visage de Raoul. Il s'avança vers sa tante et l'embrassa. Et puis il alla mettre ce froid baiser sur le front de sa femme et sur celui de sa fille.

— Raoul, mon cher Raoul, vous m'écrirez, dit Berthe en lui prenant les mains.

— Je ne le pense pas, les lettres s'égarent et je vivrai dans un pays perdu. Cependant nous pourrons de temps en temps nous donner mutuellement de nos nouvelles.

— Raoul, je n'espère qu'en votre retour. De ce jour je meurs au monde, je m'ensevelie à Kermarc'hat. Revenez-y, vous nous y trouverez, c'est ici que nous vous attendrons ; il y aura ici des bras prêts à vous recevoir, les miens et ceux de votre fille, à laquelle je vais apprendre à vous aimer. Raoul, mon cher Raoul, dites-moi que vous reviendrez bientôt.

Il hocha la tête, dégagea ses mains de l'étreinte de sa femme, et se dirigea vivement vers la porte.

— Raoul, Raoul ! cria encore Berthe.

A ce cri, il se détourna, il la vit les bras tendus vers lui, le visage inondé de larmes. Il revint sur ses pas, lui prit les deux mains et les pressa avec force.

— Je ne mérite pas tes regrets, balbutia-t-il, je ne t'ai pas rendue heureuse, nous n'étions pas fait l'un pour l'autre.

Il se baissa vers sa fille et la serra avec plus de tendresse encore sur sa poitrine.

Berthe s'attacha à ses vêtements.

— Ne nous quitte pas, Raoul, s'écria-t-elle espérant encore.

— Je suis entraîné par ma destinée, répondit-il ; adieu !

Et échappant aux efforts impuissants que faisait Berthe pour le retenir, il marcha de nouveau vers la porte et sortit.

Berthe, sa fille à la main, se traîna vers la fenêtre. Elle le vit tourner vers le château son beau visage d'où toute émotion semblait avoir disparu, et elle suivit d'un regard morne cette voiture qui emmenait celui qu'elle avait si craintivement mais si profondément aimé. Et au-dessus de ce qui lui déchirait le cœur en ce moment douloureux, planait une angoisse suprême et involontaire, le pressentiment qu'elle l'avait vu pour la dernière fois.

XXV

LA SCIENCE ET LE CŒUR.

Si les châtelains de Kermarc'hat se résignaient à vivre séparés et creusaient volontairement entre eux un abîme, il n'en était pas de même des époux qui habitaient le petit appartement de Montrouge, et, s'il y avait un homme heureux sur la terre, c'était André de Kermarc'hat, le jour où il embrassait tout ce qui sortait du coupé d'une diligence arrêtée sur la place de Notre-Dame des Victoires. De ses bras les voyageurs passaient dans ceux de la fidèle Marion, qui poussaient le dévouement jusqu'à refuser de quitter d'une semelle Paris, qu'elle avait en horreur, pour rester avec André.

Ce premier moment de la réunion, moment délicieux, passé, on s'entassa dans un omnibus qui roula vers Montrouge. En chemin André admirait le bon air de sa femme et de ses enfants et disait des nouvelles.

Il n'était question dans tout Paris que de la quasi ruine du riche financier Morinville.

Leur voisin, M. José, avait été très-malade, mais il se remettait ; seulement il devenait tout à fait insociable et fermait sa porte même à André ; Mme Tricot avait travaillé pour les enfants et le matin même s'était introduite mystérieusement dans leur chambre ; Hercule leur avait élevé des fleurs, Christophe venait tous les soirs entendre les doléances de Marion sur Paris et il lui avait confié qu'il avait soixante-dix ans.

En arrivant, ils trouvèrent Christophe qui présenta à Hippolyta les compliments de son maître et lui demanda d'envoyer Aliette et Andrée faire le soir même une visite à leur vieil ami ; plus haut, sur le palier apparut l'ombre d'Hercule et devant cet ombre sa très-réelle épouse. Ils s'extasièrent d'admiration sur les enfants, et Mme Tricot demanda la per-

mission de débarrasser les petites filles de leurs vêtements de voyage. Son véritable motif était qu'elle voulait jouir de la surprise agréable qu'elles éprouveraient en voyant leur petit lit revêtu d'une couverture de coton à jour, ouvrage long et fastidieux qui avait pris l'excellente femme une grande partie de ses soirées d'été.

Hippolyta, heureuse de reprendre possession de sa maison, éprouvait cependant une sensation désagréable en se retrouvant dans cet étroit logement que remplissaient des enfants grandissant. En regardant son mari, elle le trouva changé. Si l'artiste ne sentait pas les fatigues musicales, elles ne l'en usaient pas moins. Mais ce jour-là elle voulut laisser dormir toutes les inquiétudes, et sa gaieté ravit André.

Les premiers jours de leur arrivée à Paris les enfants ne songèrent pas à regretter la Roussaye ; mais les regrets vinrent aussi et s'ajoutèrent à ceux d'Hippolyta. Que ne lui était-il donné de fuir ce bruit, cet éternel mouvement, et d'aller avec sa famille vivre dans cette chère et belle Bretagne qu'elle aimait tant !

Une correspondance active s'était établie entre elle et Berthe, et elle avait déterminé M. Basile à aller passer quelques mois à Kermarc'hat. Raoul n'y étant plus, l'excellent homme ne se fit pas trop prier. Il pensa qu'une caisse de conserves faites d'après ses procédés serait agréable à Berthe, et il consentit à s'en faire le porteur. Sa présence, pensait Hippolyta, serait une distraction pour Berthe, qui annonçait devoir se retirer du monde et ne plus quitter son château solitaire où sa fille se plaisait beaucoup.

Tout cela était ainsi arrangé quand Hippolyta reçut une visite que ne lui causa pas une petite surprise. C'était un matin quelques semaines après son arrivée. Marion était partie pour faire les provisions, et Mme Tricot, tout en balayant son palier, balayait celui de sa voisine. Elle ne pouvait se faire à l'idée de voir Hippolyta un balai à la main, et cependant quand la propreté l'exigeait et que Marion était absente, la jeune femme remplissait elle-même, de la meilleure grâce du monde, ces humbles fonctions de balayeuse.

Ce matin-là, Mme Tricot lui avait arraché le balai des mains et s'était chargée toute seule de cette ennuyeuse besogne. Hippolyta l'avait remerciée et était allée s'habiller.

Bientôt un dialogue très-vif échange sur l'escalier entre sa voisine et une autre personne lui fit prêter l'oreille.

— Je vous dis, madame, qu'il faut dire votre nom, prononçait Mme Tricot.

— Madame ! je ne m'appelle pas madame, entendez-vous.

— Comment vous appelez-vous !

— Ça ne vous fait rien, je veux voir une vraie dame, madame de Kermarc'hat, voilà tout.

— Mon Dieu ! cette voix ! dit Hippolyta ; mais ce n'est pas possible !

— Madame de Kermarc'hat ne reçoit pas ainsi tout le monde, répondit Mme Tricot, qui, sans doute, barrait le passage à l'arrivante avec son balai ; elle s'habille d'ailleurs. Dites-moi votre nom, et j'irai vous annoncer.

— A la fin, vous devenez assommante, vous, repartit son interlocutrice ; je voulais la surprendre, laissez-moi passer.

A ce mot, qui pouvait être le signal d'une lutte, Hippolyta jugea à propos de se montrer, et Chinette, car c'était bien Chinette, jeta un cri de joie en l'apercevant.

— C'est une brave femme de mon pays qui m'a servie bien fidèlement, Mme Tricot, dit Hippolyta au cerbère ; laissez-la passer, je vous prie.

Et elle rentra dans sa chambre, suivie par Chinette.

— Tu ne m'apportes pas de mauvaises nouvelles, j'espère, lui dit Hippolyta en lui faisant signe de s'asseoir.

— Non, madame. A la Roussaye et à Kermarc'hat on se porte bien et on m'a chargée de compliments pour vous. C'est donc ceci, Paris ? Jésus ! quelles criaileries et quel train ! c'est pis qu'une foire, bien pis.

— Et tu viens sans doute voir ton fils ?

— Oui, madame. Ça m'avait un peu consolée de penser que Mme Berthe allait le voir et me rapporterait de ses nouvelles ; mais elle n'a pas quitté le château, et l'envie de voir mon gars m'a prise. C'était comme un rêve qui ne quittait plus ma pauvre tête. Tous les jours je pleurais comme une Madeleine et je disais tous les jours à Jacquot : Si je pouvais le voir et l'embrasser, eh bien, je serais contente. Un an sans voir mon enfant, c'est long, trop long. J'aurais, je crois, affolé de chagrin, quand le brave M. Eugène m'a dit un jour : Sotte que tu es, — vous savez comment il parle, — pourquoi ne contentes-tu pas ton envie ? Je pars demain pour Lamballe, je t'emmène ; un de mes amis va à Rennes, je lui demanderai une place pour toi. De Rennes à Paris je te paye ton voyage. Ça s'est décidé du jour au lendemain, j'ai été voiturée pour rien jusqu'à Rennes et me voici. J'avais l'adresse de l'établissement, mais je l'ai perdue en route ; heureusement que je savais la vôtre. Où est ma petite Aliette ?

— A l'école.

— Elle aussi ? Si M. Eugène savait ! “ Si elle sait lire avant huit ans, je me fâcherai tout de bon, ” disait-il au recteur l'autre jour. Est-ce que vous sortez, madame ?

— Je vais te conduire rue Saint-Jacques, répondit Hippolyta, à l'établissement des sourds-muets.

— Est-ce loin ? demanda Chinette en se levant.

— Un peu.

— C'est pour vous que je demande cela, madame ; car pour moi, je serais venue à Paris à pied, s'il l'avait fallu.

Elles sortirent et se dirigèrent vers la rue Saint-Jacques. Pour ne pas perdre Hippolyta, Chinette marchait derrière elle en silence. Le bonheur de revoir son premier-né l'absorbait maintenant tout entière, son cœur battait avec force, son visage se mouillait de sueur.

Elles entrèrent dans cet établissement important où affluent de tous côtés des pensionnaires et où l'école mène à l'atelier. La personne qui les conduisait était nouvelle dans la maison et elle les fit entrer dans plusieurs ateliers où, à cause de son ignorance et de son âge, Guillaume n'avait pas encore pu pénétrer. Elles virent des enfants et des jeunes gens vêtus de l'uniforme de la maison, occupés aux travaux les plus divers. Il y avait des menuisiers, des tourneurs, des lithographes.

Enfin, dans une classe où se trouvaient des enfants plus jeunes, Chinette aperçut son fils. Un moment après elle le tenait entre ses bras et le pressait sur sa poitrine en lui prodiguant ses plus chaudes expressions de tendresse. Laissant à ses épanchements maternels, Hippolyta se mit à arpenter le large corridor avec l'aumônier qui était venu obligeamment la rejoindre. Un moment elle interrompit une conversation intéressante pour chercher Chinette des yeux, et à sa grande surprise elle l'aperçut assise par terre et pleurant, Guillaume debout devant elle la regardait d'un air atterré, son ardoise à la main.

Hippolyta et le prêtre se disposaient à aller les rejoindre, quand un jeune homme parut. Il échangea quelques signes rapides avec l'aumônier.

— C'est au tour de Guillaume d'aller au tableau et le maître le demande, dit ce dernier ; c'est une affaire de cinq minutes, il peut aller, n'est-ce pas, madame ?

Hippolyta répondit affirmativement, et le jeune homme, se dirigeant vers Guillaume, lui prit la main, quand tout à coup sa mère, se relevant d'un bond, le lui arracha et le tint pressé contre elle. Une douleur violente, passionnée, se lisait sur ses traits qui ruisselaient de larmes.

— Ne le touchez pas, s'écria-t-elle avec une sorte d'égarement, car vous ne l'aurez plus.

— Chinette, que signifie cette scène ? demanda Hippolyta avec une certaine sévérité.

— Ce qu'elle signifie, madame ? s'écria Chinette ; ne voyez vous pas qu'il me reconnaît à peine et que nous ne nous comprenons plus ? Oh ! pourquoi m'en suis-je séparée ? continua-t-elle en croisant les bras au-dessus de sa tête par un geste de désespoir ; c'est comme un enfant perdu pour moi. Je ne sais pas lire, moi, mais je savais lui parler et il me comprenait si bien....

— Allons, calme-toi, répondit doucement Hippolyta, Berthe a cru agir pour votre bien à tous, et si elle s'est trompée...

— Si elle s'est trompée, madame ? oui, elle s'est trompée. Voilà un

enfant qui était fort, regardez quelle faille mine il a ; voilà un enfant que tout le monde aimait, qui ne souffrait pas de ne pas avoir de parole ; s'il revenait maintenant à la maison, il serait comme un pauvre idiot, et, quand il reviendra grand au pays, on l'aura tout à fait oublié, et, si je meurs, il sera comme un pauvre délaissé, renvoyé de partout comme un chien. Cette idée-là me fend le cœur. Madame, madame, dites-leur que je veux mon enfant et qu'il vaut mieux qu'il soit heureux que savant.

Hippolyta et l'aumônier se regardèrent.

— Cette pauvre femme n'a pas tort, dit le prêtre à voix basse. Sans s'en douter, elle prend en main la défense d'un système qui me semble le meilleur pour ces malheureux enfants de la campagne. Loin de moi la pensée de vouloir porter atteinte à l'œuvre de l'abbé de l'Épée, je ne suis ennemi ni de l'instruction des sourds-muets ni des écoles spéciales ; mais l'expérience prouve que cette instruction reste incomplète pour beaucoup et que beaucoup oublient ce qu'ils ont appris. Ne vaut-il donc pas mieux les laisser dans leur famille avec leurs amis d'enfance qui deviendront leurs protecteurs et dans leur pays natal, dans ce milieu où ils ont été providentiellement placés ?

Peut-être, dit Hippolyta qui suivait avec intérêt le prêtre dans le développement de sa pensée.

— Croyez-le bien, madame, reprit-il en s'animant, et ne vous opposez pas aux désirs légitimes de cette pauvre mère. C'est l'intérêt de son enfant plus encore que le sien, et c'est un malheur pour le sourd-muet pauvre de quitter jeune sa famille. Là, à mesure qu'il grandit, à mesure que ses idées et ses sentiments se développent, la nature lui inspire pour les exprimer des signes que tout le monde autour de lui comprend. Le cercle restreint des personnes au milieu desquelles il vit se lie avec lui par le langage des signes, et le monde entier n'est pas sourd-muet pour lui. Il aime sa maison et l'église, et il ne connaît pas les tristesses, les découragements du sourd-muet instruit habitant d'une ville *.

— Mais, monsieur, il devra donc rester privé de toute instruction morale et religieuse ? objecta Hippolyta.

— Non, madame, la parole écrite ou parlée n'est pas absolument nécessaire pour l'instruction morale et religieuse du sourd-muet, ce serait prétendre que l'idée est impossible sans son expression. Nous pouvons très-bien avoir des idées sans en avoir l'expression. Ne nous arrive-t-il pas de rester muets devant notre pensée, sans trouver la parole humaine pour la rendre et la communiquer ? La langue des signes, qui n'est que

* Ces idées sur les sourds-muets sont empruntées à l'ouvrage de M. l'abbé Lambert, chanoine de Toulouse, premier aumônier des Sourds-Muets à Paris. Cet ouvrage est intitulé : *Le Langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous.*

l'expression de la pensée et du sentiment par le geste comme la parole en est l'expression par la voix, peut suffire pour donner une instruction suffisante. La voix n'imité que les sons, le geste dessine les formes, mesure les distances, précise la position, figure les mouvements, exprime la direction, la durée. Et de plus ce langage des signes inspiré par la nature est immobile et universel comme elle. Il a été à tous notre premier moyen de communication. L'enfant sourd, n'ayant pas la parole, a continué à s'en servir, et il a trouvé en lui avant toute instruction le moyen de rappeler l'idée des objets visibles dont sa sagacité a saisi les traits distinctifs, par mille mouvements variés et réfléchis.

— Il faudrait donc conseiller à ma parente de céder aux désirs de sa protégée, dit Hippolyta en regardant Chinette dont la main robuste restait appuyée sur l'épaule de son fils.

— Tel serait mon avis, madame. Qu'il reste dans sa famille ou qu'il soit placé dans un de ces établissements auxquels on a si heureusement donné un caractère agricole. Il est destiné à vivre à la campagne, qu'il s'habitue aux travaux des champs. Il vivra ainsi au grand air et il trouvera une existence plus tranquille, plus assurée et plus honnête, que dans les villes où les dangers sont si grands et dans les ateliers où, à cause même de son infirmité, l'admission deviendrait doublement difficile.

Hippolyta remercia l'homme dévoué qui lui parlait, et, allant à Chinette :

— Laisse ton fils retourner à son travail, dit-elle. Je vais écrire à Mme de Morinville, qu'il est bon de consulter.

— Vous me promettez qu'on me le redonnera ? dit Chinette avec défiance.

— Certainement. Ceci n'est qu'une formalité, Berthe se rendra tout de suite à ton désir.

Chinette embrassa son fils et suivit Hippolyta comme à regret.

XXVI

ALLETTE, LA PERRUCHE ET M. JOSÉ.

Quelques jours plus tard la mère et le fils quittaient Paris avec un égal bonheur. André les avait accompagnés à la diligence et il s'éloignait en fumant un cigare, quand il fut accosté par Christophe, qui prenait l'air sur le boulevard.

— Eh bien, on ne vous voit plus le soir, dit gaiement André au vieux nègre, qui avait l'air préoccupé et dont la toilette n'était pas aussi soignée que d'habitude, Marion se demande ce que vous devenez.

— Mademoiselle Marion a trop de bonté, répondit Christophe, qui, malgré l'insistance que Marion avait mise pour qu'il l'appelât simplement.

par son nom, persistait à la parer de son titre de demoiselle. S'est-elle vraiment aperçue de mon absence ? ajouta-t-il d'un air plus gai.

— Certainement. Tenez, hier soir elle me disait : si M. Christophe était venu m'aider à éplucher mes haricots, je n'en aurais pas été fâchée.

Marion avait tout crûment dit : Pourquoi ce vieux négriillon de Christophe, qui sent l'huile rance et qui vient m'ennuyer tous les jours, ne vient-il pas ce soir ? J'aurais occupé ses vilaines mains noires à éplucher mes haricots.

Sa phrase, arrangée par André, combla d'orgueil le pauvre Christophe. Il le remercia ; mais, reprenant bien vite sa physionomie sombre, il lui dit :

— J'ai à vous parler, monsieur.

— Parlez, mon brave Christophe, dit André en s'adossant contre la maison voisine.

— Mon maître est toujours malade, reprit le nègre, je suis inquiet de mon maître.

— Comment se fait-il alors qu'il me fasse répondre qu'il ne peut recevoir, mais qu'il est bien !

-- Monsieur, c'est un mensonge, le chagrin le mine.

— Le chagrin ? répéta André ; je croyais que, puisqu'il ne tient à personne au monde, le chagrin ne pouvait l'atteindre.

— Il y a des chagrins de toutes sortes, monsieur, et je voudrais bien que, bon gré, mal gré, vous lui fissiez une visite, cela le distrairait de la perte qu'il a faite ce matin.

— Quelle perte, Christophe ?

— La perruche verte est morte, monsieur.

André réprima un sourire.

— Je vous avoue que pour un chagrin de cette nature, je ne forcerais pas la porte de M. José, dit-il.

— Ah ! monsieur, dit Christophe, qui, à force de soigner les animaux de son maître, s'y était attaché outre mesure, cette perruche-là n'était pas une bête ordinaire. Pauvre Cocotte ! Elle se perchait si gentiment sur le doigt de monsieur, elle becquetait si drôlement ses cheveux, que c'était un plaisir de la voir. Mlle Aliette l'aimait bien, elle a bien pleuré ce matin en apprenant sa mort. Ce petit animal est une grande perte ; mais ce n'est pas tout.

Christophe baissa la voix et ajouta :

— Monsieur, j'ai peut-être tort de le dire, puisqu'il ne parle plus de cela, n'a pas toujours vécu seul comme aujourd'hui. Aux Antilles il avait un fils qu'il aimait beaucoup et surtout un petit-fils qui était une adoration pour lui. Mais l'ingrat enfant l'a abreuvé de chagrin ; il a commencé par le ruiner à moitié, et, parce que la plantation lui venait de sa grand-

mère, il a renvoyé monsieur. Il est à Paris depuis six mois au moins et il n'est pas venu une seule fois voir son grand-père. Monsieur, qui, je crois, lui aurait encore pardonné, a éprouvé comme un saisissement et il m'a ordonné de lui fermer sa porte si jamais il se présentait. Mais, en attendant, tout cela le consume, il ne regarde plus ses oiseaux, il ne lit plus son journal ; monsieur, venez le voir, je vous en prie.

— J'irai, Christophe, et ce soir même ; mais vous savez bien qu'il ne me reçoit plus.

— Je tâcherai qu'il vous reçoive, et pour cela je laisserai la porte ouverte. Ah ! le voilà qui sort de chez l'empailleur. A ce soir, monsieur !

Christophe s'élança en avant et fit avancer un fiacre qui stationnait auprès de là. André vit sortir du magasin M. José, qui marchait péniblement appuyé sur une canne et dont le visage défait témoignait de la véracité du récit du nègre.

Le vieillard allait monter en voiture quand un groupe de cavaliers vint effrayer le paisible cheval, qui recula de quelques pas. André, qui ne quittait pas des yeux M. José, le vit regarder ces malencontreux écuyers et fut frappé du changement d'expression de sa physionomie. Son œil vitreux, devenu fixe, s'était attaché sur l'un d'eux, un brillant cavalier de vingt-cinq ans, vrai type de beauté espagnole.

Il était sans doute connu à Paris, car André entendit auprès de lui plusieurs voix qui échangeaient ces paroles :

— Tiens ! voilà le fameux hidalgo qui passe !

— Ah ! le gentleman-rider si à la mode en ce moment ! il se rend sans doute à Chantilly.

Et on regardait le jeune homme à l'œil hardi, à l'air fanfaron que M. José ne quittait pas des yeux.

Quand il disparut au coin du boulevard, le vieillard monta dans le fiacre qui s'était rapproché de lui, et se laissa tomber sur les coussins en poussant un gémissement que ne put couvrir le bruit des roues de la voiture mise en mouvement.

Christophe, placé devant son maître, considérait attentivement ses ongles, sur lesquels l'ellipse de sa race était profondément tracée.

En partant, son œil jaune s'était fixé avec la plus tendre compassion sur la figure décomposée de M. José ; mais celui-ci lui avait dit :

— Je te défends de me regarder.

Et il avait baissé docilement les yeux pour ne les relever que quand le fiacre s'arrêta vis-à-vis de leur maison.

Ils descendirent, et, comme ils montaient l'escalier, ils aperçurent une robe de chambre qui semblait accrochée à la rampe, et une voix grêle leur cria avec angoisse :

— Est-elle trouvée ?

M. José leva les yeux vers la robe de chambre qui cachait le maigre corps d'Hercule Tricot et répondit avec humeur :

— Qui ? votre femme ?

— Non, la petite Aliette.

En ce moment, Mme Tricot, qui remontait essouffée, leur apprit qu'on ne savait ce qu'était devenue Aliette. On avait cru longtemps qu'elle était restée à jouer avec André dans la petite cour, mais depuis leur retour de l'école ils ne l'avaient pas vue et il y avait une heure qu'on la cherchait inutilement.

— Christophe, va offrir tes services à Mme de Kermarc'bat, commanda M. José.

Et, quittant son bras qu'il avait été obligé de prendre pour monter, il entra seul chez lui.

Il y avait du feu dans sa chambre ; mais, quand il ôta son chapeau, la sueur lui coulait du front, et il passa dans la volière. La volière était à demi obscure, les larges persiennes étant déjà fermées, et cette obscurité lui plut. Il s'assit dans son fauteuil d'un air accablé et ferma les yeux, non pour dormir mais pour songer. Tout à coup il se redressa et les rouvrit brusquement.

— Christophe ! dit-il.

— Ah ! c'est singulier, reprit-il tout haut, je suis seul, et pourtant j'ai cru entendre le bruit d'une respiration humaine, c'est peut-être un soupir d'oiseau.

Il prêta encore l'oreille, et, se levant, il promena son œil perçant autour du vaste appartement.

Il aperçut alors ce qu'il n'avait pas pu voir en entrant. Un petit corps pelotonné sur lui-même dans un angle de l'appartement et, au milieu d'une masse de cheveux blonds, un petit visage endormi.

Un sourire involontaire vint à ses lèvres, et, allongeant la main, il prit sur une table une bougie et l'alluma, puis il se dirigea vers la dormeuse.

C'était Aliette. Elle dormait profondément avec des larmes non séchées encore sur les joues et la petite perruche verte entre les bras.

Elles formaient à elles deux le plus ravissant tableau qui se pût imaginer, et M. José se livrait au plaisir de contempler cette enfant endormie et cet oiseau mort, quand la pensée des inquiétudes maternelles vint l'arracher à sa contemplation. Posant la bougie sur la table, il sortit. Il aperçut Hippolyta qui descendait ; il l'appela.

Elle leva vers lui un regard où se lisait une inquiétude dévorante.

— Faites-moi, je vous prie, l'honneur d'entrer un instant chez moi, madame, dit-il en souriant.

— Ma fille est là ? dit Hippolyta, dont la figure s'éclaira soudain.

— Oui, venez.

Hippolyta remonta, et, apercevant le pauvre Hercule, qui ne se lassait pas de descendre et de remonter l'escalier, en regardant alternativement en l'air et en bas, comme s'il s'attendait à voir Aliette tomber du ciel ou sortir de terre, elle le chargea de transmettre la bonne nouvelle et suivit M. José. En apercevant sa fille, elle ne put retenir un impétueux mouvement de tendresse, et, se penchant, elle la releva à demi et la serra dans ses bras. Cette étreinte réveilla la petite dormeuse. Elle ouvrit ses grands yeux et regarda autour d'elle.

— Oh ! mon Dieu, maman, la pauvre Cocotte est bien morte ! s'écria-t-elle en se jetant au cou de sa mère.

Hippolyta l'embrassa, la caressa, et, tout en la grondant doucement de l'inquiétude qu'elle lui avait donnée, elle lui demanda comment il se faisait qu'on l'a trouvât endormie dans la volière. La chose était bien simple. La nouvelle annoncée par Christophe avait désolé la petite fille. Cette chère Cocotte ! elle ne la reverrait jamais, M. José ne recevant plus même sa petite favorite. Mais était-elle bien morte ? Christophe était un vieux bonhomme qui n'y voyait plus beaucoup, et d'ailleurs elle tenait à la revoir, à tâcher de s'approprier quelques plumes en souvenir. En conséquence, trouvant par hasard la porte de M. José entr'ouverte, elle s'était faufilée dans la volière au moment où il sortait. Elle avait essayé de ressusciter Cocotte, et, n'ayant pu réussir, elle lui avait délicatement arraché quelques plumes. Cela fait, elle avait voulu sortir. Mais elle s'était trouvée enfermée. Elle avait crié, frappé, pleuré, personne n'était venu et elle ne se rappelait plus rien.

— Vous avez donc bien du chagrin de la mort de Cocotte, chère petite ? dit M. José affectueusement.

— Ah ! oui, monsieur, répondit Aliette dont les yeux s'obscurcirent, je croyais... je croyais que... que... Je n'ose pas dire.

— Osez, petite chérie.

— Que les oiseaux ne mouraient pas.

— Tout meurt, heureusement, murmura le vieillard.

Il passa la main sur son front et reprit :

Que cela ne vous fasse pas pleurer, Aliette, la mort est peut-être aussi bien pour l'oiseau que pour l'homme une délivrance. Croyez-vous, ajouta-t-il en essayant de modifier le son amer de sa voix, que Cocotte fût bien heureuse loin de son pays et prisonnière ainsi qu'elle l'était ?

— Je l'aimais tant, monsieur, dit naïvement Aliette.

— Oui, mais les oiseaux aussi sont ingrats. Elle aurait donné tous vos baisers pour pouvoir becqueter une de ces graines, si savoureuses dans son pays et que je ne pouvais lui servir que desséchées. Mais votre petite

intelligence ne comprend pas encore ces choses. Laissez ce petit paquet de plumes, mon enfant : vous aurez Cocotte tout entière. Elle va être si bien empaillée, qu'elle vous semblera vivante, et vous l'accepterez comme un dernier souvenir de votre vieil ami.

Hippolyta, frappée de l'inflexion de sa voix, le regarda, et le changement physique qui s'était opéré en lui et que dans sa préoccupation elle n'avait pas remarqué lui apparut. Le vieillard lui fit en ce moment l'effet d'un homme qui se meurt debout.

Elle en éprouva une mystérieuse impression de douleur.

— Oh ! pas le dernier, dit-elle en lui tendant la main.

M. José hocha la tête, prit cette main qui lui était tendu par un geste si plein d'affection, et la baisa.

— Si j'avais eu une fille, je crois qu'elle vous eût ressemblé, madame, dit-il avec émotion. Ah ! que n'ai-je eu une fille !

Sa voix devenait rauque, il chancelait sur ses jambes. Hippolyta prit son bras et le conduisit à son fauteuil.

— Puis-je rester ? demanda-t-elle doucement.

Il la regarda tristement, se pencha vers Aliette, la baisa au front et dit :

— Je désire être seul.

Hippolyta prit en silence la main de sa fille et remonta chez elle.

XXVII

LES REGRETS.

Le dîner était servi ; André attendait sa femme. Ils se mirent à table. Hippolyta raconta sa visite à leur voisin, mais elle trouva qu'André l'écoutait distraitement. Il était plus pâle que de coutume et mangeait sans appétit. Cependant il affirma qu'il se portait bien.

La présence des enfants empêcha Hippolyta de continuer ses questions ; mais, à l'issue du dîner, quand ils demandèrent à aller passer leur heure de récréation chez Mme Tricot, elle y consentit tout de suite sous le prétexte qu'Aliette devait bien une visite de remerciement à leurs excellents voisins pour tout le mal qu'ils s'étaient donné pour elle.

Elle alla les conduire elle-même. Le vigoureux Hercule était couché. L'émotion de l'après-midi l'avait rendu malade. Mais il déclara que la vue des enfants le guérirait, et, se mettant sur son séant, il demanda des ciseaux pour découper une sorte de jeu de patience qu'il avait acheté le matin même pour Andrée.

Hippolyta se bâta de revenir chez elle. André était assis tout pensif auprès de la cheminée, où brûlait un petit feu de charbon de terre. Elle approcha un guéridon, posa la lampe dessus, et, s'asseyant en face de son mari, elle lui dit de sa voix douce et pénétrante :

— Maintenant, je désire savoir ce que tu as.

André fit la réponse banale d'un homme qui hésite à avouer le sujet de sa préoccupation.

— Moi, je n'ai rien, dit-il.

— J'en suis bien aise, répondit Hippolyta gravement ; me voilà délivrée de toute inquiétude, car enfin, si vraiment tu avais un sujet de contrariété quel qu'il soit, je sais que tu serais le premier à me le dire.

— Certainement, répondit-il en prenant les pincettes pour se donner une contenance. Ce que j'ai est moins que rien : Paris me déplaît, mon métier m'ennuie.

Hippolyta dissimula l'impression qu'elle ressentait de cet aveu, qui empruntait du caractère un peu capricieux d'André une importance très-grande à ses yeux.

— Je croyais, dit-elle en souriant faiblement, que l'art avait le pouvoir de fixer le cœur volage des hommes, et que l'alliance faite entre l'art et l'artiste était éternelle.

— Elle l'est, repartit André avec chaleur ; mais c'est une alliance sainte et libre. Faire de l'art un gagne-pain, c'est tuer l'inspiration et avilir l'artiste. Ah ! il m'a fallu déployer tantôt une grande puissance sur moi-même pour ne pas me révolter devant l'outréissance de ce chef d'orchestre qui se permet de m'attribuer, à moi, à moi ! toutes les fausses notes qui lui blessent l'oreille.

La secrète inquiétude d'Hippolyta devint une véritable angoisse en découvrant ce qu'elle voyait être la cause du mécontentement d'André. Ce n'était pas la première fois qu'il s'était plaint, mais jamais avec cette amertume. Or elle présentait qu'avec un talent réel pour la musique, André ne se pliait peut-être pas autant qu'il l'eût fallu aux exigences d'un orchestre. Dans tout ce qui regardait son art, il déployait d'ailleurs une indépendance que le chef d'orchestre pouvait bien trouver intempestive, et témoignait une insubordination véritablement compromettante.

— A propos, reprit André d'un ton qu'il essayait de rendre léger, tu avais deviné juste. C'est bien à M. José que je dois cette place qui me paraissait alors si désirable.

— Et comment l'as-tu appris ?

— Par mon chef, qui a dit presque tout haut devant moi, au moment où je le priais de cesser ses algarades, que s'il n'avait pas reçu l'ordre formel d'avoir des égards pour le protégé du vieil Espagnol, il en aurait bientôt fini avec ces artistes grands seigneurs.

— Ce bon monsieur José ! murmura Hippolyta, avec quelle délicatesse il nous a rendu cet immense service !

— J'en conviens, il a bien caché sa protection. Mais c'est aussi à lui probablement que nous devons le billet de cinq cents francs. Il faudra les lui rendre.

— Nous les lui rendrons, répondit Hippolyta en jetant à son mari un de ses tristes regards d'autrefois, quand nous le pourrons.

Il y avait toujours des moments où André se reprenait à oublier leur étroite position et à parler comme s'il possédait encore la fortune qu'il avait perdue par sa faute. Lui rappeler la réalité lui causait toujours la plus injuste des irritations. Mais il n'avait jamais la suprême injustice de la faire retomber sur celle qui subissait si courageusement la destinée qu'il lui avait faite. Il enfonça par un mouvement violent les pincettes qu'il tenait au milieu du charbon de terre. Le petit édifice s'écroula, et, les charbons enflammés retombant au milieu du vide, la corbeille ne présenta plus qu'une masse noirâtre peu réjouissante à l'œil.

— Quelle abominable chose que ces feux de charbon de terre ! s'écria-t-il avec une fureur concentrée ; le plus pauvre feu d'ajoncs de nos chaumières me semblerait mille fois préférable.

Et cela dit, il se rejeta dans son fauteuil avec un soupir qui était presque un gémissement.

— Il y a encore autre chose, pensa Hippolyta, qui avait pris un travail de couture et qui, sans en avoir l'air, étudiait la physionomie d'André.

— Je suis parfaitement de ton avis, répondit-elle sans s'émouvoir. Devant ce triste feu, je pense parfois aux grands feux de bois de Kermarc'hat et même au feu clair de nos paysans.

— Et comme moi, tu les regrettes, Hippolyta ?

— Peut-être, mais, comme les regrets sont énervants, je chasse les regrets.

— Et moi aussi, je les chassais ; mais aujourd'hui, vois-tu, une circonstance est venue me replogger dans mes souvenirs. Hippolyta, la Villa-Bruyère est en vente.

— Vraiment ?

— Oui, le journal où cette vente est annoncée m'est tombé sous la main et cette lecture m'a bouleversé. Quelle occasion pour nous si nous avons de l'argent ! Songe donc, Hippolyta, quelle vie heureuse nous mènerions là avec nos enfants, que l'air pur de la campagne fortifie, auprès de Berthe qui est si malheureuse et des vieux parents qui nous aiment tant ! Avec le seul revenu de la fabrique, nous vivrions largement et parfaitement indépendants. Maintenant je saurais diriger cela, car j'aime mieux faire de l'art en même temps que de l'industrie, que faire une industrie de mon art.

Hippolyta avait levé les yeux sur son mari. La physionomie mobile d'André était redevenue souriante.

— Si ce rêve t'amuse, dit-elle, continue ton rêve.

— Ah ! ma Minerve, je te reconnais bien là, dit-il non sans amertume, hélas ! oui, ce n'est qu'un rêve.

— Et le rêve est dangereux, tu le sais bien, André.

— Sans doute ; et pourtant que me faudrait-il pour faire de ce rêve délicieux une réalité ? deux cents malheureux mille francs !

Hippolyta prit avec un grand sang-froid son porte-monnaie dans sa poche et l'ouvrit.

— J'ai le regret de te le dire, prononça-t-elle, nous ne les avons pas. André ne put s'empêcher de sourire.

En ce moment les enfants entraient suivis par Marion.

— Pendant que je couche ce petit monde fatigué, dit la jeune femme, va donc faire à M. José une visite de remerciement. Qu'il ne soit pas encore question des anciens services, je le veux bien ; mais il s'est privé de Christophe, ce matin, pour nous aider dans nos recherches, et il est bien triste et bien souffrant.

— Tu me rappelles que j'ai promis à Christophe une visite pour ce soir, répondit André en se levant.

Il embrassa ses trois enfants, que Marion se préparait à déshabiller, et il descendit.

Hippolyta, restée seule, passa dans la chambre où couchaient les enfants, et hâta le coucher, qui était assez difficile ce soir-là. Aliette avait sa petite tête tout à fait à l'envers. Elle refusait de dire sa prière, parce que Marion ne permettait pas qu'on y parlât de la perruche défunte. Il fallut que sa mère vînt lui répéter que les perruches n'avaient pas d'âme. Ce qui n'empêcha pas qu'au moment où trois voix argentines répétaient :

— Et accordez votre saint paradis à mes grands parents qui sont morts.

Une voix basse, tremblante, mais distincte, ajouta :

— Et à Cocotte.

André et Andrée, qui se préparaient à leur première communion, jetèrent sur Aliette un regard indigné et voulurent recommencer leur prière, ce qui humilia beaucoup Aliette.

Quand sa mère l'embrassa, elle lui demanda pardon de sa désobéissance.

— Je te pardonne, répondit Hippolyta avec sa gravité ordinaire ; mais, puisque je t'ai dit que Cocotte ne pouvait aller au ciel, il fallait me croire.

— Je te crois, maman, mais je t'assure qu'elle aurait bien amusé le bon Dieu, et j'aurais tant voulu la voir heureuse !

— Allons, dors, dit Hippolyta.

Et elle ferma ses rideaux.

Puis, se détournant vers les deux autres enfants :

— Vous avez été sévère pour votre petite sœur, mes chéris, dit-elle très-sérieusement ; recommencer vos prières était bien, mais la regarder comme vous l'avez fait était mal. Vous comprenez, vous, ce que c'est qu'une âme ; mais Aliette ne peut pas encore comprendre ces choses-là.

Un baiser suivit cette petite remontrance, et Hippolyta, retournant dans le petit salon, reprit son ouvrage.

André n'arrivait pas et elle commençait à trouver qu'il prolongeait beaucoup sa visite auprès d'un vieillard affaibli, quand elle entendit son pas précipité dans l'escalier.

— Qu'y a-t-il donc encore ? pensa-t-elle ; il ne marche pas, il court, et j'entends d'ici sa respiration siffler.

Elle se levait pour lui ouvrir la porte, quand elle s'ouvrit brusquement devant André.

XXVIII.

UN ÉVÉNEMENT IMPRÉVU.

André était très-pâle.

— Descends, dit-il d'une voix haletante, il se meurt.

— Qui ? monsieur José.

— Non, Hippolyta, don Luis-José-Manuelo Talbot de la Concha, le père de ton père.

Et lui prenant la main, il l'entraîna vers l'escalier.

Quand ils arrivèrent dans l'appartement de M. José, ils trouvèrent son médecin que Christophe était allé prévenir. Hippolyta éprouva une sorte de saisissement en apercevant celui auquel son mari venait de donner un titre sacré ; elle s'approcha, prit sa main inerte et la baisa respectueusement. Et puis, comprenant par les paroles incohérentes du vieux nègre que son maître, en revenant à lui, ressentirait une impression fâcheuse de la présence de plusieurs personnes dans son appartement, elle fit un signe à André, et passa dans la volière.

— Quand mon maître vous demandera, j'irai vous prévenir, avait dit Christophe. Les deux époux restèrent seuls et André put raconter à Hippolyta de quelle façon il avait fait cette extraordinaire découverte.

En descendant il avait trouvé le vieillard dans une disposition d'esprit toute particulière. Il lui avait parlé de lui, ce qu'il ne faisait jamais, il lui avait confié qu'il avait été malheureux dans ses affections de famille ; que son fils aîné était devenu pour lui dans le temps une sorte d'ennemi politique ; qu'après avoir dévoré sa fortune, il était allé mourir obscurément dans il ne savait quelle partie de l'Europe ; que poussé par le chagrin il avait quitté lui-même l'Espagne et était allé demeurer aux Antilles ; qu'il y avait perdu jeune une femme adorée et que le fils de ce second mariage était mort jeune aussi, laissant un petit enfant qu'il avait élevé, tendrement aimé, et qui lui avait témoigné la plus noire ingratitude. Après ces demi-confidences le vieillard, fatigué, lui avait demandé de lui lire le journal du soir qui venait d'arriver tout frais de l'imprimerie. Dans un article sur les courses, il était beaucoup question d'un certain Antonio Talbot de la Concha qui était le lion du jour.

André s'était arrêté après ce paragraphe et avait dit :

— Voilà un jeune seigneur espagnol qui pourrait bien être, sans s'en douter, le parent de ma femme, qui est la fille d'un Talbot.

M. José lui avait jeté un singulier regard ; mais il avait continué de lire et en était arrivé à ce court paragraphe qu'il fit passer sous les yeux d'Hippolyta :

“ Nous apprenons à l'instant que l'un des gentlemen riders qui se rendaient au steeple-chase de Chantilly est tombé de cheval et s'est tué roide : c'est M. Antonio Talbot de la Concha.”

Un cri étouffé de M. José lui avait fait lever les yeux. Le vieillard était sans connaissance. Il avait appelé Christophe, et Christophe lui avait appris que le nom de son maître était Luis-José-Manuelo Talbot de la Concha, et que cet Antonio était son petit-fils.

Or, André se rappelait parfaitement les noms et prénoms du grand-père d'Hippolyta, et, en portant le vieillard dans sa chambre, il avait vu un portrait qui représentait, assura Christophe, le fils aîné de son maître, mort depuis longtemps, et il avait parfaitement reconnu le père de sa femme.

Comme il finissait ces explications, Christophe montra à la porte sa figure noire inondée de larmes.

— Mon maître demande madame, dit-il.

Hippolyta, très-émue par ce qu'elle venait d'entendre, se rendit dans la chambre de M. José.

Il était couché, son teint était encore livide ; mais le regard qu'il jeta sur elle avait repris toute sa puissance d'intelligence.

Il lui fit signe d'approcher.

— Vous êtes la fille d'Antonio Talbot de la Concha ? dit-il d'une voix faible mais distincte.

— Oui . . . monsieur.

— Et savez-vous le nom de vos grands-parents, des parents de votre père ?

— Mon père était fils de don Luis Manuelo Talbot de la Concha et de dona Isabelle Mercédès Sevillos, monsieur.

— Appelez-moi mon père, vous êtes ma petite-fille.

Hippolyta se pencha, appuya légèrement son front contre ses lèvres tremblantes qui venaient de prononcer ces paroles.

— Mon père ! répéta-t-elle.

Il ferma les yeux.

— Je suis heureux, bien heureux que tout ceci se révèle avant ma mort, reprit-il. Hippolyta, vous êtes innocente des torts que votre père a eu envers moi et qu'il a cruellement expiés. Il avait pris sa belle-mère et son frère en haine, il m'a forcé de l'abandonner ; mais à

quoi bon évoquer ces souvenirs pénibles ! Mon petit-fils, celui que j'ai tant aimé, n'est plus et il est mort sans que j'aie pu lui pardonner. Que Dieu lui fasse miséricorde !

Il rouvrit les yeux et appela le médecin du geste.

— Mourrai-je cette nuit ? demanda-t-il.

— Non, vous avez encore certainement plusieurs semaines de vie.

— C'est bien, qu'on me laisse.

— Sera-t-il nécessaire de veiller ? dit André.

— Oh ! certainement ! dit le médecin. Je ne pourrai prolonger cette vie que de quelques mois, de quelques semaines peut-être, et certains remèdes doivent être administrés cette nuit.

— C'est bien, dit Hippolyta, veuillez me donner les explications nécessaires.

Quand M. José comprit qu'elle comptait passer la nuit près de lui, il voulut s'y opposer. Mais Hippolyta congédia tout le monde, et, prenant un fauteuil, s'assit au pied de son lit.

— Je serai votre gardienne cette nuit, c'est mon droit, dit elle.

M. José ne dort guère cette nuit-là, et il ouvrait sans cesse les yeux, pour le seul plaisir de regarder, renversé sur le dossier de velours rouge, le beau visage de sa petite fille.

Le jour qui suivit cette étrange révélation, qui devait faire événement dans la vie d'André et d'Hippolyta, fut un triste jour pour une partie des habitants de la maison du petit Montrouge. Au point du jour, celui que nous continuerons par habitude d'appeler M. José donna à André des ordres que celui-ci s'empressa d'exécuter. Le vieillard réclamait la dépouille mortelle de son petit-fils et désirait le revoir avant qu'il descendit pour toujours dans la tombe de famille qui allait s'ouvrir pour lui.

Vers dix heures du matin, un char mortuaire richement orné s'arrêtait vis-à-vis de la maison occupée par la famille de Kermarohat, et des employés de l'administration des pompes funèbres montaient au premier étage un large cercueil couvert de velours noir.

Le salon de M. José était devenu une sorte de chapelle ardente. Le cercueil, placé sur une estrade entourée de flambeaux qui jetaient une lueur funèbre, fut ouvert, et les draperies en cachèrent les parois, de sorte que le jeune homme paraissait couché sur un lit de parade. Quand ces préparatifs furent achevés, on alla prévenir M. José, qui avait voulu se lever. Il entra soutenu d'un côté par Hippolyta et de l'autre par André. Il s'avança d'un pas assez ferme jusqu'au cercueil ; mais, quand il leva les yeux sur le mort, ses genoux fléchirent et il fut obligé de s'asseoir. Il resta deux heures, priant et pleurant devant le cadavre de cet enfant prodigue qui, moins heureux que celui de l'Evangile, ne

revenait que mort dans la maison paternelle. Quelques personnes, admises par faveur à venir dire une prière dans le sombre appartement, entraient, s'agenouillaient et s'en allaient sans bruit. Mme Tricot, qui fut de ce nombre, sortit de la chambre, frappée de la ressemblance de Mme de Kermarc'hat avec le jeune mort.

— Ils seraient frère et sœur qu'ils ne se ressembleraient pas davantage, disait-elle.

Elle ignorait pourtant leur étroite parenté, mais la ressemblance existait. Hippolyta avait les traits de son grand-père, et plus d'une fois dans le cours de sa vie André devait lui rappeler cette parole qu'il lui avait dite la première fois qu'il avait aperçu M. José :

— Tu lui ressembles !

Quand le temps fixé par M. José lui-même pour cette sorte de veillée funèbre fut écoulé, il se leva, monta péniblement les marches de l'estrade, et, posant ses deux mains défaillantes sur le jeune visage dont la mort avait respecté la beauté :

— Je n'ai pu te bénir vivant, dit-il d'une voix sourde, ô mon fils ; reçois mort la bénédiction de ton vieux père et son pardon.

Il posa ses lèvres sur le front d'ivoire qu'entouraient des boucles courtes de cheveux noirs brillants et retomba dans les bras d'André, qui le conduisit dans sa chambre.

L'ayant laissé aux soins d'Hippolyta et de Christophe, André revint dans la chambre mortuaire. Le cercueil fut fermé, les tentures enlevées, et le char funèbre se remit en marche. André suivait dans un fiacre. D'après les désirs de M. José, il allait conduire jusqu'en Espagne les restes de son petit-fils.

Toute trace de cette lugubre cérémonie ayant disparu, on donna la volée aux enfants enfermés chez Mme Tricot, et Hippolyta, quittant un instant son grand-père, vint les embrasser.

Elle s'aperçut qu'Aliette examinait tout et regardait autour d'elle d'un air surpris.

— Je ne la vois pas, maman ? vint-elle dire tout à coup à sa mère.

— Qui ?

— Cocotte. Je croyais que c'était elle qu'on était venue apporter chez M. José dans cette belle voiture noire.

XXIX

LES NOUVEAUX VOISINS.

L'automne arrivait à pas de géant, et dans le salon de Kermarc'hat brûlait un de ces feux en bois de chêne qui faisaient rêver Hippolyta et André devant leur maigre feu de charbon de terre. A Kermarc'hat les

cheminées avaient conservé les proportions antiques. D'abord se présentaient plusieurs morceaux disposés sur les chenêts en fer, et puis dans le fond rayonnait la large bûche enflammée entourée de cendres. Dans le salon se trouvaient deux groupes. Mlle Hortense, M. Basile et M. Eugène de Morinville entouraient la cheminée, dans la partie opposée de l'appartement, Berthe donnait une leçon à trois enfants ; sa fille, Michelle sa petite compagne et Guillaume, le fils de Chinette, qui semblait avoir repris en même temps que ses vestes de futaine et ses gros sabots, ses joues vermeilles et pleines.

— Berthe a plus de patience que je n'en aurais, dit M. Eugène en secouant sa pipe.

— Berthe est une femme admirable, ajouta à voix basse Mlle Hortense, dont la physionomie inquiète et indécise s'affermissait depuis qu'elle ne vivait plus dans une atmosphère de crainte.

— Admirable, répéta M. Eugène. Dites donc, Basile, voilà une pluie fine qui va joliment faire pousser les champignons.

— Dans une nuit, ils ont grandi de deux pouces, répondit M. Basile dont la figure s'épanouit.

— Je m'invite à manger cet hiver de vos conserves. L'estomac se remet, mon cher.

— Vraiment !

— Oui, ma foi. Je l'ai fait jeûner de vous savez bien quoi et il s'en est bien trouvé.

— Gare aux rechutes ! dit en riant M. Basile.

— Oh ! je ne les crains plus. Savez-vous que je suis maintenant l'homme le plus occupé du monde. Tous les jours je m'applaudis d'avoir pris pour domestiques Chinette et son mari. Chinette tient admirablement ma maison et Jacquot ne va pas trop mal pour le jardinage. S'il était seulement un peu plus vigoureux, mais le pauvre diable s'est épuisé sur sa navette. Les enfants ne me gênent pas. Chinette est une maîtresse femme qui les tient en bride, et je ferai quelque chose du second garçon, qui est déluré comme sa mère. Seulement je suis obligé de veiller à tout, ce qui m'occupe terriblement. Eh bien ! tu as congédié tes marmots ?

Cette dernière partie de sa phrase s'adressait à Berthe, qui les rejoignait.

— Oui, répondit-elle en prenant sa place, il est deux heures. Voilà encore l'heure du courrier passée, ajouta-t-elle, je n'aurai pas encore de lettres de Paris. Je commence vraiment à être inquiète d'Hippolyta.

— Elle ne m'écrit pas non plus, dit M. Eugène.

— Ni à moi, ajouta Mlle Hortense.

— Vraiment, cela devient très-inquiétant.

— A propos, reprit M. Eugène, la Villa Bruyère doit être vendue maintenant.

— A quel quantième du mois sommes-nous ? demanda M. Basile.

— Au seize.

— C'était le quinze hier par conséquent.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit devant une servante.

— Madame, dit-elle à Berthe, un monsieur et une dame en grand deuil demandent à vous voir.

Catherine, vous savez que je ne reçois personne, répondit Berthe sans faire un mouvement, dites-le à ces personnes.

— Je le leur ai dit, madame.

— Eh bien ?

— Ils ont répondu qu'ils désiraient quand même vous voir.

— Peut-être ont-ils à parler d'affaires. Voici une carte où se trouve l'adresse de mon notaire à L***, remettez-la-leur de ma part avec mes excuses.

Catherine sortit, mais revint presque aussitôt.

Ils n'ont voulu entendre, madame, ils ont dit d'annoncer les nouveaux propriétaires de la Villa Bruyère : les voici, Dieu me pardonne.

— Parbleu, cela est trop fort, s'écria l'oncle Eugène en secouant sa tête barbue ; au diable ces nouveaux voisins !... Tiens ! est-ce que j'ai la berlue ?

Derrière la servante effarouchée avait surgi le visage radieux d'Hippolyta.

Ce furent une surprise, une joie impossibles à décrire, et, quand vinrent les explications, la joie et la surprise augmentèrent.

Après avoir raconté ce que le lecteur sait, André acheva son récit en ajoutant que, trois semaines après son retour d'Espagne, ils avaient eu la douleur de perdre ce grand-père si miraculeusement retrouvé. Sa fortune leur revenait de droit et leur parti avait été tout de suite pris : partir immédiatement pour la Bretagne, acheter la Villa Bruyère et venir s'y fixer. L'acquisition avait été faite, et, avant même de mettre les pieds dans leur domaine ancien et nouveau, ils étaient descendus de voiture à Kermarc'hat, laissant les enfants, Marion et les bagages, continuer leur chemin vers la Villa Bruyère.

Cette histoire où il y avait tant d'imprévu avait été sans peine comprise par Berthe ; mais M. Basile avait l'esprit lourd, l'oncle Eugène l'oreille paresseuse, Mlle Hortense, par distraction et irréflexion, perdait ordinairement le fil des discours qui ne roulaient pas sur des choses habituelles, et André dut recommencer une explication plus détaillée de ces événements extraordinaires. Profitant de ce petit mouvement de répit, Hippolyta et Berthe ébauchèrent une petite conversation intime.

Berthe parla du départ de son mari et de sa résolution bien arrêtée de se consacrer entièrement à sa fille. Elle ne reculait pas même devant

les prodiges de patience qu'il fallait pour lui apprendre au moins l'articulation artificielle, et dans ce moment elle étudiait sérieusement la phonodactylogie. Après une heure d'entretien, André et Hippolyta se levèrent et prirent le chemin de leur nouvelle propriété conduit par les habitants de Kermarc'hat. En entrant dans le petit sentier bordé de haies d'aubépine qui était entre les deux propriétés ce qu'est l'escalier dérobé dans une maison vaste, Hippolyta s'arrêta et se détourna. Son œil, remontant la façade sombre du vieux château, se fixa sur une des fenêtres du second étage, la fenêtre de sa chambre de jeune fille. C'était de là que, le jour de son mariage, le cœur oppressé par la séparation prochaine, par les craintes de l'avenir, et surtout par la froide dureté de Raoul, elle avait regardé ce frais sentier qui menait à la maison qui devait être la sienne, en regrettant amèrement de ne pouvoir le prendre appuyée sur le bras d'André.

Et aujourd'hui elle y marchait avec André plus profondément aimé qu'alors peut-être ; elle allait vers cette maison, la sienne, où l'attendaient ces êtres mille fois chéris dont l'existence l'avait si puissamment rattachée elle-même à une vie pleine d'amertume et de privations. Elle serra involontairement le bras d'André, et, avant de se mettre en marche, ses yeux se levèrent vers le ciel avec une vive expression de foi et de reconnaissance.

A la barrière qui marquait la séparation des deux domaines, les enfants, sous la surveillance de Christophe, attendaient l'arrivée de leurs parents.

Christophe avait reçu de son maître une pension suffisante pour vivre ; mais il avait le cœur affectueux, et c'était son affreux isolement qui lui causait une peine profonde. Quelques jours après la mort de M. José, Hippolyta avait surpris Marion mettant Christophe hors de sa cuisine par les épaules, et elle avait vu pleurer le pauvre vieux nègre, qui pourtant avait revêtu son plus beau costume, et qui avait même pris une canne pour plus d'élégance. Elle avait appris que ces frais de toilette avaient été inspirés par Mlle Marion à qui il venait d'adresser une demande en mariage et qui lui avait répondu en le mettant à la porte.

Hippolyta ne pouvait forcer Marion à se montrer moins sévère ; mais touchée de la douleur qui se peignait sur le visage de Christophe, elle lui avait proposé de l'emmener en Bretagne, ce qu'il avait vite accepté.

Et voilà comment il se faisait qu'il se trouvât au delà de cette barrière qui séparait Kermarc'hat de la Villa Bruyère.

— Je n'aurais jamais cru revoir la Villa Bruyère de si près, dit Berthe en souriant tristement, et vous venez bien heureusement jeter un peu d'animation dans ma vie de recluse.

Et, se penchant vers Hippolyta, elle ajouta :

— S'il était ici calmé, résigné, je pourrais encore être heureuse.

Hippolyta lui serra la main et dit :

— Il reviendra.

Berthe secoua la tête.

— Il reviendra, répéta Hippolyta, je le connais. Quand il sera dégouté de cette vie aventureuse et nouvelle, son cœur bondira vers la France, crois-moi, il reviendra.

— Peut-être, murmura Berthe ; mais me retrouvera-t-il ?

Et, s'apercevant de l'effet que cette triste parole produisait sur Hippolyta elle se hâta d'ajouter :

— Je l'espère, j'espère le revoir ; et d'ailleurs, maintenant, je ne devrais être occupée que du bonheur inespéré qui nous arrive.

Sur ces paroles, elle appela sa fille d'un geste, et les deux familles si providentiellement réunies se séparèrent en se disant : Au revoir.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(A Continuer.)

CATHOLICISME, PROTESTANTISME ET INFIDÉLITÉ.

MM. Saddler, les entreprenants éditeurs de New-York, nous ont fait remettre une traduction du célèbre ouvrage du Rév. Père Weninger, S. J., sous le titre ci-dessus.* C'est un livre précieux de controverse, plein d'actualité et très-bien adapté à ceux à qui il est adressé " comme appel aux Américains de bonne foi." Son style concis, son argumentation vigoureuse, la sûreté de ses doctrines, la conviction, l'onction même qui accompagne le développement des principales vérités de la religion catholique, partagées en chapitres courts et à la portée de tous, devront rendre la lecture de ce livre très-efficace non seulement pour les protestants pour qui il a été écrit, mais aussi pour un grand nombre de catholiques. Il a déjà opéré, nous dit-on, de grandes conversions dans les Etats-Unis. Nous en conseillons l'étude surtout aux personnes qui ne sont pas encore affermis dans leur foi ou à celles qui, par leur position, ont occasion d'être en contact avec des protestants. Pour rendre plus entière justice au savant et vénérable auteur, nous allons en reproduire ici la Préface avec un de ses chapitres pris au hasard, car il n'y a pas de choix à faire, ils sont tous bons.

PRÉFACE.

Il y a déjà plus de quinze ans que je suis dans les Etats-Unis, et que je m'y consacre à l'œuvre des missions. Ce genre de ministère, dont je me suis acquitté sans presque aucune interruption, en m'obligeant à me

* 1 vol. petit 8vo. Prix : \$1.13, envoyé franco.

transporter d'un lieu à un autre, nécessitait de longs et de fréquents voyages. Aussi ai-je, à différentes reprises, parcouru, dans tous les sens, de la Virginie à la partie du Texas limitrophe du Mexique, et de New York au Minnesota, l'étendue de cette vaste contrée. Je connais l'Amérique, et assurément beaucoup mieux que le pays où je suis né.

Souvent, dans le cours de mes missions, les Américains me témoignaient le désir de m'entendre dans leur propre langue. Toutes les fois que je leur adressais la parole, j'étais frappé de l'attention profonde dont ils honoraient mes improvisations. Dans ces occasions, comme dans mes autres rapports avec eux, tout en admirant les excellentes qualités de l'esprit et du cœur qu'ils possèdent, je ne pouvais me défendre d'un vif sentiment de compassion, à la pensée qu'un peuple si noble et si intelligent était en matière de religion, victime de l'erreur. Avec quelle facilité, cependant, ne pourrait-il pas, à l'aide d'un examen sincère et impartial, se défaire des préjugés puisés dans l'éducation et fortifiés par l'habitude, et reconnaître enfin que c'est uniquement dans le sein de l'Eglise Catholique qu'il peut trouver les moyens de saluts offerts à tous les hommes.

Américains, je n'ai nulle intention de vous flatter ; mais je ne craindrai pas d'affirmer qu'il n'est aucune nation sur laquelle l'Eglise Catholique jette des regards d'une affection plus tendre, et que, plus que toute autre, elle mérite que les Prêtres et autres, travaillent avec zèle à sa conversion.

Appelé par ma vocation à évangéliser les populations Allemandes et Françaises, il m'a été rarement permis de vous faire entendre ma voix du haut de la chair sacrée. Cependant, pressé par le désir de vous désabuser, autant qu'il me serait possible, des préjugés de votre éducation Protestante, j'ai cherché dans la presse le moyen de remplir cet important devoir de charité et d'une affection toute fraternelle. J'en ai la confiance ; avec la grâce de Dieu, mes raisons examinées sans passion, et pesées mûrement, seront pleinement suffisantes, et elles porteront tout homme loyal parmi vous à reconnaître la vérité de l'Eglise Catholique.

Il suffit pour éprouver la sincérité d'un homme de lui exposer ces premiers principes, qui, semblables au soleil, se prouvent par leur propre lumière. Pour quiconque ferme les yeux à une pareille évidence, des bibliothèques entières d'ouvrages de controverse ne produiraient aucun effet. Il adhère volontairement à l'erreur, parce qu'il refuse de faire les sacrifices que son retour à la foi de l'Eglise Catholique lui imposerait. Les ténèbres engendrées par le péché empêchent la vérité de se montrer dans tout son jour. N'est-il pas à craindre qu'un grand nombre d'entre vous ne se rendent coupables en rejetant de propos délibéré la vérité

connue ? Cette opposition a eu lieu surtout parmi ceux qui trouvent plus commode et plus conforme à leur intérêt de rester Protestants.

Cet ouvrage n'est point écrit pour des hommes de ce caractère, mais pour la classe plus nombreuse de ceux qui sont protestants uniquement parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le protestantisme, et qui, à la sincérité, joignent la volonté d'examiner, et la détermination d'agir d'après leur conviction. Puissent mes lecteurs appartenir tous à cette dernière classe ! Je le désire sincèrement.

Dans cette appel que je fais à votre bonne foi, je me propose de parler avec une entière franchise. Tout autre langage ne répondrait ni à l'importance du sujet, ni à la droiture de votre caractère. Tout, d'ailleurs, me confirme dans cette résolution ; mon inclination naturelle, l'autorité de votre exemple, et par dessus tout la simplicité de l'évangile. L'évangile ne craint pas d'appeler chaque chose par son nom ; il fait aussi peu de détours pour signaler un mensonge que pour affirmer une vérité. Je ne déguiserai rien de mes convictions ; je vous dirai la vérité, et même, des vérités pénibles, exprimées simplement et sans palliatif. Un médecin a-t-il tort de donner à la maladie de son ami le nom qui lui convient, et de lui prescrire les remèdes les plus efficaces, sans s'inquiéter s'il les trouvera agréables ou non ? Agir autrement prouverait que son amitié n'est pas réelle. Dieu sait que je vous aime. Jamais je n'ai conçu ni éprouvé aucun sentiment d'aigreur contre les protestants ou les infidèles. Le seul que je ressente à votre égard est celui de la compassion la plus affectueuse ; mon unique désir est de vous offrir la main d'un frère, et de vous aider à sauver votre âme. Votre salut,—tel est le motif qui me porte à vous offrir ces pages. Je n'en doute pas ; avant de les avoir entièrement parcourues vous serez convaincus de la pureté de mes intentions.

Je ne négligerai rien pour que mes preuves soient solides. Afin de donner à cette ouvrage le caractère d'une conversation amicale plutôt que d'une discussion froide et sèche, j'y introduirai, lorsque l'occasion s'en présentera, quelques incidents de ma vie de missionnaire. En donnant une nouvelle force aux raisons que j'allègue, ils vous disposeront, peut-être, à me lire avec moins de fatigue et plus d'intérêt.

Trouvez bon, maintenant, que je vous dise : lisez, réfléchissez et décidez.

.....

USAGE DE LA LANGUE LATINE.

* Vous désapprouvez l'emploi de la langue Latine, parce qu'elle n'est pas comprise par le peuple. L'Église ne regarde pas l'usage de cette langue comme étant absolument nécessaire et de nature à repousser tout

changement. Dans plusieurs parties de l'Orient, elle permet celui des langues usuelles. Les Slaves jouissent du même privilège. Mais de cette tolérance il ne faudrait pas conclure que le Latin ne puisse alléguer de graves raisons en sa faveur.

Une langue morte reste toujours la même ; elle n'est point exposée à ces variations inévitables qui, dans les langues vivantes, tendent à dénaturer la signification des mots, et à transformer les termes les plus choisis en expressions basses et inconvenantes. Elle assure à notre liturgie et à notre cérémonial une précision, une dignité à l'abri de toute correction. Les rituels et les missels imprimés, il y a cinquante ans ou deux cents ans, nous servent tout aussi bien que s'ils sortaient immédiatement de la presse. Si les langues des différents peuples étaient adoptées, elles nécessiteraient des changements continuels. Dans plusieurs de ces langues, l'Allemand par exemple, il serait impossible d'employer les livres imprimés il y a cent ans ; il faudrait y changer un grand nombre des mots qui, en vieillissant, ont contracté une sorte de vulgarité qui porterait à rire.

L'Eglise Catholique ne vieillit pas, les variations n'ont point de prise sur elle. Quoi de plus propre à représenter son immutabilité que l'immobilité même de la langue Latine qui devient encore l'emblème de son unité et de son universalité. Par toute la terre, elle garantit à la liturgie l'uniformité, caractère distinctif de la vraie foi. Qu'un prêtre voyage en Asie, en Afrique, en Australie, en Amérique, il trouve le même missel et le même rituel. Marquées au sceau de l'Eglise qui les prescrit, les cérémonies religieuses s'adaptent comme elle à tous les temps et à tous les lieux.

La langue Latine convient mieux à la dignité et à la sainteté des divins offices. Elle n'est point exposée à la censure de la foule, tandis que les langues vivantes se prêtent à la critique de ceux qui font beaucoup moins d'attention au fond qu'à la forme.

Supposé même que l'on se servit de la langue parlée par le peuple, quel en serait pour lui l'avantage ? Presque toujours le célébrant ne pourrait lire d'un ton assez élevé pour se faire entendre de tous les assistants. Quand plusieurs messes se disent en même temps, une lecture faite à haute voix produirait une confusion pénible et choquante. Elle serait d'ailleurs fort désagréable pour ceux qui ayant déjà entendu la messe, voudraient réciter quelques autres prières, ou se livrer à leurs réflexions. Ceux qui désirent suivre le prêtre trouveront toujours, dans les traductions de la liturgie faites dans toutes les langues de l'Europe, le moyen de satisfaire leur dévotion.

Comme les rites et les autres usages de l'Eglise, la langue Latine offre aussi aux fidèles son genre de consolation. Je rencontrais un jour

un avocat Américain. Quoiqu'il fut Protestant, il me dit avec une franchise rare, signe d'un esprit libre de préjugés : "J'ai remarqué trois choses qui me plaisent et que j'admire par dessus tout, la confession, le célibat de votre clergé et l'usage de la langue Latine, trois articles précisément qui pour un grand nombre d'entre nous, étrangers à tout examen et toute réflexion, deviennent une pierre d'achoppement, et contre vous un motif d'accusation et de ridicule." Les raisons qu'il me donna de cette préférence montraient une rectitude de jugement dont je fus étonné. "Ce doit être pour vous," me dit-il, "une source très particulière de consolation que de pouvoir ouvrir votre cœur au représentant de Dieu, de recevoir ses conseils, d'exciter la sympathie d'un ami et d'un père et d'entendre ces paroles si belles de l'absolution : ' Vos péchés vous sont remis.' Il sentait que le célibat était le moyen le plus efficace de donner au prêtre la facilité de remplir toute l'étendue de ses devoirs et de s'occuper exclusivement du soin de son troupeau. Par rapport à l'usage de la langue Latine, il fit cette remarque pleine de justesse et de force, qu'elle doit produire une impression favorable sur le cœur, et tendre à donner plus de vivacité à la foi. "Il ne peut être que très consolant pour un Catholique," poursuivit-il, "d'entendre partout où il va, comme dans son propre pays, la même langue employée dans le service divin. De quelque côté qu'il porte ses pas, il se trouve chez lui et parmi les siens." J'ai entendu dire en Europe à quelques personnes attachées à la suite de la Princesse d'Autriche lorsqu'elle alla rejoindre Don Pedro, empereur du Brésil, auquel elle était mariée, que quand la pensée de la distance où elles se trouvaient de leur pays affectait leur santé, elles sentaient à l'Eglise un grand soulagement, parce qu'elles y entendaient pendant les offices la langue à laquelle elles étaient accoutumées avant leur voyage. Se considérant alors comme enfants de la même Eglise, il leur semblait être encore au sein de leur famille, malgré l'éloignement qui les en séparait.

L'ancienne langue de Rome nous rappelle encore la chaire de St. Pierre. Elle nous met devant les yeux le centre de l'Eglise et ce roc inébranlable sur lequel elle est fondée. Nulle autre langue ne peut être sous aucun rapport mieux en harmonie avec la dignité du service divin ; nulle autre ne pourrait nous offrir la même consolation ni faire ressortir plus vivement l'unité, la catholicité et l'immortalité de l'Eglise de Dieu.

. Une chanson anglaise commence par ces mots : L'amour frappe à la porte.—Il y frappe moins souvent qu'il ne la trouve ouverte.

. On peut dire de beaucoup de chrétiens dont les actions ne répondent pas au langage :—Pour la voix, c'est bien celle de Jacob, mais ce sont les mains d'Esau.

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

. LA TRUFFE.—M. Jean de la Blénie adresse au *Sport* les détails suivants sur ce précieux tubercule :

La truffe est un tubercule sans racines, qui croît sous terre.

On en trouve : en Italie, dans le Piémont ; en France, dans les départements de la Charente, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Drôme, d'Indre-et-Loire, du Cher, et même dans le département de Seine-et-Oise, près d'Arpajon.

Les plus belles se recrutent à Salignac, dans la Dordogne ; les plus parfumées à Cressensac, dans le Lot.

Elles commencent à se former vers la fin d'août. A cette époque, elles sont encore blanches à l'intérieur ; elles deviennent marbrées au fur et à mesure que la température se refroidit ; elles ne sont noires que vers la fin de novembre et n'ont développé toutes leurs qualités qu'après quelques fortes gelées. Le froid produit sur elles l'effet que le soleil produit sur les pêches.

On ignore encore quel est le germe de la truffe. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle ne vient que dans des terrains sols pierreux ou graveleux, et à l'ombre de certains arbres.

Les truffières ne se rencontrent qu'au pied ou dans le voisinage d'un chêne, d'un charme, d'un noisetier, d'un genévrier ou d'un buisson.

Si vous coupez l'arbre ou l'arbuste, la truffe disparaît pour reparaître dès que l'arbre ou l'arbuste aura repoussé et donnera un peu d'ombre. Trop d'ombre l'étouffe. Les truffières cessent de produire quand les taillis sont trop fourrés.

Depuis vingt ans environ, les paysans de la commune de Cressensac ont imaginé un moyen très simple pour en former. Ils plantent une friche en vigne, en ayant soin d'y semer quelques glands de distance en distance, à 2 ou 3 mètres. Au bout de 12 ou 15 ans, les chênes ont poussé, la terre est ameublée et les truffières sont créées. La vigne est alors arrachée.

C'est à l'aide de chiens que l'on cherche la truffe en Italie ; en France, on emploie des truies. Ces deux espèces d'animaux sentent la truffe qui est à 7 ou 8 centimètres de profondeur et ils la découvrent,

les chiens, en fouillant la terre avec leurs pattes, les truies avec leur groin.

Ces dernières en sont assez friandes : on les habitue à les respecter en leur donnant, dès qu'elles les ont mises à jour, 5 ou 6 grains de maïs, accompagnés, au besoin, de quelques coups de houssine. Leur éducation est assez longue à faire. Quand elle est faite, la bête a une certaine valeur ; une truie bien dressée se vend de 100 à 150 fr.

Toutes n'ont pas l'instinct du métier. Il faut donc découvrir celles qui le possèdent, et voici comment s'y prennent nos chercheurs de truffes : ils vont dans une foire, se placent au milieu du marché des cochons, et ils cachent une ou deux truffes sous un pied. Cent jeunes truies passeront sans faire aucune démonstration ; mais si l'une d'elles s'arrête et vient fouiller hardiment sous le soulier, le chercheur de truffes la remarque et l'achète à tout prix.

Jusqu'à ces dernières années, les truffières n'étaient d'aucun profit pour leurs propriétaires ; elles étaient pillées par des maraudeurs qui venaient les explorer la nuit, par des clairs de lune, ou, le jour, par des temps brumeux. On s'est servi de ces maraudeurs mêmes, pour réprimer l'abus. On leur a affermé les truffières, moyennant une faible redevance ; ils sont alors devenus les gardiens les plus impitoyables d'un droit qu'ils avaient violé tant qu'ils n'y étaient pas intéressés et, grâce à ce moyen, les truffes commencent aujourd'hui à être considérées comme une récolte qui n'appartient plus au premier occupant.

On peut évaluer à un million de kilogrammes la quantité de truffes que la France produit tous les ans en moyenne. Elle en a exporté 225,000 k. en 1865.

Les truffes foisonnent, dit-on, quand le mois d'août est pluvieux. On peut alors compter sur une récolte abondante.

Souhaitons qu'au mois de décembre il gèle dans la Dordogne et dans le Lot, et surtout à Cressensac, où se trouve la truffe-moka.

****** La caricature du *Charivari* représente aujourd'hui la Prusse sous les traits d'un vieux grognard, assis les jambes croisées à la mode des tailleurs, et essayant de coudre à son royaume la Saxe, le Hanovre, Francfort et Nassau. Tout en se livrant à un pareil travail, la Prusse fait ces réflexions philosophiques : " Ce que c'est pourtant que de savoir se servir d'une aiguille ! mais c'est un talent dont il ne faudrait pas abuser."

NOUVEAUX EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE.— Nous avons reçu la 50^{ème} livraison de l'*Echo de la France*. Cette excellente revue donne tous les mois à ses abonnés de cent à cent cinquante pages d'intéressantes matières. La dernière livraison contient un choix très judicieux de morceaux de littérature, de philosophie, etc.—*Courrier du Canada*, 28 Janvier 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— We are in receipt of the January number of this valuable monthly. To the student of the French language this work is invaluable.— *Millbrook Messenger*, January 16, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— Always a welcome visitor, this serial comes before us this month with especial claims upon our favorable attention. We heartily wish it success — *True Witness*, February 1, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— Nous avons le plaisir d'accuser réception du dernier numéro de l'*Echo de la France*. Nous croirions mentir à notre devoir, en ne disant pas que cette intéressante publication mérite sous tous rapports le plus grand encouragement possible. Ne pas le faire serait assurément prouver une apathie bien coupable envers une œuvre, qui de sa nature, doit rencontrer les vives sympathies de toute personne amie d'une saine et belle littérature.

L'habileté dans le choix des morceaux toujours pleins d'apropos et d'actualité venant de la plume d'hommes, dont le nom seul est une garantie certaine de l'excellence et de la profondeur des écrits, fait on ne peut plus honneur à son intelligent rédacteur, M. Louis Ricard.

Espérons que ce M. réussira comme il le mérite dans sa difficile entreprise. S'il n'en dépendait que de nos souhaits, inutile de dire que son succès serait dès à présent des plus complets.—*Pionnier de Sherbrooke*, 22 Décembre 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— We have from time to time called the attention of our readers to the merits of this excellent publication. It gives its readers, from month to month, choice selections of all that is best in French periodical literature. For three dollars a year, thus may be obtained two volumes of about 800 pages each, giving a knowledge of French literature which can hardly be obtained in any other way. Three of these volumes are now published in a collected form, and dedicated, by permission, to the Roman Catholic Bishop of Montreal. Tales, sketches, plays, essays, poetry, history and romance are found by turns in its pages; and while to his compatriots Mr. Ricard's work must be especially valuable, it will be found little less so to all English students of french literature.— *Montreal Gazette*, January 28, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— M. Ls. Ricard, l'éditeur éclairé et national de l'*Echo de la France*, a eu la complaisance de nous faire tenir un cadeau précieux, comme témoignage de sa reconnaissance pour les appréciations que nous avons faites de sa publication. Ce cadeau consiste dans les trois volumes richement reliés et dorés sur tranche de l'*Echo de la France*. Cette revue est à la littérature canadienne ce que les classiques sont à l'éducation supérieure. C'est la source-mère acclimatée au Canada et mise à la disposition de cette branche américaine de la nationalité française. A ce point de vue surtout, elle mérite le plus grand encouragement du public canadien français.—*L'Union Nationale*, 5 Janvier 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— March, 1867.—The more this very entertaining and instructive periodical is known, the better will it be liked.—Its value consists in this—that it makes us acquainted with the master-pieces of modern French literature, and gives us the best selections from the best Continental writers of the day.—*True Witness*, March 8th 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE — Cette revue vient d'accomplir sa première année d'existence. Dans ce court espace de temps, elle a pris une large part dans l'estime des gens de lettres, non-seulement du Canada, mais d'une grande partie des Etats-Unis. Des éloges et des félicitations arrivent de tous côtés à l'adresse de M. Ricard, son habile et judicieux éditeur. C'est à qui lui ferait le plus de compliments, du *Home Journal* de New-York, du *Wide World*, de Boston, du *New-York Tablet*, du *Catholic Mirror* de Baltimore. Ne restons pas en arrière, lorsqu'il s'agit de féliciter un compatriote d'une idée heureuse que les étrangers admirent, et sachons lui accorder l'encouragement nécessaire pour la rendre fructueuse. En fermant le troisième volume de cette précieuse revue, M. Ricard a écrit les lignes suivantes, qui témoignent des sentiments élevés qui l'animent dans l'exécution de son œuvre. En regard du nombre infini de publications immorales de tout genre qui circulent parmi nous, ces quelques mots sont dignes d'attention et aussi d'un peu de méditation. *Journal de l'Instruction Publique*, déc. 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE—We have received in three handsome volumes, the several numbers of this valuable and interesting serial, extending from its commencement, in 1865, to the close of the last year. The object of the *Echo* was to supply the people of Canada, at a cheap rate, with all that was best, and most worthy of perusal, in French periodical literature: and well have the gentlemen who undertook this work performed their task. They have laid the French press under contribution, and, as it were, skimmed it; and in the three volumes before us, the reader will find the cream, consisting of selections from the most illustrious and most thoroughly Catholic writers of Continental Europe. The idea of the publishers of the *Echo* was most excellent, and we would hope that they may find it a happy one in a constantly increasing list of punctual subscribers.—*The True Witness*, 11th January 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE—Have recently augmented the amount of matter which they afford for the very moderate subscription which they demand from their readers, so that they now claim for their periodical, with a great appearance of truth, that it is the cheapest of the kind which can be any where procured. It is in French literature something like the magazines made up in the United States from extracts from the best English periodicals. Its editors assert that they do not labour for a mere pecuniary reward, but with the main object of supplying sound religious and moral literature, and thus of supplanting the doubtful, novels with which the French press too much abounds. The *Echo* is, we may say, very Roman Catholic in its spirit; but does not deal, so far as we have seen, in religious controversy.—*Herald*, 10th December 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Nous avons reçu de M. le Directeur de l'*Echo de la France*, la file complète de la première année de cette importante publication, contenue dans trois beaux volumes de 450 pages chacun, superbement reliés et dorés sur tranche. C'est un charmant cadeau pour lequel nous offrons à M. Ricard nos meilleurs remerciements. Comme nos lecteurs ont pu le voir par le sommaire que nous en avons donné après la publication de chaque livraison, l'*Echo de la France* a parfaitement répondu à l'idée de son fondateur.

Disposant d'un espace considérable et recevant un grand nombre de publications étrangères, il a fait part au public canadien des produits des meilleurs écrivains européens et américains; tous les sujets de la religion, de la philosophie, de la science, des arts et des lettres y ont été traités par des maîtres, et les trois volumes que nous avons sous les yeux forment le recueil le plus précieux que nous ayons sous ce rapport.

Nous croyons savoir que dans cette première année qui vient de s'écouler, l'encouragement public n'a pas fait défaut à l'*Echo de la France*; mais cela ne suffit pas. Pour conserver au milieu de nous une revue de ce genre, une publication qui nous épargne à la fois des abonnements coûteux aux revues périodiques françaises et l'inconvénient souvent irrémédiable de l'irrégularité des malles transatlantiques, il faut que cet encouragement, loin de diminuer, loin même de rester tel qu'il est, augmente au contraire. C'est au public à bien comprendre les avantages de l'*Echo* et à en profiter.

Quand à nous, nous formons les vœux les plus vifs pour que l'année qui recommence fournisse à l'*Echo de la France* de nouveaux succès. L'Ordre 7 Janv. 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*.—*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers.—*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics.—*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

PROSPECTUS POUR 1867.

Ora et labora.

La présente livraison complète et notre 3ème volume et notre première année d'existence.

Oui ! déjà un an !

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous touchons au mois de décembre qui a vu nos premiers essais. Les faveurs et le bon accueil dont le public a daigné honorer notre passé nous rappellent nos obligations pour l'avenir. Nous tâcherons de ne pas être ingrats. Contentons-nous seulement, à cette première halte de notre carrière, de poser sur notre route un jalon qui nous aidera à reconnaître notre chemin, s'il nous arrivait de nous en écarter.

Lorsque nous avons commencé notre publication, nous n'avons pas entrepris un travail mercenaire qui exige sa rémunération au jour le jour. Nos motifs ont été plus dignes de la cause que nous avons embrassée ; nous l'avons dit dans notre premier Prospectus, nous avons voulu nous rendre utiles à nos compatriotes en leur fournissant notre humble quote-part de dévouement, de veilles laborieuses et de désintéressement. Nous avons voulu apporter notre grain de sable à l'édifice religieux et social de la Patrie, en contribuant à l'avancement moral du peuple, en répandant dans ses foyers le goût d'une belle et bonne littérature, et par là essayer de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisants et dangereux qui inondent aujourd'hui la littérature française. Nous avons voulu, par la reproduction d'articles ou études conformes aux saines doctrines, réfuter ces principes insidieux et subversifs du philosophisme moderne : car notre choix est dirigé sous des inspirations morales et essentiellement catholiques.

Et nous avons cru que le journal était le meilleur moyen d'arriver à notre but, car le journal seul a le privilège d'atteindre toutes les classes. La modicité du prix, l'espoir de la nouveauté, la variété des articles et même leur peu d'étendue comparée à des ouvrages entiers sont autant d'attraits pour le plus grand nombre.

Avons-nous déjà réussi ?

Réussirons-nous à l'avenir ? Nous répondons sans hésitation *Oui*, si nous avons le concours et l'encouragement de tous les hommes bien pensans.

Dans cet espoir nous continuerons notre travail avec une nouvelle ardeur et nous répéterons avec confiance l'exergue que nous avons mis à la tête de ces Remarques et que nous adoptons pour devise "*Ora et labora!*" Oui, nous prierons que le Tout-Puissant fasse fructifier notre œuvre et nous travaillerons à accomplir l'humble tâche que la Patrie a droit d'attendre du bon citoyen.

Montreal, novembre 1866.